

RAPPORTS

Coordinateur
Eugenio **PELUSO**

Auteurs
Nizamul **ISLAM**
Kristell **LEDUC**
Nathalie **LORENTZ**
Giorgia **MENTA**
Eugenio **PELUSO**
Denisa **SOLOGON**
Philippe **VAN KERM**
Bertrand **VERHEYDEN**

Avec le support de
Isabelle **BOUVY**
Axelle **DEPIREUX**
Anne-Sophie **GENEVOIS**
Jordane **SEGURA**

Hausse des prix et inégalités de genre au Luxembourg

Etude du LISER sur le projet INGINCO en
collaboration avec le MEGA

Hausse des prix et inégalités de genre au Luxembourg

Commandité par :



Coordinateur :

Eugenio PELUSO

Contributeurs :

Nizamul ISLAM

Kristell LEDUC

Nathalie LORENTZ

Giorgia MENTA

Eugenio PELUSO

Denisa SOLOGON

Philippe VAN KERM

Bertrand VERHEYDEN

Avec le support de :

Axelle DEPIREUX

Anne-Sophie GENEVOIS

Table des matières

1. Introduction	5
2. La problématique du logement selon le genre. Analyse du taux d'effort et des conditions de logement en 2019	7
2.1. Introduction	7
2.2. Les ménages face à l'augmentation des prix immobiliers et des loyers.....	8
2.2.1. Croissance des prix de vente et loyers.....	8
2.2.2. Évolution du taux d'effort : qui sont les plus impactés ?	9
2.3. Taux d'effort et conditions de logement selon le genre (2019).....	12
2.3.1. Le poids des coûts du logement dans le budget des ménages : la comparaison du taux d'effort selon le genre.....	12
2.3.2. Au-delà du taux d'effort : les conditions de logement selon le genre	20
2.4. Conclusion.....	31
2.5. Références	32
2.6. Annexes	33
3. Inflation et différences entre les genres au Luxembourg.....	36
3.1. Introduction	36
3.2. La nature genrée de la consommation	37
3.3. Données et méthodologie	38
3.4. Résultats	43
3.4.1. Composition des dépenses et de l'épargne en pourcentage du revenu total par type de ménage	43
3.4.2. Les dépenses des ménages.....	45
3.4.3. Facteurs d'inflation selon les types de ménages	48
3.4.4. La distribution des taux d'inflation pour les produits essentiels.....	56
3.5. Résultats et conclusion	62
3.6. Références	66
3.7. Annexes	68
A1. Taille de l'échantillon	68
A2. Réponse comportementale.....	69
4. Inflation, indexation et inégalités de genre.....	70
4.1. Introduction	70
4.2. Méthodologie.....	71
4.2.1. Le modèle EUROMOD.....	71
4.2.2. Hypothèses	71
4.3. Les résultats.....	72
4.3.1. L'effet sur la charge fiscale	72

4.3.2.	L'effet du « Crédit d'Impôt de Conjoncture ».....	73
4.3.3.	L'effet sur les revenus disponibles.....	74
4.4.	Conclusions	75
4.5.	Références	76
5.	Différences entre les genres en matière de comportements et d'attitudes durables.....	77
5.1.	Introduction	77
5.2.	Données et statistiques descriptives	79
5.2.1.	Les données	79
5.2.2.	Statistiques descriptives.....	81
5.3.	Méthodes	85
5.4.	Résultats	87
5.4.1.	Différences entre les genres dans les comportements et les attitudes de base.....	87
5.4.2.	Effets de l'information sur les comportements individuels.....	95
5.5.	Conclusion : « triple dividende » des politiques contre la pauvreté	103
5.6.	Références	105
6.	Conclusions générales	106
	Synthèse de l'étude	109
1.	Introduction	109
2.	Effets de l'inflation sur la problématique du logement selon le genre	109
3.	Inflation et différences de consommation entre les genres au Luxembourg	112
4.	Différences entre les genres en matière de comportements et d'attitudes durables	115
5.	Conclusions	118

1. Introduction

La croissance économique et la globalisation des marchés sont des phénomènes complexes qui affectent le bien-être des individus à travers plusieurs mécanismes. Deux d'entre eux revêtent une importance particulière ces derniers temps : la **hausse des prix** et les **transformations de l'environnement**. Dans l'ensemble, les marchés sont guidés par les décisions et les préférences des individus, et ces préférences sont à leur tour influencées par les préoccupations environnementales.

La tendance à l'inflation, qui correspond à la hausse du niveau général des prix, n'est pas constante au fil des ans ; elle suit des cycles économiques et dépend de plusieurs facteurs, tels que la disponibilité des matières premières, la politique monétaire, le manque d'information qui entraîne des attitudes spéculatives, ou encore de l'évolution des caractéristiques du travail et des biens.

Après avoir atteint des niveaux très bas au cours des deux dernières décennies, l'inflation a atteint des niveaux records à deux chiffres dans de nombreux pays européens à la suite de la crise des matières premières, stimulée par la récente pandémie de Covid-19 et l'agression de la Russie contre l'Ukraine.

Ce rapport, élaboré dans le cadre de la collaboration entre le LISER et le MEGA sur l'analyse des inégalités entre les femmes et les hommes au Luxembourg, vise à analyser les implications de la hausse des prix au Grand-Duché, et en particulier son potentiel effet multiplicateur sur les inégalités de genre. Cette analyse cherche à offrir une perspective systémique, en tenant compte de certaines caractéristiques propres au pays et en se focalisant sur trois axes principaux.

Le **Chapitre 2** examine la crise persistante générée dans le pays par la **hausse des prix du logement** au cours des dernières années. Nous y analysons ses effets sur les inégalités de genre au Luxembourg, où les dépenses pour se loger ont augmenté de manière fulgurante ces dernières années et où la nécessité d'assurer un soutien aux personnes vulnérables est devenue un défi majeur. Le chapitre se focalise sur le taux d'effort lié au logement (mesurant la proportion des coûts de logement par rapport au revenu disponible) selon le genre, en tenant compte également du niveau de vie et des modes d'occupation du logement. Ensuite, nous identifions les facteurs de risque associés aux problèmes liés aux coûts du logement, en mettant l'accent sur les privations auxquelles peuvent se retrouver confrontés les ménages.

Le **Chapitre 3** se concentre sur les **effets de l'inflation** des deux dernières années et de leur effet potentiellement multiplicatif sur les disparités entre les genres, exacerbant les difficultés récentes découlant de la crise des coûts du logement. Même en l'absence d'inégalités salariales systématiques dans le pays (du moins en moyenne, comme récemment documenté par le STATEC), l'inflation peut affecter différemment les hommes et les femmes en raison de leurs niveaux de revenus, de leurs besoins et préférences de consommation différents, ou encore de leur attitude vis-à-vis de l'épargne. Les femmes peuvent par exemple consacrer une plus grande proportion de leurs revenus à des besoins de première nécessité tels que l'alimentation, la garde d'enfants et les soins de santé, des secteurs particulièrement sensibles à l'inflation, là où en

revanche, les hommes peuvent se montrer plus flexibles dans leurs choix de consommation, les rendant plus résilients à l'inflation.

Les impacts différenciés de l'inflation sur les hommes et les femmes vont au-delà des choix de consommation. Les systèmes fiscaux et les prestations sociales peuvent présenter des biais de genre, bénéficiant involontairement davantage aux hommes qu'aux femmes. Face à l'inflation, ces systèmes peuvent offrir un soutien inadéquat aux femmes, aggravant la pression financière qu'elles subissent. Le **Chapitre 4** se concentre sur l'indexation des salaires et le phénomène du « freinage fiscal » sous l'angle des inégalités de genre, à travers une analyse ex-ante basée sur l'infrastructure EUROMOD, un puissant outil de microsimulation alimenté par la Commission Européenne, qui permet d'évaluer l'impact des changements dans les interventions fiscales sur le bien-être des individus.

Enfin, dans un monde où les pays développés poursuivent sans relâche leur croissance, nos **habitudes et préférences de consommation** contribuent à exacerber des défis mondiaux cruciaux tels que le réchauffement climatique, la pollution, la perte de biodiversité, la pénurie de ressources, ou encore la hausse des coûts de l'énergie. Au Luxembourg, la nécessité de comprendre et de promouvoir des comportements durables devient de plus en plus évidente et se retrouve au centre des priorités des décideurs politiques. Les solutions pour améliorer ces comportements se sont révélées complexes à identifier, et ce en dépit des efforts des autorités publiques, associations et ONGs. Le **Chapitre 5** part du postulat que le genre semble jouer un rôle majeur dans le contexte des transitions écologiques et des changements des habitudes de consommation. Il pose également la question des femmes comme catalyseur d'un changement social, à travers les données d'une étude en ligne longitudinale au Luxembourg, analysant la perception des individus vis-à-vis des obstacles à la transition écologique par rapport à la question du genre. Les habitudes de consommation des femmes et des hommes pour les biens ayant un impact environnemental sont examinées, suivies d'une exploration de la manière dont l'information sur les comportements durables dans la société luxembourgeoise (et les incitations appropriées) peut influencer et améliorer les comportements et les intentions de consommation.

Les leçons tirées de l'ensemble des chapitres de cette étude fourniront des informations précieuses aux décideurs politiques afin qu'ils puissent adopter des politiques économiques sensibles au genre pour répondre aux diverses vulnérabilités de la population face aux pressions inflationnistes et aux transformations structurelles dans le domaine de l'environnement. Compte tenu de l'urgence de la crise du coût du logement, de l'inflation et des préoccupations environnementales, l'analyse et la compréhension de la nature des impacts de genre est essentielle non seulement pour développer des stratégies visant à garantir que ces phénomènes ne pèsent pas de manière disproportionnée sur les femmes, mais aussi pour stimuler des changements comportementaux vertueux.

2. La problématique du logement selon le genre. Analyse du taux d'effort et des conditions de logement en 2019

Kristell Leduc & Nathalie Lorentz

2.1. Introduction

La problématique des conditions et du coût de logement est centrale pour comprendre les conditions de vie des personnes et ménages les moins aisés. C'est particulièrement vrai au Luxembourg, où les coûts du logement ont fortement augmenté ces dernières années. Au fil des ans, la charge financière du logement et la mise en œuvre de politiques de soutien pour les plus vulnérables sont devenues des défis majeurs au Grand-Duché. Pour faire face à ces défis de l'augmentation des coûts et du renforcement de l'équité dans la société, le Gouvernement et le Ministère du logement ont travaillé sur deux nouvelles lois concernant les aides au logement et la création de logements abordables¹, l'ancienne loi n'ayant pas été reformée depuis plus de quarante ans (1979)². Le premier projet de loi a pour objectif de « **dynamiser la création de logements abordables** » afin d'aider les ménages les moins aisés, et donc les plus vulnérables, à obtenir un logement. La deuxième loi réforme l'ancien système d'aides individuelles au logement afin « **d'en simplifier le système [...], mais de les rendre en même temps plus généreuses et équitables** » ; ce qui induira, entre autres, la digitalisation administrative du système, la révision des critères d'éligibilité et des conditions d'octroi pour en faire bénéficier un plus grand nombre de ménages et l'augmentation des montants et plafonds pour alléger le taux d'effort.

Le taux d'effort³ des ménages pour se loger est un indicateur d'accès et de maintien dans le logement. Mesurant le rapport entre le coût du logement et le revenu disponible d'un ménage (cf. **Annexe 2-1**), il permet d'appréhender et d'illustrer les difficultés que peuvent rencontrer les ménages pour financer l'accès ou le maintien dans un logement. Les différentes notes de l'Observatoire de l'Habitat de 2021⁴ et 2022⁵ ont identifié les ménages les plus impactés par ces hausses continues du coût de logement. Il s'agit plus particulièrement des locataires, surtout ceux les moins aisés, des personnes seules, et surtout des familles monoparentales, dont on sait qu'elles sont plus souvent tenues par des femmes.

¹ Loi du 7 août 2023 relative au logement abordable ([lien](#)) et Loi du 7 août 2023 relative aux aides individuelles au logement ([lien](#)).

² Loi du 25 février 1979 concernant l'aide au logement ([lien](#)).

³ Dans ce rapport, la formule du calcul du taux d'effort utilisée est celle provenant d'EUROSTAT ; soit le rapport entre l'emprunt ou le loyer + charges financières usuelles et le revenu disponible d'un ménage (déduction faite des aides au logement).

⁴ Leduc, K., Lorentz, N., Vergnat, V., Peluso, E., Licheron, J., & Paccoud, A. (2021). Évolution du taux d'effort des ménages résidents du Luxembourg selon leur mode d'occupation et leur niveau de vie entre 2016 et 2019. Ministère du Logement - Observatoire de l'Habitat ([lien](#)).

⁵ Leduc, K., Paccoud, A., & Lorentz, N. (2022). Évolution du taux d'effort des ménages résidant au Luxembourg selon leur composition familiale entre 2016 et 2019. Ministère du Logement - Observatoire de l'Habitat ([lien](#)).

C'est dans ce cadre que ce rapport se propose de rendre compte de la situation des ménages d'une personne (avec ou sans enfant) en 2019 dans un contexte où les loyers des biens immobiliers ne cessent de progresser chaque année. Ainsi, à partir des données de l'enquête de l'Union européenne sur le Revenu et les Conditions de Vie (EU-SILC⁶), nous analyserons le poids du logement dans le budget des ménages selon le genre. Après un bref exposé de l'évolution du taux d'effort global dans le pays et de l'évolution des loyers et des prix de vente, cette étude comparera le taux d'effort entre les hommes et les femmes, d'abord d'une manière globale et ensuite, selon leur niveau de vie et leur mode d'occupation. Dans un second temps, et toujours dans l'idée de comparer selon le genre, il s'agira de mettre en évidence les facteurs de risque liés aux problèmes du coût du logement au Luxembourg et notamment le cumul des problèmes dont souffrent les ménages.

2.2. Les ménages face à l'augmentation des prix immobiliers et des loyers

Depuis plusieurs années, les prix immobiliers ainsi que les loyers des nouvelles offres de location n'ont cessé d'augmenter sur le territoire luxembourgeois. Ces sections reviennent sur ces évolutions et l'impact qu'elles ont pu avoir sur les ménages.

2.2.1. Croissance des prix de vente et loyers

Concernant les prix de vente, qu'il s'agisse des **prix de vente des logements existants, des logements neufs ou des terrains à bâtir**, ils ont tous **plus que doublé entre 2010 et 2022**⁷ (source : STATEC et Observatoire de l'Habitat). Et la crise sanitaire de 2020 n'a pas ralenti cette progression. S'agissant des biens en location, entre 2010 et 2022 (loyers au premier trimestre), **les loyers annoncés** lors de la mise en location des appartements - ces derniers constituant 90% de l'offre locative - **affichent une croissance de 59,4%**⁸.

Il est à noter par ailleurs que cette augmentation des prix n'est pas forcément homogène selon la taille des biens. Il s'avère en effet que les **biens de moins de 50 m² ont connu une progression plus rapide de leur prix de vente comparée à celle des biens de surface plus grande**. Ainsi, entre les premiers trimestres 2010 et 2022, les prix des biens existants de moins de 50 m² ont crû de 178% (cf. **Annexe 2-2**), alors que ce taux de croissance reste inférieur à 145% pour le même type de biens de 50 m² ou plus⁹. Le même constat est d'ailleurs perceptible pour les biens en location. En effet, excepté pour les studios dont les loyers ont progressé de 24% entre les premiers trimestres 2010 et 2022 (cf. **Annexe 2-3**), moins il y a de chambres dans les logements, plus la croissance des loyers est soutenue. Les loyers des appartements comprenant une chambre ont ainsi progressé de 61% sur la période 2010-2022 (loyers au

⁶ De nombreuses ruptures de séries ne permettent pas pour le moment une exploitation optimale de la base 2021 pour le sujet traité ici. C'est pourquoi, dans ce rapport, les auteures se concentrent sur la base 2019.

⁷ Source : Observatoire de l'Habitat, STATEC, calculs LISER.

⁸ Pour les loyers des maisons (10% de l'offre locative), cette progression est un peu moins forte : 42% sur la période.

⁹ Comparativement, les prix des biens en construction de moins de 50 m² ont crû de 154%, alors que ce taux de croissance reste inférieur à 105% pour ceux de plus de 50 m².

premier trimestre), tandis que les loyers des appartements de plus de quatre chambres ont crû de 53%.

Ces observations peuvent avoir leur importance dans la mesure où, dans la suite du rapport, seront étudiés les ménages les plus petits (une personne avec ou sans enfant) qui ont donc plus de chance d'occuper des biens de petite surface.

2.2.2. Évolution du taux d'effort : qui sont les plus impactés ?

Les différentes notes de l'Observatoire de l'Habitat ont permis d'identifier les ménages les plus touchés par ces hausses constantes des prix de vente et des loyers, notamment à travers l'analyse de l'évolution du taux d'effort. Cette section résume les principaux résultats selon le mode d'occupation des logements (2.2.2.1) et selon la composition des ménages (2.2.2.2.).

2.2.2.1. Analyse selon le mode d'occupation des logements

En 2019, sur un peu plus de 250 000 ménages privés résidant au Luxembourg, 67% étaient propriétaires de leur bien. Parmi eux, un peu plus de la moitié remboursait encore un emprunt ; soit 34% de l'ensemble des ménages. Les autres ménages étaient des locataires soit payant un loyer au prix du marché (25%), soit louant à un prix inférieur à celui du marché (taux réduit – 6%). Enfin, les autres ménages étaient des ménages logeant gratuitement (2%).

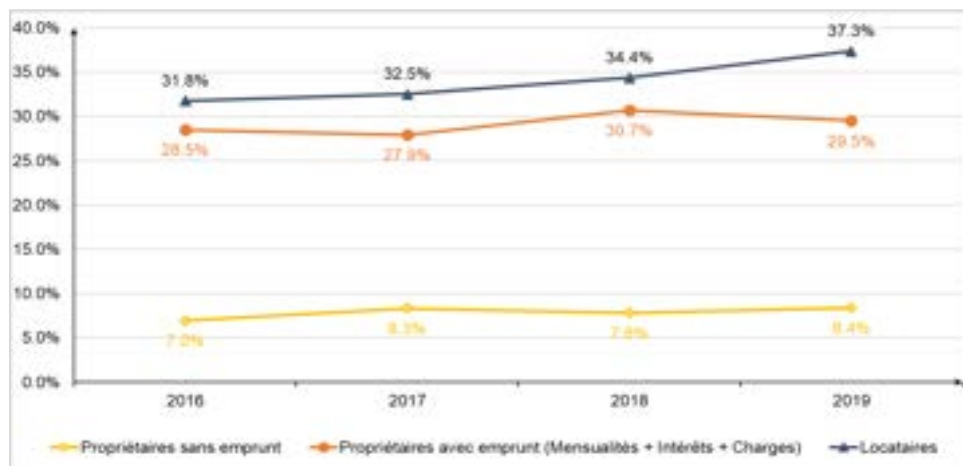
Les deux catégories de ménages *a priori* les plus impactées par la hausse continue des loyers et des prix de vente des biens immobiliers durant les quinze dernières années sont par conséquent **les ménages ayant acheté durant cette période et ayant encore un emprunt à rembourser ou ceux payant un loyer au prix du marché**, soit 6 ménages sur 10 en 2019 (59%), cette part demeurant assez stable depuis 2010 (62%).

Le taux d'effort est un indicateur qui permet d'identifier les difficultés que peuvent rencontrer les ménages pour financer l'accès ou le maintien dans un logement. Communément, le seuil d'environ 40% du taux d'effort pour le logement correspond au seuil au-delà duquel le coût du logement représente une charge très lourde pour le ménage parce qu'il risque d'être en incapacité de rembourser son prêt ou de payer son loyer, y compris les autres charges liées au logement. Au Luxembourg, **34,5% des ménages locataires allouaient plus de 40% de leur revenu au paiement de leur loyer (plus charges) en 2019, alors qu'ils n'étaient que 25% en 2016**. Cette part a donc augmenté de 37% sur la période pour ces ménages. A titre de comparaison, **24% des propriétaires avec emprunt enregistraient un taux d'effort de plus de 40% en 2019 contre 21,3% en 2016 ; soit une augmentation de 13%**.

Par ailleurs, dans le contexte de hausse importante des prix de vente et des loyers, l'observation de l'augmentation des taux d'effort quel que soit le mode d'occupation semble indiquer que les difficultés liées au logement se sont accrues au Luxembourg. Ainsi, **le taux d'effort des locataires est passé de 31,8% en 2016 à 37,3% en 2019** (cf. **Graphique 2-1**) et celui des **propriétaires avec un emprunt de 28,5% à 29,5%**. Néanmoins, quelques divergences apparaissent. Ainsi, les locataires sont les ménages enregistrant les taux d'effort les plus forts sur toute la période 2016-2019. Par ailleurs, c'est parmi eux que la croissance du taux d'effort

est la plus soutenue sur cette période : plus de 17% pour les locataires contre 3,5% pour les propriétaires avec emprunt.

Graphique 2-1. Évolution du taux d'effort moyen (%) par mode d'occupation de 2016 à 2019



Champ : ménages privés résidant au Luxembourg au moment de la collecte, hors ménages logés gratuitement et locataires à taux réduit.

Source : EU-SILC 2016-2019.

Enfin, nous savons qu'en moyenne les locataires sont dotés d'un revenu disponible et d'un niveau de vie¹⁰ plus faibles que les propriétaires et qu'ils sont plus nombreux dans le quintile des ménages les moins aisés de la population. Ainsi, lorsque l'on fait la distinction des taux d'effort par niveau de vie, la hausse du taux d'effort ne semble pas toucher la population luxembourgeoise de la même façon. Il apparaît notamment que **les ménages les moins aisés sont plus fortement touchés par la hausse du taux d'effort** et cette dernière est toujours supérieure à celle des propriétaires avec emprunt sur la période 2016-2019, quel que soit le niveau de vie (cf. **Annexe 2-4**).

2.2.2.2. Analyse selon la composition des ménages

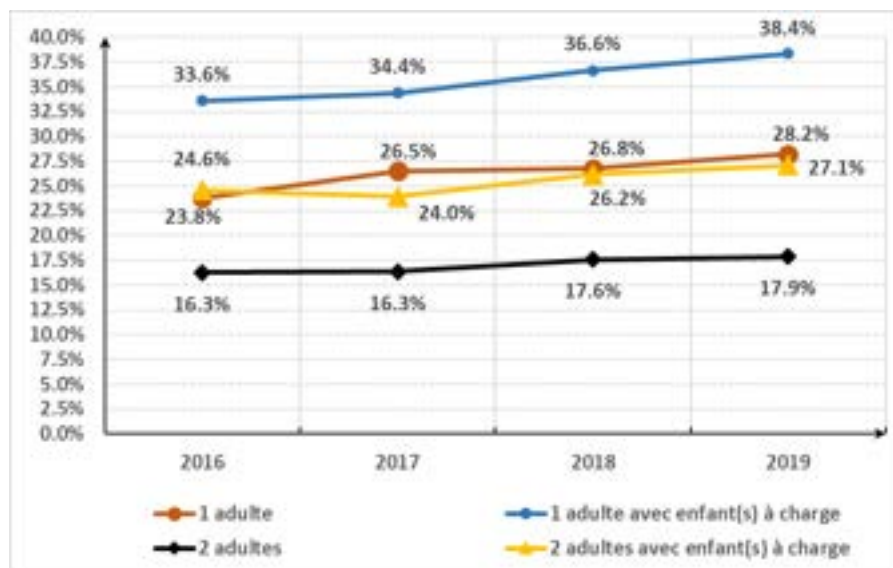
En 2019, plus de la moitié des ménages privés résidant au Luxembourg (54,1%) sont des couples avec ou sans enfants. Concernant les ménages avec un adulte uniquement, 32% vivent sans enfant et 4,5% constituent des familles monoparentales.

L'analyse de l'évolution du taux d'effort selon la composition familiale montre que ce sont **les ménages composés d'un adulte (avec ou sans enfant) qui sont plus particulièrement impactés par la hausse des prix de vente et des loyers et par les difficultés de logement y**

¹⁰ Contrairement au revenu disponible, le niveau de vie tient compte de la composition familiale du ménage. Le niveau de vie correspond ainsi au revenu total d'un ménage (revenus monétaires perçus par chaque membre du ménage), après impôt et autres déductions, disponible en vue d'être dépensé ou épargné, divisé par le nombre de membres du ménage converti en équivalents adultes (source : EUROSTAT). L'équivalence entre les membres du ménage est obtenue par pondération en fonction de l'âge, à partir de l'échelle d'équivalence « modifiée » de l'OCDE. Cette échelle assigne une pondération à tous les membres du ménage (dont l'addition constitue la taille équivalente du ménage) : 1 au premier adulte, 0,5 à chaque membre âgé de 14 ans et plus et 0,3 aux enfants de moins de 14 ans (pour plus d'informations : [lien](#)).

afférentes. En effet, c'est plus particulièrement au sein des familles monoparentales que le poids du logement dans le budget est le plus lourd et est en constante augmentation depuis 2016 : il s'élève à 38,4% en 2019 contre 17,9% pour les couples par exemple (cf. **Graphique 2-2**). Par ailleurs, en termes d'évolution, ce sont tous les ménages avec un seul adulte qui voient leur taux d'effort augmenter le plus rapidement entre 2016 et 2019. Il a crû de près de 19% pour les adultes seuls et de 14% pour les familles monoparentales contre 10% pour les couples qu'ils aient des enfants ou non.

Graphique 2-2. Évolution du taux d'effort (%) des ménages résidant au Luxembourg selon leur composition familiale de 2016 à 2019



Champ : Ménages privés résidant au Luxembourg au moment de la collecte.

Source : EU-SILC, 2016-2019, données transversales, version mars 2021.

Guide de lecture : En 2019, le taux d'effort des ménages monoparentaux s'élevait à 38,4%, tandis que celui des couples sans enfant était de 17,9%.

Principaux résultats

- Les prix de vente comme les loyers ont connu une progression constante : depuis 2010 et jusqu'en 2022, **les prix de vente des logements existants, des logements neufs ou des terrains à bâtir ont tous plus que doublé**. Quant aux **loyers annoncés** lors de la mise en location des appartements, ils affichent **une croissance de 59,4%**. Il est à noter par ailleurs que cette progression des prix et loyers n'est pas homogène selon la taille des biens puisque **ce sont les biens les plus petits qui enregistrent les croissances de prix et loyers (sauf les studios en location) les plus élevées**.
- Cette croissance des prix et loyers n'impacte pas la population de la même façon : **les locataires les moins aisés et les familles monoparentales sont les plus touchés et donc les plus vulnérables sur le marché du logement**.

2.3. Taux d'effort et conditions de logement selon le genre (2019)

L'ensemble des précédents résultats a permis de montrer que l'accès au logement et les coûts du logement au Luxembourg constituaient l'un des principaux défis pour les ménages et plus particulièrement pour les locataires les moins aisés et les ménages d'un adulte, y compris les familles monoparentales. Mais qu'en est-il des inégalités selon le genre sur cette problématique de logement au Luxembourg ? La littérature a déjà montré que les femmes pouvaient être confrontées à diverses formes de discrimination et d'inégalités liées au logement limitant leur accès à un logement adéquat, sûr et abordable (Voldman, 2020 ; Goldsmith-Pinkham and Shue, 2023). On peut citer, entre autres, l'accès plus limité des femmes seules au crédit immobilier, réduisant leurs possibilités de devenir propriétaires, ou celui au logement locatif puisqu'elles sont dotées en moyenne d'un revenu disponible inférieur à celui des hommes. Néanmoins, ces inégalités peuvent être influencées par plusieurs facteurs aussi bien culturels, que politiques et socio-économiques selon les régions ou pays d'études. Dans cette deuxième partie, il s'agira donc d'identifier si, parmi ces ménages déjà particulièrement vulnérables sur le marché du logement, la question des inégalités de genre est également présente au Luxembourg, à travers l'étude du taux d'effort des ménages et des difficultés liées au logement.

2.3.1. Le poids des coûts du logement dans le budget des ménages : la comparaison du taux d'effort selon le genre

Les analyses suivantes seront menées sur les ménages, et non sur les individus, et ce sera le genre du chef de ménage qui sera étudié plus spécifiquement. Après une première partie sur l'ensemble des ménages quelle que soit leur composition, la deuxième section fera un zoom sur les ménages d'un adulte seulement avec ou sans la présence d'enfant.

2.3.1.1. Une analyse sur l'ensemble des ménages

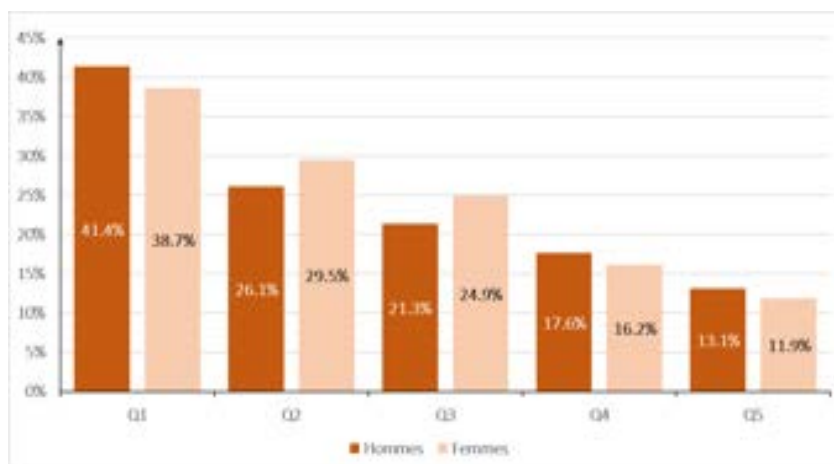
En 2019, **37,6% de l'ensemble des ménages privés résidant au Luxembourg avaient à leur tête une femme**¹¹. La distinction sur l'ensemble des ménages selon le genre des chefs de ménages révèle peu de différence concernant le taux d'effort. En effet, **celui des ménages dont le chef est un homme s'élève à 23,6% en 2019, et, pour leurs homologues féminins, il est de 24,8%**. Ces derniers ménages sont dotés d'un revenu disponible mensuel inférieur mais de coûts de logement légèrement inférieurs, ce qui peut en partie expliquer le peu de variation (cf. **Annexe 2-5**).

Cette moyenne globale selon le genre cache néanmoins des disparités dès lors que l'on distingue selon d'autres catégories. Ainsi, selon le niveau de vie de l'ensemble des ménages, **les hommes enregistrent des taux d'effort légèrement plus élevés pour les quintiles 1** (20% des ménages les moins aisés – cf. **Graphique 2-3**) et les **quintiles 4 et 5** (40% des ménages les plus aisés), tandis que **l'inverse est observé dans les quintiles 2 et 3**. C'est d'ailleurs dans ces deux quintiles que l'on peut observer que les coûts du logements ont le même niveau entre les deux

¹¹ Source : EU-SILC, 2019, données transversales, version mars 2021, calculs LISER.

types de ménages, alors que le revenu disponible des ménages menés par des femmes reste inférieur à ceux conduits par des hommes. Néanmoins, plus le niveau de vie augmente, plus les différences selon le genre s'amenuisent.

Graphique 2-3. Taux d'effort du logement 2019 selon le genre du chef de ménage et les quintiles de niveau de vie (tous les ménages)



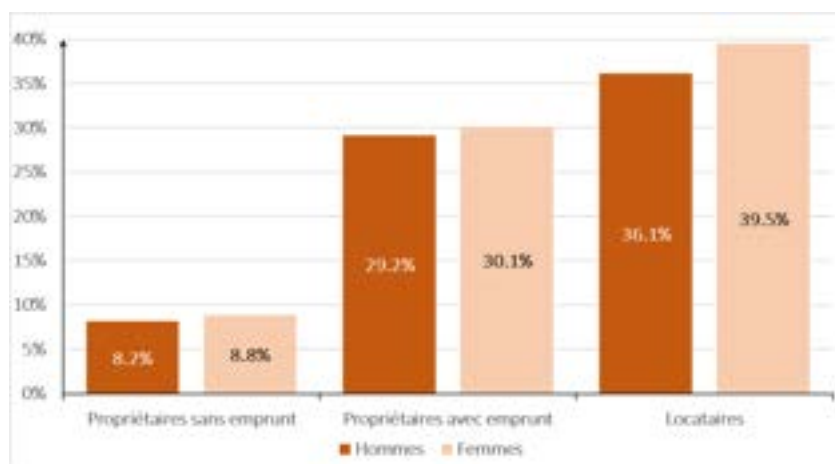
Champ : Ménages privés résidant au Luxembourg au moment de la collecte.

Source : EU-SILC, 2019, données transversales, version mars 2021, calculs LISER.

Guide de lecture : En 2019, le taux d'effort des ménages appartenant au quintile 1 du niveau de vie et dont le chef de ménage est un homme s'élève à 41,4%. Pour leurs homologues dont le chef de ménage est une femme, ce taux s'élève à 38,7%.

En différenciant selon le mode d'occupation, ce sont les ménages locataires qui recensent les taux d'effort les plus élevés, que leur chef soit un homme (36,1%-cf. **Graphique 2-4**) ou une femme (39,5%), ce qui ne constitue pas un résultat surprenant. Par ailleurs, **quel que soit le mode d'occupation, les taux d'effort des chefs de ménages femmes sont toujours supérieurs à ceux des hommes**, avec peu d'écart pour les propriétaires sans emprunt (0,6 point de pourcentage) et un peu plus pour ceux avec emprunt (0,9 points) et les locataires (3,4 points). Enfin, les chefs de ménages femmes enregistrent également toujours des taux d'effort plus élevés que la moyenne nationale : par exemple, pour les locataires le taux moyen de tous les ménages s'élève à 37,3% et à 39,5% pour celui des ménages locataires menés par des femmes.

Graphique 2-4. Taux d'effort du logement 2019 selon le genre du chef de ménage et le mode d'occupation du logement (tous les ménages)



Champ : Ménages privés résidant au Luxembourg au moment de la collecte.

Source : EU-SILC, 2019, données transversales, version mars 2021, calculs LISER.

Guide de lecture : En 2019, le taux d'effort des ménages propriétaires avec emprunt et dont le chef de ménage est un homme s'élève à 29,2%. Pour leurs homologues dont le chef de ménage est une femme, ce taux s'élève à 30,1%.

Comme cela a été précédemment mentionné (section 2.2.2.2.), les ménages d'un seul adulte (avec ou sans enfant) apparaissent comme les plus vulnérables sur le marché du logement. Les analyses suivantes se focaliseront par conséquent plus particulièrement sur ces ménages.

2.3.1.2. Zoom sur les ménages d'un adulte avec ou sans la présence d'enfant

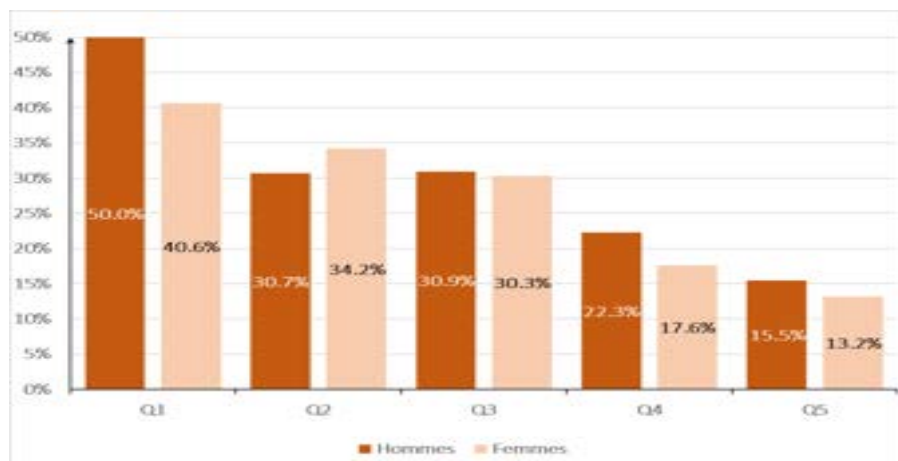
Après une première sous-partie où les analyses seront conduites sur les ménages d'un adulte avec ou sans la présence d'enfant dans leur globalité, la seconde sous-partie s'attachera à différencier les ménages d'un adulte sans enfant de ceux avec enfant(s). Dans chaque sous-partie, les taux d'effort seront étudiés selon le niveau de vie des ménages et leur mode d'occupation du logement.

Analyses sur l'ensemble des ménages d'un adulte qu'ils aient des enfants ou non

Par rapport à l'ensemble des ménages, les chefs de ménages femmes sont plus particulièrement surreprésentées parmi les familles monoparentales et les ménages composés d'un adulte sans enfant. En effet, **sur l'ensemble de ces ménages d'un adulte avec ou sans enfant, un peu plus de la moitié (52,6%) étaient tenus par des femmes en 2019**. Comme pour l'ensemble des ménages, et bien que le niveau soit un peu plus élevé, **peu de différences existent entre les taux d'efforts de ces deux groupes : 29,6% pour les chefs de ménages d'un adulte (avec ou sans enfant) hommes et 29,3% pour leurs homologues femmes**. Globalement, ces ménages sont dotés d'un revenu disponible moins élevé par rapport à l'ensemble des ménages (environ 2000€ pour ceux dont le chef de ménage est un homme et 1700€ lorsqu'ils sont menés par des femmes – cf. **Annexe 2-6**) et les coûts mensuels du logement varient autour de 900€ pour ces ménages d'un adulte (avec ou sans enfant) contre 1000-1100€ pour l'ensemble des ménages. Ces observations permettent de comprendre la raison des taux d'effort plus élevés pour ces ménages d'un adulte (avec ou sans enfant).

Selon leur niveau de vie, **les hommes apparaissent toujours, sauf pour le quintile 2, avec un taux d'effort pour leur logement plus élevé** (cf. **Graphique 2-5**). Cet écart est de 10 points parmi les ménages des quintiles les moins aisés (Q1) et de seulement quelques points de pourcentage dans les autres quintiles.

Graphique 2-5. Taux d'effort du logement 2019 pour les ménages d'une personne (avec ou sans enfant) selon le genre du chef de ménage et les quintiles de niveau de vie



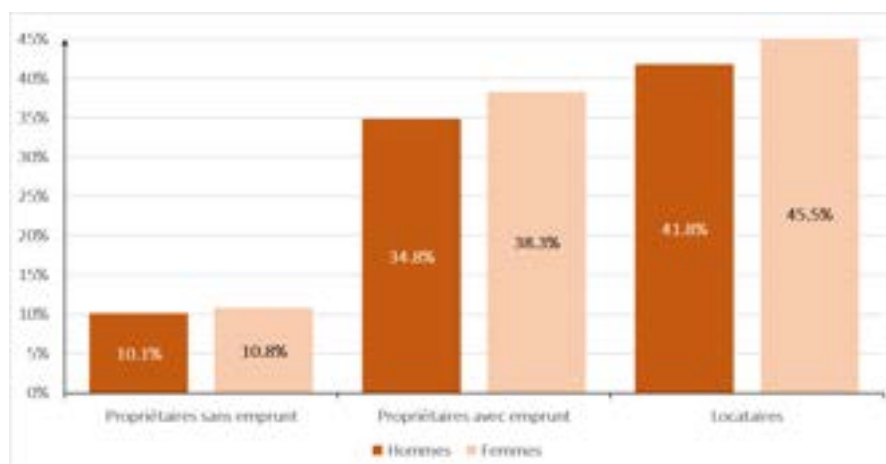
Champ : Ménages privés d'un adulte avec ou sans enfant résidant au Luxembourg au moment de la collecte.

Source : EU-SILC, 2019, données transversales, version mars 2021, calculs LISER.

Guide de lecture : En 2019, le taux d'effort des ménages d'un adulte avec ou sans enfant appartenant au quintile 1 du niveau de vie et dont le chef de ménage est un homme s'élève à 50%. Pour leurs homologues dont le chef de ménage est une femme, ce taux s'élève à 40,6%.

Quel que soit le mode d'occupation du logement, la tendance montre que ce sont les chefs de ménages d'un adulte (avec ou sans enfant) menés par les femmes qui enregistrent des taux d'effort plus importants, les écarts étant nuancés selon le mode d'occupation. Ainsi, les propriétaires sans emprunt affiche un taux d'effort autour de 10-11% et 0,7 points de pourcentage séparent hommes et femmes (cf. **Graphique 2-6**). Les propriétaires avec un emprunt en cours et les locataires enregistrent des taux d'effort plus élevés : 35% ou plus pour les premiers et plus de 41% pour les seconds. Par ailleurs, l'écart de niveau entre les chefs de ménages hommes et femmes est plus perceptible : 3,5 points pour les propriétaires avec emprunt et 3,7 points pour les locataires. L'étude de leur revenu et de leurs coûts de logement montre pour ces deux types de ménages que les ménages ayant à leur tête une femme enregistrent en moyenne des revenus disponibles moins élevés que ceux ayant à leur tête un homme, tandis que les coûts moyens du logement sont identiques ou légèrement supérieurs.

Graphique 2-6. Taux d'effort du logement 2019 pour les ménages d'une personne (avec ou sans enfant) selon le genre du chef de ménage et le mode d'occupation du logement



Champ : Ménages privés d'un adulte avec ou sans enfant résidant au Luxembourg au moment de la collecte.

Source : EU-SILC, 2019, données transversales, version mars 2021, calculs LISER.

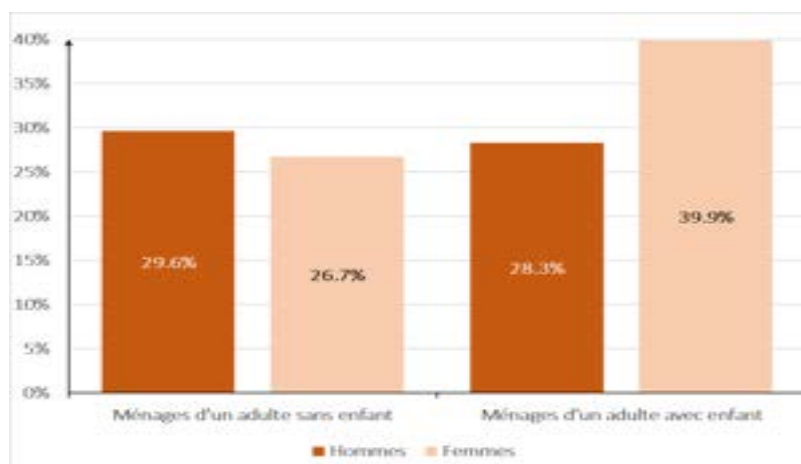
Guide de lecture : En 2019, le taux d'effort des ménages d'un adulte avec ou sans enfant propriétaire avec emprunt et dont le chef de ménage est un homme s'élève à 34,8%. Pour leurs homologues dont le chef de ménage est une femme, ce taux s'élève à 38,3%.

Observons à présent si la présence d'enfants dans le ménage d'un adulte implique des variations dans les résultats trouvés précédemment.

Analyses comparatives entre les ménages d'un adulte et les ménages d'un adulte avec un ou plusieurs enfants(s)

Les différences de répartition selon le genre sont encore plus marquées lorsque l'on distingue avec ou sans la présence d'enfant. En effet, en 2019, **86,5% des ménages monoparentaux sont tenus par une femme** (contre 37,6% en moyenne nationale et 52,6% en moyenne pour les ménages d'un adulte). Quant aux **ménages d'un adulte sans enfant, 48% ont à leur tête une femme**. Quelques différences sont à noter quant à leur taux d'effort respectif selon le genre. Ainsi, celui des chefs de ménage d'un adulte femmes (26,7% - cf. **Graphique 2-7**) est inférieur à celui des chefs de ménages hommes (29,6%) alors que la tendance inverse est observée pour les familles monoparentales. Par ailleurs, l'écart entre les taux d'effort est beaucoup plus marqué pour les familles monoparentales. Ainsi, plus de 10 points de pourcentage séparent les taux d'effort de ces familles en défaveur des femmes. **Le taux d'effort atteint près de 40% pour les ménages monoparentaux tenus par une femme (39,9%) contre 28,3% lorsqu'ils sont tenus par un homme** (cf. **Graphique 2-7**). Un revenu disponible presque deux fois supérieur pour les seconds mais avec des charges de logement quasi identiques pour ces familles monoparentales, quel que soit le genre, explique cette différence en défaveur des ménages menés par des femmes.

Graphique 2-7. Taux d'effort du logement 2019 selon le genre du chef de ménage et la présence d'enfant dans les ménages composés d'un adulte



Champ : Ménages privés résidant au Luxembourg au moment de la collecte.

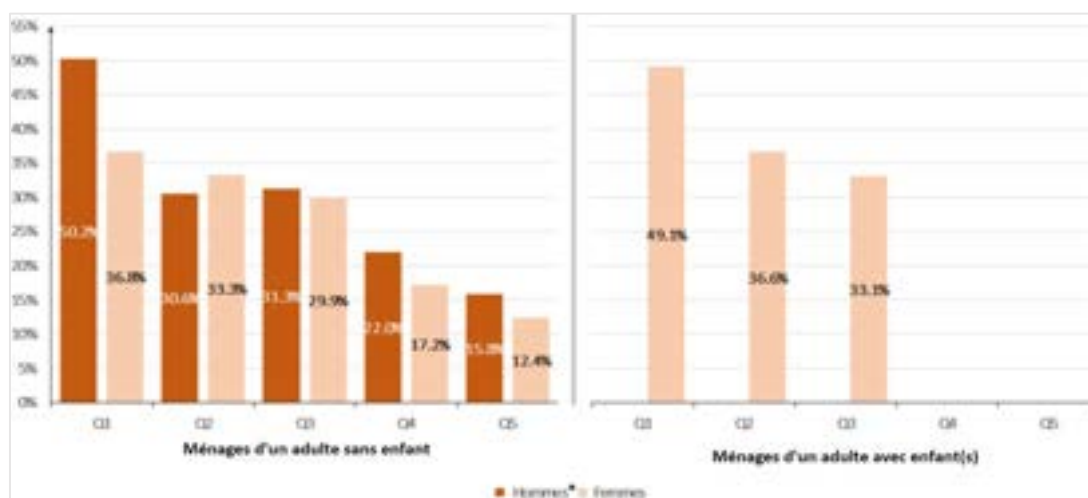
Source : EU-SILC, 2019, données transversales, version mars 2021, calculs LISER.

Guide de lecture : En 2019, le taux d'effort des ménages d'une personne sans enfant et dont le chef de ménage est un homme s'élève à 29,6%. Pour leurs homologues dont le chef de ménage est une femme, ce taux s'élève à 26,7%.

L'analyse du taux d'effort de ces deux types de ménages selon le niveau de vie montre dans un premier temps qu'**au sein des ménages d'un adulte sans enfant les hommes détiennent des taux d'effort supérieurs à ceux des femmes, exceptés dans le quintile 2**. Plus de 13 points de pourcentage séparent d'ailleurs les hommes et les femmes sur ce taux dans le quintile des ménages les moins aisés (cf. **Graphique 2-8**). Dans un second temps, **les taux d'effort des ménages tenus par des femmes sont plus élevés lorsqu'elles sont à la tête d'une famille monoparentale¹²** que lorsqu'elles vivent seules. Ainsi, dans le quintile 1 des ménages les moins aisés, les femmes tenant un ménage avec enfant(s) ont un taux d'effort de 49,1%, soit 12,4 points de plus que leurs homologues vivant sans enfant (36,8%).

¹² Pour les ménages monoparentaux tenus par des hommes et pour ceux des quintiles 4 et 5 tenus par des femmes, les effectifs étaient trop faibles pour garantir des résultats significatifs.

Graphique 2-8. Taux d'effort du logement 2019 dans les ménages composés d'un adulte selon la présence d'enfant, le genre du chef de ménage et le niveau de vie



Champ : Ménages privés résidant au Luxembourg au moment de la collecte.

Source : EU-SILC, 2019, données transversales, version mars 2021, calculs LISER.

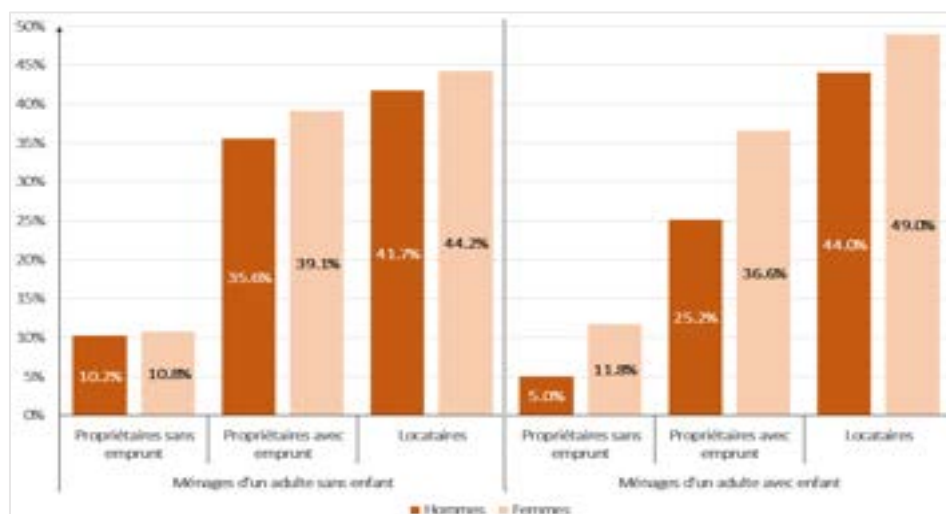
*Effectifs trop faibles pour un calcul pertinent du taux d'effort.

Guide de lecture : En 2019, le taux d'effort des ménages d'une personne sans enfant appartenant au quintile 1 de niveau de vie et dont le chef de ménage est une femme s'élève à 36,8%. Pour leurs homologues des ménages d'un adulte avec enfant(s), ce taux est de 49,1%.

Enfin, la répartition de ces ménages selon les modes d'occupation du logement montre les mêmes tendances que la moyenne nationale ; de plus, les locataires ont un taux d'effort supérieur aux propriétaires avec emprunt, qui eux-mêmes enregistrent un taux d'effort plus important que les propriétaires sans emprunt. Néanmoins, deux remarques majeures peuvent être relevées :

- ⇒ **les taux d'effort des familles tenues par des femmes sont toujours supérieurs à ceux des familles menées par des hommes avec un écart plus important parmi les familles monoparentales.** Par exemple, pour les propriétaires avec un emprunt, l'écart est d'environ 4 points de pourcentage pour les ménages d'un adulte, tandis qu'il est de plus de 11 points pour les ménages monoparentaux (cf. **Graphique 2-9**) ;
- ⇒ il n'y a pas de tendance nette selon le type de ménage. En effet, si les ménages propriétaires d'un adulte détiennent des taux d'effort plus élevés que ceux d'un adulte avec enfant(s), l'inverse se manifeste pour les locataires, quel que soit le genre. Le poids de l'ensemble des charges liées au logement pour les femmes à la tête d'un ménage locataire monoparental atteint même presque la moitié de leur revenu disponible, contre 44% pour leurs homologues n'ayant pas d'enfant.

Graphique 2-9. Taux d'effort du logement 2019 dans les ménages composés d'un adulte selon la présence d'enfant, le genre du chef de ménage et le mode d'occupation du logement



Champ : Ménages privés résidant au Luxembourg au moment de la collecte.

Source : EU-SILC, 2019, données transversales, version mars 2021, calculs LISER.

Guide de lecture : En 2019, le taux d'effort des ménages d'une personne sans enfant locataires et dont le chef de ménage est une femme s'élève à 44,2%. Pour leurs homologues des ménages d'un adulte avec enfant(s), ce taux est de 49,0%.

Principaux résultats

Ensemble des ménages

- En 2019, **37,6% des ménages privés résidant au Luxembourg avaient à leur tête une femme**. Peu de différences existent selon le genre dans la population totale des ménages privés concernant le taux d'effort : **il s'élève à 23,6% pour les hommes et à 24,8% pour les femmes**.
- Les **ménages locataires ont généralement les taux d'effort les plus élevés, qu'ils soient dirigés par un homme ou une femme**. Les **femmes chefs de ménage ont toujours des taux d'effort plus élevés que les hommes**, avec des écarts variant en fonction du mode d'occupation : 0,6 point de pourcentage de différence pour les propriétaires sans emprunt, 0,9 point de pourcentage pour les propriétaires avec emprunt et 3,4 points de pourcentage pour les locataires.

Les ménages d'un adulte

- Disparités selon le genre et la présence d'enfant :
 - En 2019, **la majorité des ménages monoparentaux (86,5%) sont dirigés par des femmes**, tandis que 48% des ménages d'un adulte sans enfant ont une femme à leur tête.
 - Les **taux d'effort varient selon le genre et la présence d'enfant**. Les **ménages d'un adulte femme sans enfant ont un taux d'effort plus bas (26,7%) que ceux dirigés par des hommes (29,6%)**. En revanche, les

ménages de femmes vivant seules avec leur(s) enfants(s) ont des taux d'effort nettement plus élevés, atteignant près de 40%, par rapport à ceux dirigés par des hommes (28,3%).

- Influence du niveau de vie :
 - **Les taux d'effort diminuent avec l'augmentation du niveau de vie et l'écart homme-femme se réduit également.**
 - **Les femmes vivant seules avec leur(s) enfant(s) ont des taux d'effort plus élevés par rapport aux femmes vivant seules sans enfant.** Par exemple, dans le quintile 1 des ménages les moins aisés, les premières ont un taux d'effort de 49,1%, tandis que les secondes ont un taux d'effort de 36,8%.
- Modes d'occupation du logement :
 - **Les taux d'effort des familles dirigées par des femmes sont toujours plus élevés que ceux dirigés par des hommes, avec des écarts plus marqués parmi les familles monoparentales.**
 - **Les femmes à la tête d'un ménage locataire monoparental consacrent presque la moitié de leur revenu disponible aux charges liées au logement (49%), contre 44% pour celles sans enfant.**

2.3.2. Au-delà du taux d'effort : les conditions de logement selon le genre

Il s'agit dans cette section d'identifier les différents problèmes que les ménages rencontrent concernant leur logement, ainsi que d'éventuelles différences selon le genre. Plusieurs types de difficultés ont pu être identifiés grâce aux données EU-SILC. Il s'agit plus particulièrement du surpeuplement du logement, de l'insalubrité, des difficultés financières liées au logement et de l'environnement dans lequel se situe le bien. Un exposé des différents problèmes sera d'abord établi pour ensuite comparer, selon le genre, les parts des ménages qui en cumulent plusieurs.

2.3.2.1. Les conditions de vie dans le logement

Trois types principaux de difficultés liées aux conditions de vie dans le logement sont recensés dans l'enquête EU-SILC. Il y a d'abord le **surpeuplement** dans le logement. Selon la définition d'EUROSTAT, un ménage est considéré comme surpeuplé s'il ne dispose pas au minimum d'un nombre de pièces égal à :

- une pièce pour le ménage ;
- une pièce pour chaque couple du ménage et une pièce pour chaque personne célibataire âgée de 18 ans ou plus ;
- une pièce par paire de personnes célibataires du même genre et âgées entre 12 et 17 ans ;
- une pièce pour chaque personne célibataire âgée entre 12 et 17 ans et non reprise dans la précédente catégorie ;
- une pièce par paire d'enfants âgés de moins de 12 ans.

Un autre type de difficultés est lié à l'entretien du logement comme **l'humidité, la capacité à maintenir une température adéquate, la luminosité**, etc. Enfin, un autre élément qui peut être problématique est **l'absence à l'intérieur même du logement ou le partage de toilettes ou d'une pièce pour se laver**.

En moyenne, **le surpeuplement concerne 10,9% des ménages d'un adulte** (avec ou sans enfant – cf. **Tableau 2-1**), soit un taux supérieur de quatre points de pourcentage à celui de l'ensemble des ménages¹³. **Seulement 1,4 points séparent les ménages tenus par les hommes (11,6%) et par les femmes (10,2%)**. Lorsque l'on affine selon la présence d'enfant(s), 10,5% de ceux composés d'un adulte sans enfant vivent dans un logement surpeuplé et ils sont un peu plus parmi les familles monoparentales (14,0%). **Les femmes seraient un peu moins concernées parmi les adultes seuls sans enfant : 8,9% contre 11,9% pour les hommes**. Elles sont proportionnellement plus nombreuses à subir cette situation lorsqu'elles sont à la tête d'une **famille monoparentale (15,6%)**.

Les **problèmes de fuites (toitures, murs, sol)** touchent près de 12.3%¹⁴ des ménages d'un adulte (avec ou sans enfant), avec très **peu de différence entre ceux tenus par des femmes (12,6%) et ceux tenus par des hommes (10,9%)**. Si la même tendance est observée parmi les personnes vivant seules, les **ménages monoparentaux sont plus impactés par ces problèmes de fuites (18,9%) et tout particulièrement ceux tenus par une femme (19,8%)**.

Moins de ménages sont concernés par le fait de vivre dans un logement sombre : 7,1% des ménages d'un adulte sans enfant et 8,3% des familles monoparentales. **Selon le genre, il existe un écart assez faible de moins de 2 points, en défaveur des ménages tenus par des femmes**.

Le fait de ne pas être en **capacité de maintenir une température adéquate, de ne pas détenir de baignoire, de douche ou de toilettes à l'intérieur du logement** ne concerne qu'une partie infime des ménages, quel que soit le type de ménage. **Aucune différence ne peut également être constatée selon le genre de la personne responsable du logement**.

¹³ Ils sont un peu plus nombreux que l'ensemble des ménages où 6,9% vivent dans un logement surpeuplé.

¹⁴ Cela concerne 14% de l'ensemble des ménages, qu'ils soient tenus par un homme ou une femme.

Tableau 2-1. Part des ménages rencontrant des difficultés liées aux conditions de vie dans le logement selon le type de ménages d'un adulte résidant au Luxembourg en 2019 et le genre du chef de ménage

	Ménages d'un adulte (avec ou sans enfant)			Ménages d'un adulte sans enfant			Ménages d'un adulte avec enfant		
	H*	F*	Tous	H	F	Tous	H	F	Tous
Surpeuplement	11,6%	10,2%	10,9%	11,9%	8,9%	10,5%	EF**	15,6%	14,0%
Fuites (toitures, murs, sol)	10,9%	12,6%	12,3%	10,8%	12,0%	11,4%	EF	19,8%	18,9%
Peu de luminosité	6,3%	8,1%	7,2%	6,3%	7,9%	7,1%	EF	8,8%	8,3%
Incapacité à maintenir une température adéquate	2,8%	3,4%	3,1%	2,7%	3,7%	3,2%	EF	2,2%	2,6%
Absence de baignoire	0,8%	0,3%	0,5%	0,8%	0,0%	0,4%	EF	1,4%	1,2%
Absence de toilette	0,5%	0,0%	0,2%	0,5%	0,0%	0,3%	EF	0,0%	0,0%

Champ : ménages privés résidant au Luxembourg au moment de la collecte.

Source : EU-SILC 2019.

*H=hommes ; F= femmes.

**EF= effectif trop faible.

Enfin, en **cumulant l'ensemble de ces problèmes** de conditions de vie du logement¹⁵, plus de sept ménages d'un adulte (avec ou sans enfant) sur dix déclarent ne connaître aucun de ces problèmes, alors qu'ils sont deux sur dix (21,5%) à déclarer en subir un seul et 5,8% à en cumuler deux ou plus. **Selon le genre, il n'existe quasiment pas de variation** : 74,5% des chefs de ménage hommes et 71,2% des chefs de ménage femmes ne sont touchés par aucune difficulté de ce type, tandis qu'un peu plus de 20% sont confrontés à une seule, et respectivement 5,1% (hommes) et 6,4% (femmes) en cumulent au moins deux.

Lorsque les ménages font face à un seul problème, les deux les plus fréquents sont le surpeuplement et les problèmes de fuites ou d'humidité ; respectivement 36,1% et 35,6% de ceux qui font face à un seul problème. **Les ménages tenus par des femmes ont tendance à plus fréquemment citer vivre dans un logement ayant des fuites ou connaissant l'humidité** (38% contre 32% pour ceux tenus par des hommes). A l'inverse, **lorsque le chef de ménage est un homme, ils déclarent plus souvent vivre dans un logement surpeuplé** (39% contre 33% parmi ceux tenus par des femmes).

Lorsque l'ensemble de ces ménages d'un adulte (avec ou sans enfant) cumule deux difficultés, les combinaisons les plus récurrentes sont :

- le **surpeuplement et les problèmes de fuite/humidité** (cités par 31,5% de ceux cumulant deux problèmes) - **les chefs de ménage homme ayant tendance à plus fréquemment les rencontrer que leurs homologues** (59% de ceux ayant deux problèmes contre 19% pour les chefs de ménages femmes) - ;
- et, les **problèmes de fuite/humidité et de luminosité** (cités par 44,1% de ceux cumulant deux problèmes). Cette combinaison de problèmes est **plus fréquemment**

¹⁵ Pour calculer l'indicateur de cumul, les différentes difficultés ont donc été codées ou recodées de façons binaires : « oui » si la difficulté est rencontrée par le ménage, « non » si elle ne l'est pas.

citée par les ménages conduits par des femmes (50,1%), comparativement aux ménages menés par des hommes (31%).

Le même constat avec quasiment les mêmes moyennes est établi pour les ménages d'un adulte sans enfant. Quant aux femmes à la tête de familles monoparentales, elles sont un peu plus fréquemment frappées que les hommes par ces problèmes : 31% en rencontrent un seul et 7,6% en cumulent au moins deux. Quand elles sont confrontées à un seul problème, il s'agit plus souvent de **fuite/humidité (41,6%)** et de **surpeuplement (35,2%)**. Lorsqu'elles en cumulent deux en même temps, il s'agit plus fréquemment des problèmes **de surpeuplement et de fuite/humidité (59,2%)** et de **fuite/humidité avec le manque de luminosité (31,3%)**.

2.3.2.2. Les arriérés de paiements et les difficultés à remplacer les meubles usagés

Les conditions de logement et les difficultés y afférentes concernent également toutes les **dépenses pour ce dernier (meubles, charges, loyers, factures, etc.) et l'éventuelle incapacité à y faire face**. On retiendra notamment les arriérés de paiements des loyers ou de diverses factures et la capacité à remplacer des meubles usagés.

Assez peu de ménages, quel que soit le type de ceux-ci, semblent concernés par les problèmes d'arriérés sur les loyers ou emprunts et sur les factures diverses, et quelques dixièmes de points de pourcentage seulement séparent les chefs de ménages hommes et femmes (cf. Tableau 2-2). Ce constat reste néanmoins à nuancer dans la mesure où il n'est pas possible de connaître la part des ménages qui se restreignent volontairement, sur le chauffage par exemple, pour alléger les factures.

Un autre point abordé dans le questionnaire est la **capacité à remplacer des meubles usagés**. Près de 16,6% de l'ensemble des ménages d'un adulte (avec ou sans enfants) déclarent qu'ils n'auraient pas les moyens de remplacer d'éventuels meubles usagés, et ceux conduits par **des femmes seraient cette fois-ci plus concernés (19,8% d'entre eux contre 13,1% de ceux conduits par des hommes)**. Parmi les ménages d'un adulte sans enfant, exactement la même tendance est perceptible, tandis que **les familles monoparentales sont près du double à être concernées : 28% de l'ensemble et 30,2% pour celles menées par des femmes**.

Tableau 2-2. Part des ménages ayant vécu un ou plusieurs arriérés sur les paiements de loyer ou de factures de charges selon le type de ménages d'un adulte résidant au Luxembourg en 2019 et le genre du chef de ménage

	Ménages d'un adulte (avec ou sans enfant)			Ménages d'un adulte sans enfant			Ménages d'un adulte avec enfant		
	H*	F*	Tous	H	F	Tous	H	F	Tous
Arriérés sur les paiements des loyers	3,1%	4,0%	3,6%	3,3%	4,1%	3,6%	EF	3,8%	3,3%
Arriérés sur les factures d'eau, de gaz ou d'électricité	2,9%	2,1%	2,5%	3,0%	2,0%	1,5%	EF	2,8%	2,4%
Incapacité à remplacer des meubles usagés	13,1%	19,8%	16,6%	13,1%	17,2%	15,1%	EF	30,2%	28,0%

Champ : ménages privés résidant au Luxembourg au moment de la collecte.

Source : EU-SILC 2019.

*H=hommes ; F= femmes.

**EF= effectif trop faible.

Si l'indicateur de cumul de ces difficultés financières montre une légère différence entre les ménages tenus par des hommes et ceux tenus par des femmes, il apparaît en revanche que les familles monoparentales souffriraient un peu plus de ce type de problèmes que les adultes seuls. Ainsi, 14% des ménages d'un adulte homme sans enfant recensent au moins une de ces difficultés, ce qui correspond à quatre points de pourcentage de moins pour le même type de ménages tenus par des femmes (18,2%). **Parmi les ménages monoparentaux conduits par des femmes, ils sont presque le double (31,9%)** à connaître au minimum un problème financier lié au bien qu'ils occupent. Lorsque les femmes avec des enfants rencontrent un seul problème, le problème le plus évoqué est celui de l'incapacité à remplacer des meubles usagés (95%). Lorsqu'elles évoquent en cumuler deux en même temps, il s'agit principalement des problèmes du remplacement des meubles usagés et du paiement du loyer (46%) et des problèmes du remplacement des meubles usagés et du paiement des factures (43%).

2.3.2.3. L'environnement du logement

L'environnement du logement prend en compte principalement la vie du quartier et des voisins et les éventuels problèmes environnementaux. Certaines caractéristiques comme la localisation et le voisinage influencent en effet le montant des loyers car elles peuvent être une source de pollution sonore (chemin de fer, etc.) et/ou visuelle. Pour payer moins cher, certains ménages ont alors tendance, ou dans certains cas n'ont pas d'autres choix, que d'habiter dans des quartiers plus bruyants que d'autres, éloignés du centre-ville, etc.

Qu'il y ait des enfants ou non, le problème le plus fréquemment évoqué pour tous les ménages d'un adulte est celui de vivre dans un quartier bruyant (entre 19,4% et 20,5% des ménages), les chefs de ménages hommes étant 2 points de plus à le déclarer que les chefs de ménages femmes (cf. Tableau 2-3).

Un peu moins de ménages révèlent généralement vivre dans un environnement pollué ou sale (environ 15% à 16% selon le type de ménage), **les chefs de ménages femmes semblant davantage concernées**. Par exemple, 17,2% des ménages d'un adulte femme connaissent cette situation alors que c'est le cas pour 13,2% des ménages d'un adulte homme.

En revanche, la **tendance inverse peut être observée pour les ménages vivant dans un quartier connaissant délinquance, violence ou vandalisme**. En effet, si, en moyenne, 13,1% des ménages d'un adulte sans enfant déclarent vivre dans de tels quartiers, **ils sont 16,9% parmi les hommes et deux fois moins (8,9%) parmi les femmes**.

Tableau 2-3. Part des ménages rencontrant des difficultés liées à l'environnement du logement selon le type de ménages d'un adulte résidant au Luxembourg en 2019 et le genre du chef de ménage

	Ménages d'un adulte (avec ou sans enfant)			Ménages d'un adulte sans enfant			Ménages d'un adulte avec enfant		
	H*	F*	Tous	H	F	Tous	H	F	Tous
Environnement bruyant	21,5%	19,5%	20,4%	21,6%	19,5%	20,5%	EF	19,4%	19,4%
Environnement pollué ou sale	13,8%	16,6%	15,3%	13,2%	17,2%	15,1%	EF	14,5%	16,7%
Délinquance, violence ou vandalisme	16,5%	10,0%	13,1%	16,9%	8,9%	13,1%	EF	14,6%	13,3%

Champ : ménages privés résidant au Luxembourg au moment de la collecte.

Source : EU-SILC 2019.

*H=hommes ; F= femmes.

**EF= effectif trop faible.

En observant les ménages selon le nombre de difficultés cumulées liées à l'environnement du logement, peu de différences transparaissent entre les chefs de ménage hommes et femmes, que ces ménages aient des enfants ou non. Globalement, 67,6% de l'ensemble des ménages d'un adulte (avec ou sans enfant) affirment n'être confrontés à aucun de ces problèmes par rapport à leur logement¹⁶ ; les ménages menés par des femmes enregistrent un point de pourcentage de plus que les hommes uniquement. Par ailleurs, ils sont près de 13% à en cumuler au moins deux et les ménages dont le chef est un homme semblent un peu plus souvent concernés (14,4%) que lorsque le chef est une femme (10,9%¹⁷).

Lorsque les ménages d'un adulte souffrent d'un seul problème, le plus récurrent est le problème du bruit (la moitié des ménages), quel que soit le genre du chef de ménage. Seules les femmes à la tête de familles monoparentales évoquent dans la même proportion vivre soit dans un quartier bruyant (44%) soit dans un quartier où il existe de la violence, du vandalisme et de la délinquance (40%).

¹⁶ Cette moyenne est respectivement de 67,9% et 65,8% pour les ménages d'un adulte sans enfant et ceux avec enfant(s).

¹⁷ Les mêmes moyennes sont observées selon que ces ménages aient des enfants ou non.

Lorsque les ménages connaissent deux problèmes en même temps, **les types de problèmes cumulés ne sont pas toujours les mêmes selon le genre**. Ainsi, parmi l'ensemble des ménages d'un adulte avec ou sans enfant, **les chefs de ménages femmes auraient tendance à plus souvent révéler vivre dans un quartier bruyant et pollué (79%) que les chefs de ménages hommes (41%)**. Ces derniers sont également **41% à affirmer vivre dans un quartier bruyant et empreint de violence, vandalisme et délinquance**. Le même constat est établi pour les ménages d'un adulte sans enfant quel que soit le genre. Enfin, **parmi les familles monoparentales, 81% de celles menées par des femmes relatent résider dans un quartier bruyant et pollué**.

Principaux résultats

Difficultés liées aux conditions de vie dans le logement

- En moyenne, parmi les problèmes liés aux conditions de vie dans le logement, **les problèmes de surpeuplement et de fuites dans les logements sont les plus fréquents**. Les femmes à la tête de familles monoparentales sont **proportionnellement plus touchées par ce type de difficultés**.
- En cumulant l'ensemble de ces problèmes, la grande majorité des ménages déclare ne connaître aucun de ces problèmes, avec peu de distinction selon le genre. Néanmoins, les ménages monoparentaux ayant à leur tête une femme cumulent un peu plus de difficultés de ce type, comparé aux femmes vivant seules : les premières sont 38,4% à en rencontrer au moins une, contre 26,5% pour les secondes.

Problèmes financiers liés au logement

- Parmi les problèmes financiers liés au logement, le problème le plus fréquemment rencontré est **l'incapacité à remplacer des meubles usagés pour tous les ménages, quel que soit leur type** ; les chefs de ménage femmes sont **généralement plus touchés** par ce problème que leurs homologues masculins. Les femmes à la tête de familles monoparentales représentent **le double par rapport à celles vivant seules à évoquer cette incapacité (30,2% contre 17,2%)**.
- L'indicateur de cumul de ces difficultés financières liées au logement montrent que les ménages d'un adulte homme sans enfant recensent au moins une de ces difficultés, ce qui correspond à quatre points de pourcentage de moins que leurs homologues féminines (18,2%). Il apparaît également que les familles monoparentales souffrent plus de ce type de problèmes que les adultes seuls, puisque celles menées par des femmes sont presque le **double (31,9%) par rapport à celles vivant seules dans leur ménage**.

Difficultés liées à l'environnement du quartier

- Parmi les difficultés liées à l'environnement du quartier, le **bruit du voisinage ou du quartier est le problème le plus fréquemment évoqué** par les ménages, quel que soit leur type. Les chefs de ménages hommes paraissent un peu plus souvent

touchés que les femmes pour tous les ménages : 21,5% environ contre 19,5%. **Aucune différence n'est à noter entre les femmes vivant avec des enfants (19,4%) et les femmes vivant seules (19,5%). La délinquance, la violence ou le vandalisme correspondent à la deuxième difficulté la plus fréquemment déclarée, surtout par les chefs de ménages hommes qui représentent le double (16,9% environ dans les ménages d'un adulte) par rapport à leurs homologues femmes (8,9%).**

- En observant les ménages **selon le nombre de difficultés cumulées liées à l'environnement du quartier, peu de différences transparaissent entre les chefs de ménage hommes et femmes, que ces ménages aient des enfants ou non.** Globalement, 67,6% de l'ensemble des ménages d'un adulte (avec ou sans enfant) affirment n'être confrontés à aucun de ces problèmes. Par ailleurs, ils sont près de 13% à en cumuler au moins deux et les ménages dont le chef est un homme semblent un peu plus souvent concernés que lorsque le chef est une femme.

2.3.2.4. **Un cumul de l'ensemble des difficultés liées au logement**

Comme nous avons pu le voir, les ménages ne sont pas tous concernés de la même manière par les difficultés liées au logement, selon leur type ou le genre du chef de ménage.

Dans cette section, il s'agira notamment d'identifier le groupe qui cumule plusieurs difficultés liées au logement, quel que soit le type de ces difficultés. A cette fin, un indicateur global de cumul de problèmes liés au logement a été calculé à partir des trois premiers sous-indicateurs de cumul spécifiques abordés dans les sections précédentes :

- un sur les conditions de logement, regroupant les variables sur le surpeuplement, mais aussi les fuites rencontrées ou l'humidité, la difficulté à chauffer le logement, la luminosité et le fait de détenir des toilettes et une salle de bain à l'intérieur du logement.
- un autre sur les problèmes financiers en rapport avec le logement, reprenant les arriérés de paiement de loyer, ceux des factures des diverses charges et l'incapacité de remplacer des meubles usagés en raison d'un manque de moyens ;
- un autre sur l'environnement du logement, regroupant les variables sur la pollution, les désagréments du voisinage (comme le bruit) ou du quartier (délinquance, vandalisme, etc.) ;

L'indicateur global exprimera ainsi le cumul de l'ensemble des difficultés liées au logement que les ménages peuvent rencontrer, avec les données dont nous disposons (EU-SILC 2019). Comme pour les premières sections, cet indicateur sera calculé en comparant les hommes et les femmes d'abord pour l'ensemble des ménages privés d'un adulte (avec ou sans enfant) et ensuite pour les ménages d'un adulte sans enfant et ceux avec enfant(s).

Sur l'ensemble des ménages d'un adulte, qu'ils aient des enfants ou non, **42,9% des chefs de ménage femmes déclarent ne rencontrer aucun souci lié à leur logement, contre 45,9% de leurs homologues hommes**, soit 3 points de différence (cf. **Tableau 2-4**). Les premières révèlent ainsi être un peu plus souvent confrontées au cumul de plusieurs difficultés puisque 27,3% déclarent en cumuler au minimum deux ; c'est le cas pour 23,4% des chefs de ménages hommes. Par ailleurs, si 15,2% des ménages dans ces deux groupes révèlent souffrir de bruit et

de pollution dans leur quartier, **ils ne sont majoritairement pas confrontés aux mêmes combinaisons de difficultés**. En effet, parmi les ménages d'un adulte (avec ou sans enfant) accumulant **deux problèmes** liés à leur logement :

- pour 22,1% dont le genre du chef de ménage est **masculin**, les problèmes sont de **vivre dans un quartier avec le bruit du voisinage et empreint de délinquance, violence et vandalisme** ;
- tandis que pour 13,2% dont le genre du chef de ménage est **féminin**, les difficultés s'orientent plus vers le **surpeuplement** du logement et **l'incapacité à remplacer des meubles usagés**.

Par ailleurs, lorsqu'ils expriment vivre avec **trois difficultés** afférentes au logement, les chefs de ménages d'un adulte (avec ou sans enfant) **hommes** citent plus fréquemment le quartier **bruyant** avec des problèmes **environnementaux** et de **violence** (20,6%¹⁸), tandis que les chefs de ménages **femmes** évoquent plus facilement le **surpeuplement**, la **pollution** du quartier et **l'incapacité à remplacer des meubles usagés** (20,1%¹⁹).

Les **inégalités observées précédemment selon le genre sont plus réduites parmi les ménages d'un adulte vivant seul**. En effet, **46% des ménages d'un seul adulte homme et 44,7% de ceux tenus par une femme ne sont confrontés à aucune difficulté**. Par ailleurs, un quart d'entre eux (respectivement 23,4% pour les chefs de ménages hommes et 24,5% pour les chefs de ménages femmes) cumule au minimum deux problèmes de logement. Là encore, **le type de difficultés rencontrées change selon le genre**. Ainsi, les **hommes déclarent plus souvent vivre dans un quartier bruyant et soumis à de la délinquance ou du vandalisme** (23,4%) ou **dans un logement surpeuplé et être incapables de remplacer leur meubles usagés** (11,7%), ou encore **résider dans un logement surpeuplé et connaître des problèmes d'humidité ou de fuite** (11,5%). Quant aux **femmes** de ce type de ménages, elles semblent plus fréquemment vivre dans des quartiers soumis au bruit du voisinage et aux problèmes **environnementaux** (15,2%), ou dans des logements ayant des problèmes **d'humidité ou de fuite en même temps que de résider dans un quartier où la violence, le vandalisme et la délinquance existent** (13,9%).

¹⁸ 13,3% des chefs de ménages hommes ayant trois difficultés en même temps évoquent aussi le surpeuplement, le bruit et la violence ou délinquance dans le quartier.

¹⁹ 17,8% des chefs de ménages femmes ayant trois difficultés en même temps affirment également vivre dans le bruit et la pollution et être incapables de remplacer des meubles usagés.

Tableau 2-4. Part des ménages résidant au Luxembourg selon le cumul de problèmes rencontrés liés au logement et le genre du chef de ménage (2019)

	Ménages d'un adulte (avec ou sans enfant)			Ménages d'un adulte sans enfant			Ménages d'un adulte avec enfant(s)		
	H*	F*	Tous	H	F	Tous	H	F	Tous
0	45,9%	42,9%	44,3%	46,0%	44,7%	45,3%	EF**	35,7%	37,0%
1	30,6%	29,9%	30,2%	30,5%	30,9%	30,7%	EF	25,8%	26,8%
2	10,5%	14,4%	12,5%	10,5%	12,1%	11,3%	EF	23,7%	22,0%
3	6,0%	6,7%	6,3%	6,0%	7,1%	6,5%	EF	5,0%	4,9%
4	3,1%	4,1%	3,6%	3,2%	3,7%	3,4%	EF	5,9%	5,1%
5	2,6%	1,6%	2,1%	2,5%	1,2%	1,9%	EF	2,8%	3,2%
6	0,8%	0,5%	0,7%	0,8%	0,4%	0,6%	EF	1,2%	1,0%
7	0,4%	0,0%	0,2%	0,4%	0,0%	0,2%	EF	0,0%	0,0%
8 et +	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	EF	0,0%	0,0%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	EF	100,0%	100,0%

Champ : ménages privés résidant au Luxembourg au moment de la collecte.

Source : EU-SILC 2019.

*H=hommes ; F= femmes.

**EF= effectif trop faible.

Si les résultats précédents montrent peu de disparités selon le genre, la présence d'enfant semble, quant à elle, avoir un impact négatif sur le cumul de l'ensemble des difficultés liées au logement. En effet, globalement, **44,3%** des ménages d'un adulte (avec ou sans enfant) déclarent ne rencontrer aucune difficulté liée à leur logement, ce qui est également le cas pour **45,3%** des ménages d'un adulte sans enfant. Cette part baisse en revanche pour les familles monoparentales puisqu'elles sont **37%** à ne recenser aucun souci de logement. De plus, ces familles sont près de **1,5 fois plus nombreuses** que les ménages d'un adulte sans enfant à cumuler au moins deux difficultés de logement (respectivement **36,2%** contre **23,9%**). Si on compare les ménages ayant à leur tête des femmes, cette tendance est aussi perceptible au même degré et **38,6%** des femmes avec enfants cumulent au moins deux problèmes afférents au logement (**24,5%** des femmes vivant seules), et **14,9%** en connaissent au moins trois en même temps (**12,4%** des femmes vivant seules). Les combinaisons de **deux problèmes** les plus fréquemment rencontrées par ces femmes seules vivant avec leur(s) enfant(s) sont les suivantes :

- le **surpeuplement** et l'**incapacité à remplacer des meubles usagés** (cités par **18,3%** de celles cumulant deux problèmes) ;
- le **surpeuplement** et les **problèmes de fuite/humidité** (**15,5%**) ;
- le fait de vivre dans un quartier au voisinage **bruyant** et avec des **problèmes environnementaux** (**15,2%**)
- les problèmes de **fuite/humidité** ajoutés à l'**incapacité à remplacer des meubles usagés** (**13,3%**).

L'ensemble de ces résultats sont déclaratifs et seraient à mettre en perspective avec des études objectives. Néanmoins, à la lumière de ceux-ci, trois conclusions peuvent être établies. La première est que, excepté pour les problèmes financiers relatifs au logement, peu de différences émergent selon le genre en termes de problèmes liés aux conditions de vie ou à l'environnement

du logement. La deuxième est que les ménages monoparentaux, majoritairement menés par des femmes, souffriraient plus fréquemment de plusieurs difficultés liées notamment aux factures du logement et aux conditions de vie de celui-ci. Ces différences ne sont en revanche pas observables pour les problèmes liés à l'environnement du logement. La troisième – pour les ménages dont les effectifs permettaient l'analyse – est que le problème de logement semble jouer deux rôles dans les ménages en étant à la fois l'une des conséquences d'une situation financière fragile, mais également un élément aggravant cette situation.

Principaux résultats

- **Sur l'ensemble des ménages d'un adulte, qu'ils aient des enfants ou non, les chefs de ménages femmes révèlent être un peu plus souvent confrontées au cumul de plusieurs difficultés que les hommes** : 27,3% déclarent en cumuler au minimum deux contre 23,4% des chefs de ménages hommes. **Cette différence est beaucoup moins perceptible parmi les ménages d'un adulte sans enfant** : un quart des ménages de femmes seules cumule deux difficultés et ils sont 23,4% parmi les hommes. *A contrario*, **les femmes vivant seules avec leur(s) enfant(s) sont 1,6 fois plus nombreuses (38,6%) que celles vivant seules à connaître au moins deux difficultés liées à leur logement, quel que soit leur type.**
- **Parmi les ménages cumulant deux problèmes liés au logement en même temps, les types de combinaison diffèrent selon le type de ménage et le genre du chef de ménage** :
 - Pour l'ensemble des **ménages d'un adulte avec ou sans enfant**, la combinaison la plus fréquente de problèmes pour les **femmes** est le **surpeuplement** et **l'incapacité de remplacer des meubles usagés** (13,2%), et pour les **hommes**, le **bruit de voisinage** et la **violence** dans le quartier (22,1%).
 - Pour l'ensemble des **ménages d'un adulte sans enfant**, les deux combinaisons les plus fréquentes de problèmes pour les **femmes** sont le **bruit du voisinage** et les **problèmes environnementaux** du quartier tels que la pollution (15,2%) et les **fuites dans le logement** et la **violence du quartier** (13,9%), et, pour les **hommes**, les **problèmes de bruit de voisinage** et de **violence** dans le quartier (23,4%).
 - Enfin, pour les femmes vivant seules avec leur(s) **enfant(s)**, les trois combinaisons les plus fréquentes de problèmes sont le **surpeuplement** et **l'incapacité de remplacer des meubles usagés** (18,3%), le **surpeuplement** et les **fuites dans le logement** (15,5%) et le **bruit de voisinage couplé avec la pollution du quartier** (15,2%).

2.4. Conclusion

Au Luxembourg, le poids du logement dans le budget des ménages augmente d'année en année et ne touche pas la population luxembourgeoise de manière homogène. En effet, avec des prix du logement qui ne cessent d'évoluer à la hausse très rapidement chaque année au Grand-Duché, l'accès au logement et les coûts y afférents constituent l'un des principaux défis pour tous les ménages et, en particulier, pour les moins aisés et les familles monoparentales.

Si, pour l'ensemble des ménages, peu de différences émergent selon le genre, le découpage des ménages d'un adulte selon le critère « *avec ou sans enfant* » apporte quelques nuances. S'ils n'ont pas d'enfants, les ménages d'un adulte conduits par les hommes ont un taux d'effort un peu plus élevé que ceux conduits par des femmes. *A contrario*, parmi les familles monoparentales, composées à plus de 85% par des femmes avec enfant(s), ce sont ces dernières qui sont les plus fortement impactées par les prix ou les loyers élevés : elles enregistrent en effet un taux d'effort de près de 40%, contre 28,3% pour leurs homologues hommes.

Par ailleurs, aucune tendance ne se dégage vraiment de l'étude selon le niveau de vie. Néanmoins, selon le mode d'occupation des ménages, qu'il y ait des enfants ou non dans les ménages d'un adulte et quel que soit le mode d'occupation, les ménages menés par des femmes ont toujours un poids du logement dans leur budget plus important que ceux menés par les hommes, les locataires étant toujours les plus vulnérables avec des taux atteignant entre 45% et 49%.

En termes de conditions de logement (surpeuplement, insalubrité, environnement, arriérés financiers, etc.), les inégalités selon le genre sont plus particulièrement observables quant aux difficultés liées aux arriérés financiers (facture ou loyer/prêt, remplacement de meubles), auxquelles les ménages dont le chef est une femme sont plus nombreux à être confrontés que leurs homologues hommes. Et, excepté sur l'environnement du bien (quartier, pollution etc.), il semblerait que la présence d'enfant dans le ménage influence la part à la hausse de ménages cumulant plusieurs difficultés liées au logement. Des analyses plus approfondies grâce à l'utilisation de données plus récentes pourraient notamment confirmer ou non ces premiers résultats.

2.5. Références

Goldsmith-Pinkham P. and Shue, K. (2023), The Gender Gap in Housing Returns. J Finance, 78: 1097-1145. <https://doi.org/10.1111/jofi.13212>

Leduc, K., Paccoud, A., & Lorentz, N. (2022, Oct 7). Évolution du taux d'effort des ménages résidant au Luxembourg selon leur composition familiale entre 2016 et 2019. Ministère du Logement - Observatoire de l'Habitat. <https://logement.public.lu/fr/observatoire-habitat/publications.html>

Vergnat, V., Peluso, E., Leduc, K., Licheron, J., & Paccoud, A. (2022, Feb 1). L'impact des politiques sociales et fiscales en matière de logement sur la situation de revenu des locataires et propriétaires. Ministère du Logement - Observatoire de l'Habitat. <https://logement.public.lu/fr/publications/observatoire/note-30.html>

Vergnat, V., Peluso, E., Leduc, K., Licheron, J., & Paccoud, A. (2022, Feb 1). [La note 30 en bref] L'impact des politiques sociales et fiscales en matière de logement sur la situation de revenu des locataires et propriétaires. Ministère du Logement - Observatoire de l'Habitat. <https://logement.public.lu/fr/publications/observatoire/note-30-en-bref.html>

Leduc, K., Lorentz, N., Vergnat, V., Peluso, E., Licheron, J., & Paccoud, A. (2021, Oct 7). Évolution du taux d'effort des ménages résidents du Luxembourg selon leur mode d'occupation et leur niveau de vie entre 2016 et 2019. Ministère du Logement - Observatoire de l'Habitat. <https://logement.public.lu/fr/publications/observatoire/note-27.html>

Andersen, S., Julie M., Kasper MN., and Lise V., 2020, Gender differences in negotiation: Evidence from real estate transactions, Technical report, National Bureau of Economic Research.

Leduc, K., Lorentz, N., & Vergnat, V. (2020, Jul 2). L'évolution du taux d'effort des ménages résidents du Luxembourg selon leur mode d'occupation et leur niveau de vie entre 2010 et 2018. Ministère du Logement - Observatoire de l'Habitat. <https://logement.public.lu/fr/publications/observatoire/note-25.html>

Voldman D. (2020), « Dans le logement, une discrimination genrée ? », Encyclopédie d'histoire numérique de l'Europe [en ligne], ISSN 2677-6588.

Sierminska E., Leduc K., (2019), *The hidden pay gap – the case of Luxembourg*, Comments Paper – Luxembourg, in European commission - [The EU Mutual Learning Programme in Gender Equality](#) - Equal Pay, Iceland, 27-28 May 2019.

Nation Unis (2011), *Rapport de la Rapporteuse spéciale sur le logement convenable en tant qu'élément du droit à un niveau de vie suffisant ainsi que sur le droit à la non-discrimination dans ce domaine*, Raquel Rolnik, Conseil des droits de l'homme, Dix-neuvième session.

2.6. Annexes

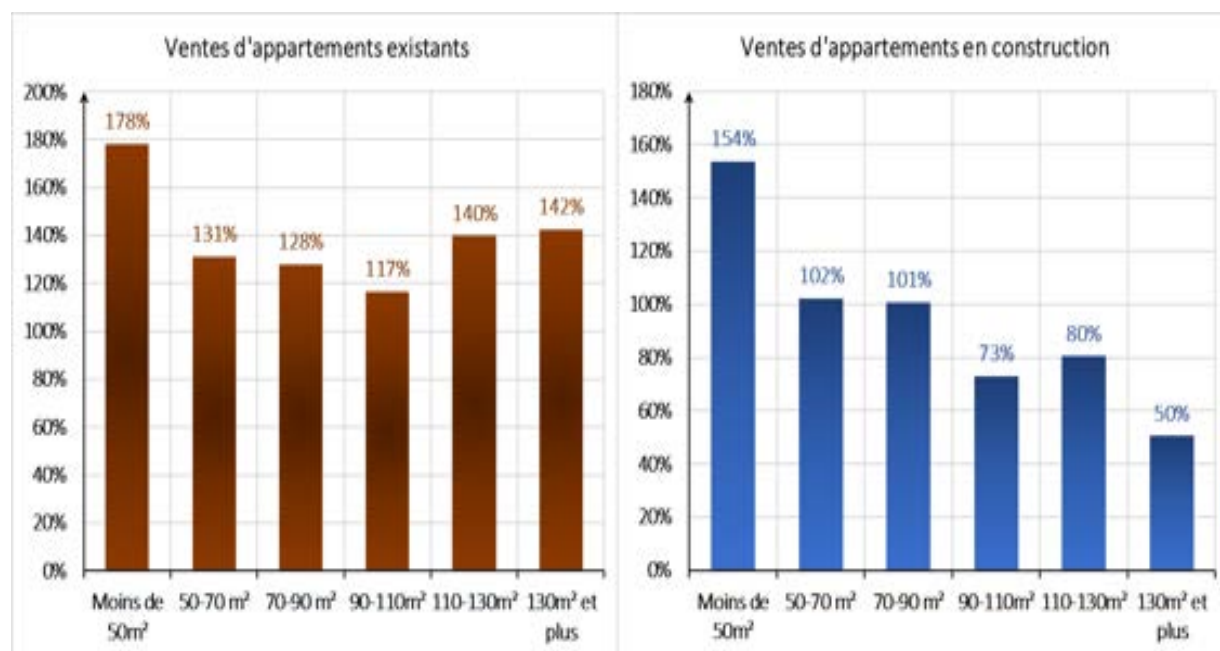
Annexe 2-1. Encadré méthodologique

Le taux d'effort des ménages pour se loger est un indicateur d'accès et de maintien dans le logement, puisqu'il mesure le rapport entre le coût du logement et le revenu disponible d'un ménage. Plus ce taux est élevé et plus la charge financière que représente le logement est importante pour le ménage. La définition utilisée est celle d'EUROSTAT :

$$\text{Taux d'effort} = \frac{\text{coût du logement} - \text{aides au logement}}{\text{revenu disponible} - \text{aides au logement}}$$

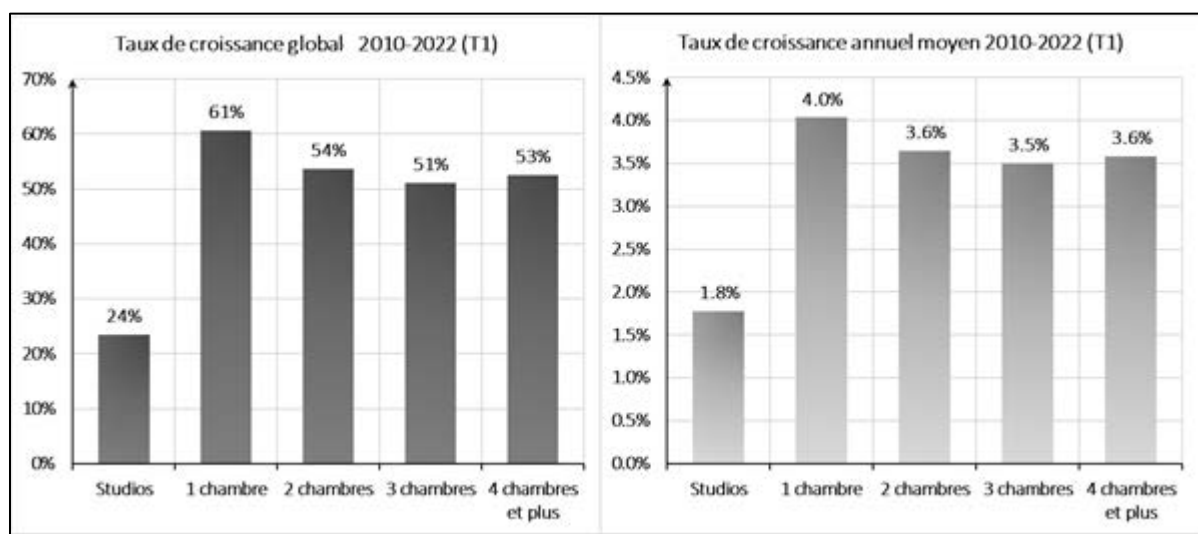
Le coût du logement est égal au montant remboursé de l'emprunt (incluant les intérêts) ou au loyer payé chaque mois par le ménage et prend en compte les charges financières usuelles (électricité, chauffage, etc.). Le revenu disponible correspond, quant à lui, à ce qui est à la disposition des ménages pour consommer et épargner, c'est-à-dire après prélèvements obligatoires et transferts sociaux. Les revenus pris en compte sont les revenus d'activités, les revenus de capitaux mobiliers, les revenus de la location de biens, les transferts sociaux et les transferts privés.

Annexe 2-2. Taux de croissance global des prix de vente d'appartement existants et en construction selon leur taille (Trimestre 1 - 2010-2022)



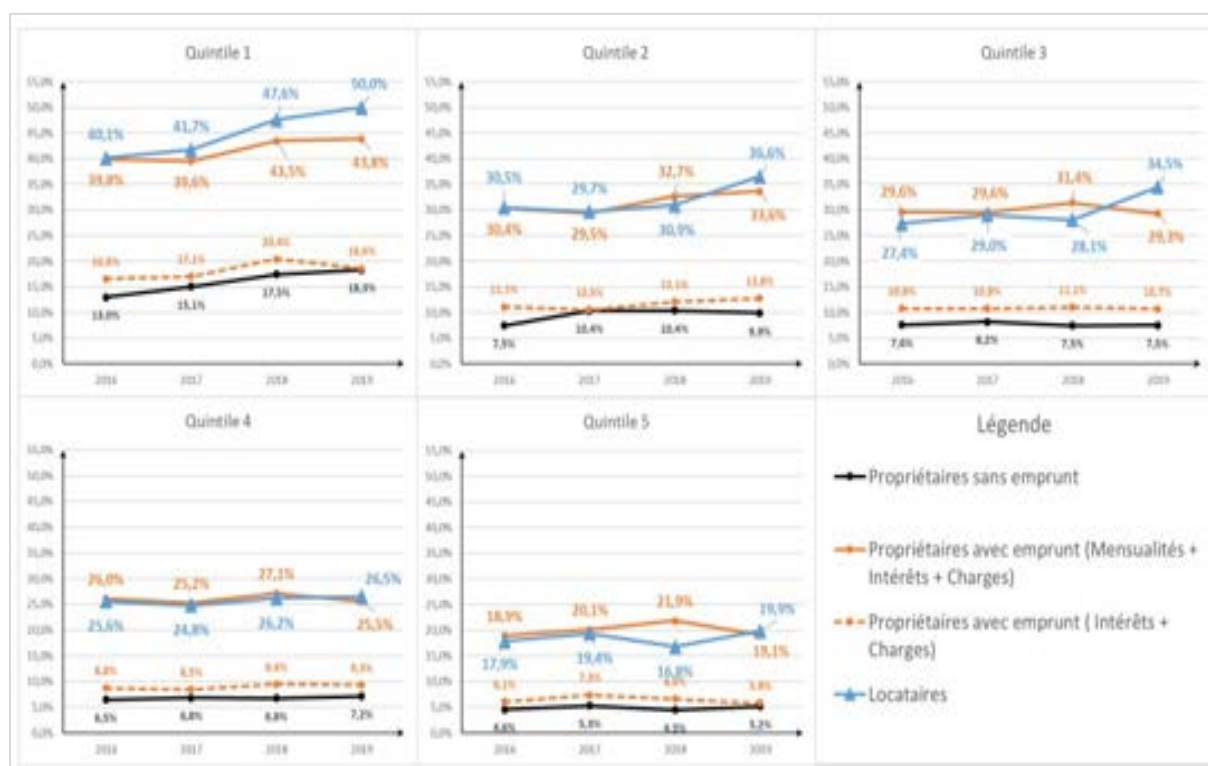
Source : Ministère du Logement - Observatoire de l'Habitat 2007-2022 (T1).

Annexe 2-3. Taux de croissance global et annuel moyen des loyers annoncés moyens des appartements par segment (Trimestre 1 - 2010-2022)



Source : Ministère du Logement - Observatoire de l'Habitat (base Prix annoncés 2005-2022).

Annexe 2-4. Évolution du taux d'effort moyen par mode d'occupation et quintiles de niveau de vie des ménages de 2016 à 2019



Champ : ménages privés résidant au Luxembourg au moment de la collecte. Source : EU-SILC 2016-2019.

Note : Pour les propriétaires ayant encore un emprunt à rembourser, deux taux d'effort ont été calculés selon la prise en compte de certaines charges. Dans une première version, les coûts du logement retenus sont composés de la mensualité d'emprunt, des intérêts d'emprunt et des charges mensuelles liées au logement, tandis qu'une seconde version ne tient compte que des intérêts d'emprunt et des charges mensuelles. Ceci permet d'isoler le poids de la mensualité d'emprunt dans le taux d'effort des accédants à la propriété.

Annexe 2-5. Revenu disponible, niveau de vie et coût du logement mensuel en 2019 de l'ensemble ménages résidents du Luxembourg selon le genre du chef de ménage

Chef de ménage : Hommes			Chef de ménage : Femmes		
RD	NDV	Coût logement	RD	NDV	Coût logement
5 920 €	3 686 €	1 135 €	5 132 €	3 506 €	1 038 €

Champ : Ménages privés résidant au Luxembourg au moment de la collecte.

Source : EU-SILC, 2019, données transversales, version mars 2021, calculs LISER.

Annexe 2-6. Revenu disponible, niveau de vie et coût du logement en 2019 de l'ensemble ménages d'un adulte (avec ou sans enfant) résidents du Luxembourg selon le genre du chef de ménage

Chef de ménage : Hommes			Chef de ménage : Femmes		
RD	NDV	Coût logement	RD	NDV	Coût logement
3 827 €	3 749 €	922 €	3 454 €	3 196 €	873 €

Champ : Ménages privés résidant au Luxembourg au moment de la collecte.

Source : EU-SILC, 2019, données transversales, version mars 2021, calculs LISER.

3. Inflation et différences entre les genres au Luxembourg

Denisa Sologon

3.1. Introduction

L'inflation n'affecte pas tous les groupes sociaux de la même manière et les différences entre les hommes et les femmes sont un élément clé de cette inégalité, car l'inflation peut avoir un effet multiplicateur sur les disparités de genres. Sur le plan économique, les femmes et les hommes occupent souvent des espaces différents, les hommes gagnant généralement davantage. Cette inégalité systémique peut induire le fait que l'inflation frappe les femmes plus durement que les hommes, car elles disposent de moins de revenus pour absorber l'augmentation des prix.

En outre, la répartition traditionnelle du travail et du temps passé à s'occuper des enfants et des tâches ménagères signifie souvent que les femmes assument de manière disproportionnée tout ce travail qui n'est ni reconnu ni compensé d'un point de vue financier.

Les différences d'impact de l'inflation sur les hommes et les femmes ne se limitent pas aux salaires, mais s'étendent à d'autres aspects financiers. Les systèmes fiscaux et les allocations sociales peuvent apporter un soutien inadéquat aux femmes, exacerbant les difficultés financières qu'elles rencontrent.

L'inflation affecte aussi différemment les hommes et les femmes en raison des différences, de besoins et de préférences en matière de consommation et de comportement en matière d'épargne. Les femmes peuvent, par exemple, consacrer une part plus importante de leurs revenus à des produits de première nécessité tels que la nourriture, les soins aux enfants et les soins de santé, qui sont des secteurs particulièrement exposés à l'inflation. Les hommes, en revanche, peuvent disposer d'un revenu discrétionnaire plus important et être plus flexibles dans leurs dépenses, ce qui les rend plus résistants à l'inflation.

Il est essentiel de comprendre les effets de l'inflation sur les femmes et les hommes afin d'élaborer des réponses politiques efficaces.

Ce chapitre propose une analyse approfondie de l'impact de l'inflation et de la crise du coût de la vie qui se vit actuellement au Luxembourg. En utilisant les données de la vague 2020 de l'enquête sur le budget des ménages au Luxembourg (LU-HBS) et l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) publié par Eurostat, notre objectif est de mettre en lumière la manière dont l'inflation affecte différemment les ménages dirigés par des hommes et ceux dirigés par des femmes, en explorant les rôles croisés du revenu et du type de famille. Les résultats de cette étude montreront une diverse vulnérabilités entre les genres face aux pressions inflationnistes.

3.2. La nature genrée de la consommation

Malgré la difficulté d'estimer la consommation au niveau individuel à l'aide des données d'enquêtes sur les ménages, celle-ci a fait l'objet de nombreuses études, soit en exploitant les changements exogènes du revenu des hommes ou des femmes pour estimer leur répercussion sur la consommation des ménages, soit en comparant les ménages d'hommes seuls aux ménages de femmes seules dans les données d'enquêtes sur les ménages, soit en utilisant des données sur la consommation au niveau individuel. En effet, Case et Deaton (2003) affirment que, pour vraiment comprendre la pauvreté au niveau individuel et le fait que les femmes et les hommes peuvent être différemment pauvres, les données de consommation au niveau individuel sont un élément clé de l'analyse.²⁰

Les premières preuves de la nature genrée des dépenses, bien qu'un peu indirectes, proviennent d'un examen des revenus perçus. Browning et al. (1994) ont développé une méthode permettant d'identifier la manière dont les revenus affectent les résultats à partir de données conventionnelles sur les dépenses familiales. En appliquant cette méthode à un échantillon de couples canadiens sans enfants, ils ont constaté que les choix de dépenses étaient influencés par les revenus relatifs des partenaires et par leur âge relatif. Lundberg et al. (1997) à l'aide d'une expérience naturelle, ont constaté une augmentation significative des dépenses en vêtements pour femmes et enfants, par rapport aux vêtements pour hommes, à la suite d'un changement législatif au Royaume-Uni à l'issue duquel les décharges fiscales pour enfants (généralement perçues par les pères) ont été remplacées par des allocations familiales (généralement perçues par les mères).

Une littérature plus récente a mis en évidence des différences importantes dans les habitudes de consommation des hommes et des femmes. Ces dernières se concentrent parfois sur les produits de première nécessité tels que la nourriture (Emanuel et al., 2013 ; Rosenfeld & Tomiyama, 2021) ou sur l'énergie ou sur des «*mauvais produits*» (Yen, 2005) tels que l'alcool et la cigarette. Les hommes sont susceptibles de consommer davantage d'énergie et de viande rouge (Isenhour & Adfenfors, 2009 ; Becchetti et al, 2018) et de dépenser moins pour des investissements visant à économiser l'énergie (Trotta, 2018). Par conséquent, lorsque les femmes participent davantage à la prise de décision au sein du ménage, la consommation d'énergie est plus faible et/ou les techniques d'économie d'énergie sont plus souvent adoptées (Tjørring, et al, 2018). En comparant les ménages composés d'un seul homme et d'une seule femme, Råty & Carlsson-Kanyama (2010) soutiennent cette hypothèse dans deux des quatre pays européens qu'ils étudient, montrant que les hommes consomment plus d'énergie que les femmes en Grèce et en Suède (mais pas en Allemagne et en Norvège). Li et al. (2019) montrent que les ménages des départements chinois où les inégalités entre les genres sont plus marquées utilisent des produits électriques moins efficaces sur le plan énergétique et sont moins enclins à économiser l'énergie.

²⁰ En détaillant certaines raisons inhérentes aux différences de consommation entre les genres, ils constatent que le revenu, l'espérance de vie et la fécondité sont des déterminants importants dans un contexte de développement.

De même, il existe des variations significatives dans la consommation d'activités de loisirs (Bihagen & Katz-Gerro, 2000). Les hommes consomment plus d'alcool que les femmes, avec des différences dans la nature de la consommation (plus de bière) (Dawson & Archer, 1992).. Plus récemment, Huber (2022) a constaté que les hommes et les femmes ont réagi différemment à la pandémie de COVID-19, les femmes réduisant davantage leur consommation que les hommes.

Il est également vraisemblable qu'il y ait une différence entre les genres en matière d'épargne. Cela peut résulter de différences de résultats sur le marché du travail et de revenus (Agunsoye et al., 2022) ou de prise de risque (Sunden, A. E., & Surette, 1992). Des écarts importants entre les genres en matière d'investissement ont été constatés au Royaume-Uni et aux États-Unis, avec près de deux fois plus d'hommes que de femmes ayant négocié ou investi dans des actions en ligne (Reuters, 2022). La propriété d'actifs peut varier considérablement selon le genre, même dans les pays perçus comme relativement égaux en termes de genre. En Suède, Ownershift (2021) a constaté que les hommes étaient nettement plus nombreux à détenir des actifs tels que des sociétés, des actions, des terres et des propriétés agricoles. Seguino et Floro (2003) constatent qu'à mesure que les revenus relatifs des femmes augmentent et que leur pouvoir économique s'accroît, les taux d'épargne des ménages augmentent également.

3.3. Données et méthodologie

L'analyse présentement menée est basée sur les données les plus récentes de l'enquête sur le budget des ménages pour le Luxembourg, à savoir la vague 2020 de l'enquête LU-HBS. LU-HBS contient des informations détaillées sur les dépenses des ménages par poste de dépense, sur la composition des ménages, sur les caractéristiques démographiques et socio-économiques des membres du ménage, ainsi que sur les revenus disponibles des ménages.

En utilisant le niveau élevé de détail portant sur les dépenses des ménages, les changements du coût de la vie pour chaque ménage sont calculés. A cette fin, les changements de prix aux postes de dépenses sont appliqués et le coût des paniers de consommation des ménages est mis à jour en fonction des récents changements de prix. Le nombre de postes de dépenses est de 423 dans le LU-HBS. L'unité d'observation dans tous les ensembles de données est le ménage. La taille de l'échantillon pour le Luxembourg est de 586 ménages.

Le coût de la vie pour chaque ménage est actualisé en utilisant l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) publié par Eurostat. Eurostat publie des données mensuelles sur l'IPCH pour chaque pays de l'Union européenne, ventilées au niveau à quatre chiffres de la classification des fonctions de consommation des ménages (COICOP). Les données de l'IPCH ne sont toutefois pas disponibles au niveau à quatre chiffres pour tous les articles et tous les pays. Une approche pragmatique est donc suivie, en appliquant les catégories à quatre chiffres de la COICOP pour les articles soumis aux changements de prix les plus importants. Par exemple, nous avons divisé les catégories de la COICOP CP04 Électricité, gaz et autres combustibles et CP07 Transports pour tenir compte de la forte croissance des prix de certains postes de dépenses (par exemple, le gaz naturel).

À l'aide du IPCH, les variations de prix pour la période d'avril 2021 à juillet 2022 sont calculées pour chaque poste et chaque pays. Les taux de croissance de l'IPC pour chaque poste de dépense sont indiqués ci-après, dans le **Tableau 3-1**. Après avoir appliqué les taux d'inflation spécifiques à chaque poste, les postes sont organisés en groupes de dépenses visant à refléter la satisfaction de besoins spécifiques (par exemple, les combustibles pour le chauffage domestique et les carburants pour le transport) ou à évaluer une composante sociale ou sanitaire spécifique (par exemple, les frais de garde d'enfants et le tabac). Au total, nous obtenons dix-neuf groupes de dépenses. La répartition des postes de dépenses dans les groupes de dépenses est décrite ci-après, dans le **Tableau 3-2**.

Afin de saisir l'hétérogénéité des effets, dix types de ménages sont construits (ou établis) sur la base des caractéristiques démographiques et du revenu disponible. Ainsi, cinq types de ménages sont construits en fonction des caractéristiques démographiques : 1) célibataires, 2) célibataires avec enfants, 3) couples, 4) couples avec enfants, 5) autres ménages. Chaque type de ménage est ensuite divisé en fonction du niveau de revenu disponible : supérieur et inférieur au revenu disponible médian équivalent des ménages. Le **Tableau A-3-1** (en annexe) indique la taille non pondérée de l'échantillon pour chaque type de ménage. Sur la base des informations contenues dans l'enquête 2020 sur le budget des ménages (HBS) et des variations de l'IPC fournies par EUROSTAT, la composition des dépenses et les schémas d'inflation qui prévalent dans ces groupes sont examinés²¹.

Pour approfondir la question de savoir de quelle manière les taux d'inflation des produits de base affectent les ménages et de quelle manière cet impact varie en fonction du genre, du revenu et d'autres caractéristiques des ménages, deux méthodes statistiques sont utilisées : les moindres carrés ordinaires (MCO) et la régression par quantile. Les MCO sont un outil utile pour évaluer l'influence moyenne de chaque variable indépendante, comme le genre ou le revenu, sur la variable dépendante qui, dans ce cas, est le taux d'inflation au niveau des ménages. Cette approche nous aide à identifier les tendances générales de la corrélation entre les facteurs démographiques et économiques et l'inflation.

Les MCO ont cependant leurs limites, notamment en ce qui concerne l'hypothèse d'un impact uniforme de chaque variable sur tous les points de données, une hypothèse dressant le plus souvent un portrait grossier de la réalité. C'est pourquoi la régression par quantile est également utilisée ; celle-ci améliore l'analyse en explorant ces relations à travers différents percentiles de la distribution des taux d'inflation, et pas seulement la moyenne. Une telle approche est cruciale pour saisir les expériences variées des ménages sous différentes pressions inflationnistes, qu'elles soient légères, modérées ou sévères. Par exemple, alors que l'impact moyen de l'inflation peut sembler gérable, la régression par quantile peut révéler que le fardeau peut être ressenti de manière intense par des groupes spécifiques, tels que les ménages à faibles revenus ou les familles monoparentales, en particulier à des niveaux d'inflation plus élevés.

En tirant parti des méthodes de régression des MCO et des quantiles, nous obtenons une vue distributive de la manière dont le genre, le revenu et d'autres caractéristiques des ménages

²¹ Pour une discussion de la méthode, veuillez-vous référer à Sologon et al. (2023).

s'entrecroisent avec l'inflation au niveau des ménages, ce qui permet une meilleure compréhension de la question.

Nous estimons trois modèles au niveau du ménage ayant comme variable dépendante l'inflation pour (1) le chauffage et l'électricité, (2) l'alimentation et (3) les autres biens et services. Les facteurs explicatifs inclus dans les régressions sont des variables muettes pour le genre du chef de ménage (femme =1), le niveau de revenu (faible revenu =1), l'état matrimonial (célibataire =1) et le fait d'avoir des enfants, des interactions entre la femme et le revenu, le célibat et le fait d'avoir des enfants (avec enfant =1), ainsi qu'un ensemble de contrôles.

En outre, dans l'annexe **A2. Réponse comportementale**, nous résumons les résultats de l'analyse du bien-être dans laquelle nous utilisons une approche de modélisation par microsimulation pour examiner l'impact de l'inflation sur le bien-être à travers les types de ménages et les groupes de revenus, en particulier différenciés par genre. L'impact sur le bien-être reflète les changements potentiels de comportement de consommation que les ménages peuvent subir en réponse aux fluctuations des prix.

Nous estimons un système de demande qui modélise les schémas de dépenses des ménages sur un groupe de biens en utilisant le système de dépenses linéaires (*Linear Expenditure System*, LES). Cette technique nous permet d'analyser le comportement des consommateurs en fonction de l'évolution des revenus et des prix. Pour chacune des dix-neuf catégories de dépenses, nous estimons les élasticités de revenu et de prix afin de comprendre comment les dépenses dans chaque catégorie réagissent aux changements de revenu et de prix et d'évaluer le bien-être des consommateurs dans les différents groupes démographiques. Cette approche permet d'évaluer les différences entre les genres en ce qui concerne l'impact sur la répartition et le bien-être²².

Dans l'ensemble, il apparaît que la composante « réponse comportementale » a des effets très limités sur le bien-être pour tous les types de ménages. Cela était prévisible étant donné que les changements de prix les plus importants sont enregistrés pour les produits de première nécessité (énergie et nourriture), ce qui laisse peu de marge de manœuvre aux ménages pour ajuster leur consommation. C'est pourquoi nous ne présentons ici que l'analyse de la distribution sans les réponses comportementales.

²² Pour une discussion de la méthode, veuillez-vous référer à Sologon et al. (2023).

Tableau 3-1. Changements de prix d'avril 2021 à juillet 2022 (en %)

Rubrique COICOP	Poste de dépenses	IPCH Variation des prix (en %)
Indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH)		9,70
CP01	Nourriture et boissons non alcoolisées	8,20
CP021	Boissons alcoolisées	2,40
CP023	Tabac	5,10
CP03	Vêtements et chaussures	-11,40
CP041, CP042	Loyers	2,10
CP0451	Electricité	2,60
CP0452	Gaz naturel	47,10
CP0453	Combustibles liquides	36,10
CP0454	Combustibles solides	28,90
CP0455	Énergie thermique	57,20
CP06	Santé	4,30
CP072 (sauf CP07221, CP07222)	Transport privé	40,90
CP07221	Diesel	63,10
CP07222	Essence	43,70
CP073	Transport public	11,60
CP08	Communication	1,30
CP09 (sauf CP091, CP0921, CP0922)	Loisirs et culture	7,70
CP10	Éducation	0,90
CP11	Restaurants et hôtels	8,50
CP12 (sauf CP12401)	Biens et services divers	5,70
CP12401	Services de garde d'enfants	5,10
CP05 (sauf réparation), CP071, CP091, CP0921, CP0922	Biens durables	5,60

Source : Eurostat.

Tableau 3-2. Répartition de la COICOP en groupes de dépenses

	Groupes de dépenses	Rubriques de la COICOP	Postes avec IPC individualisé
1	Nourriture et boissons non alcoolisées	CP01	NA
2	Boissons alcoolisées	CP021	NA
3	Tabac	CP023	NA
4	Vêtements et chaussures	CP03	NA
5	Combustibles de chauffage	CP0452, CP0453, CP0454, CP0455	CP0452 - Gaz naturel, CP0453 - Combustibles liquides, CP0454 - Combustibles solides CP0455 - Énergie thermique
6	L'électricité	CP0451	NA
7	Loyers	CP041, CP042	NA
8	Biens et services ménagers	CP043, CP05 (réparation uniquement)	NA
9	Santé	CP06	NA
10	Transport privé	CP072 (sauf CP07221 Diesel, CP07222 Essence)	NA
11	Transport public	CP073	NA
12	Communication	CP08	NA
13	Loisirs et culture	CP09 (sauf CP091, CP0921, CP0922)	NA
14	L'éducation	CP10	NA
15	Restaurants et hôtels	CP11	NA
16	Biens et services divers	CP12 (sauf CP12401)	NA
17	Services de garde d'enfants	CP12401	NA
18	Carburants	CP07221, CP07222	CP07221 - Diesel, CP07222 - Essence
98	Biens durables	CP05 (sauf réparation), CP071, CP091, CP0921, CP0922	NA

Source : LU-HBS 2020.

3.4. Résultats

Afin de comprendre les différences entre les genres dans l'impact distributif de l'inflation, les ménages sont classés en fonction de leurs caractéristiques démographiques (célibataires, célibataires avec enfants, couples, couples avec enfants et autres ménages) et du genre du chef de ménage. Afin d'étudier les différences entre les genres dans la distribution des revenus, ces types de ménages sont encore divisés en fonction des niveaux de revenu disponible : au-dessus et au-dessous du revenu disponible équivalent médian des ménages.

3.4.1. Composition des dépenses et de l'épargne en pourcentage du revenu total par type de ménage

L'analyse menée porte, tout d'abord, sur la répartition des dépenses et de l'épargne entre les différents types de ménages, qui sont classés en deux catégories de revenus. Ceux dont les revenus sont inférieurs ou égaux à la médiane du revenu disponible équivalent des ménages sont classés dans la catégorie des « bas revenus », tandis que les ménages dont les revenus sont supérieurs à cette médiane sont classés dans la catégorie des « hauts revenus ».

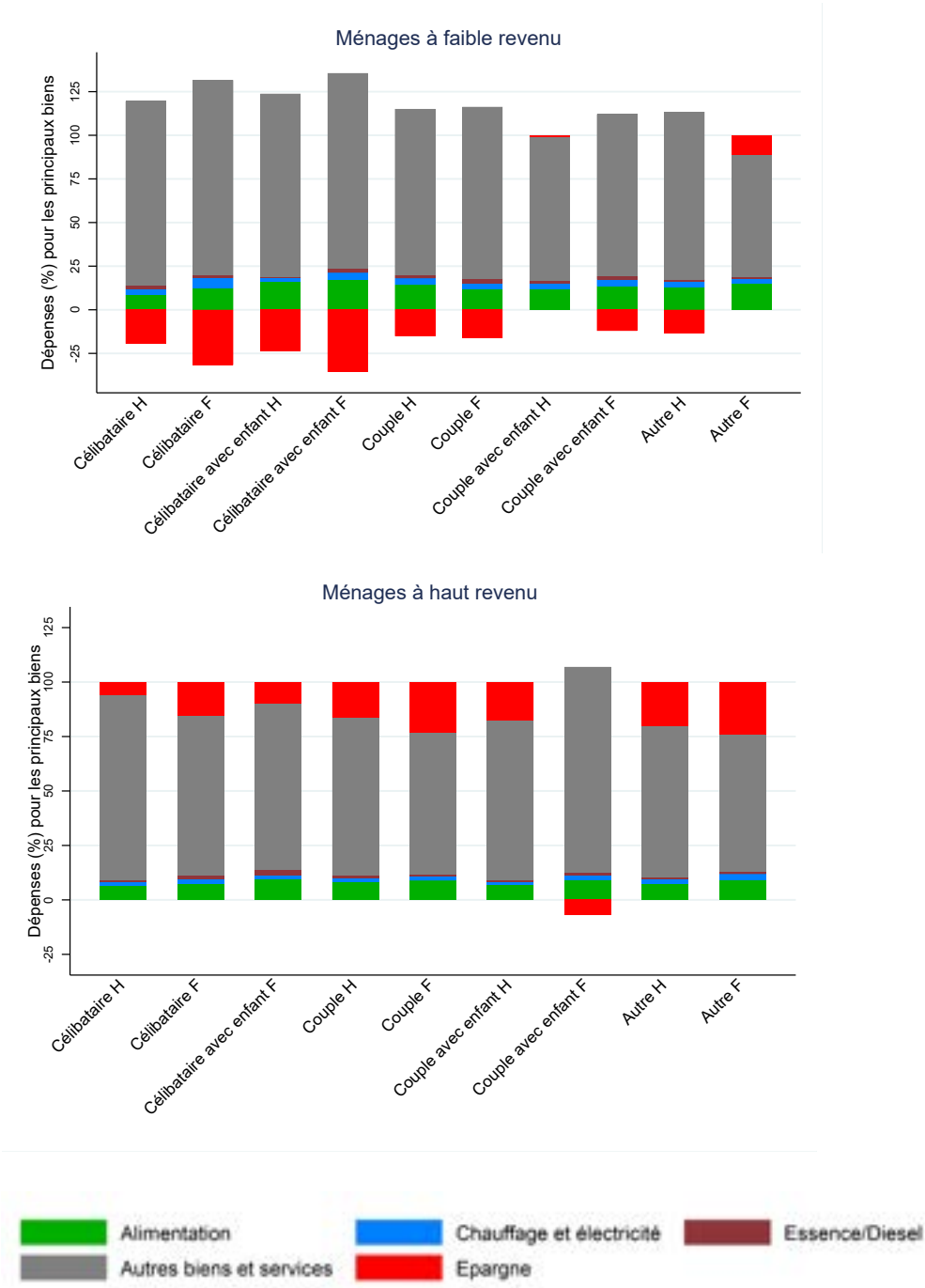
Le **Graphique 3-1** présente une ventilation détaillée des dépenses en sous-composantes clés - alimentation, chauffage et électricité, carburants, et autres biens et services - ainsi que de l'épargne, exprimée en parts du revenu total. Les données sont présentées en deux parties : la partie supérieure illustre les ménages à faible revenu, et la partie inférieure les ménages à revenu élevé.

Les résultats soulignent d'importantes différences entre les hommes et les femmes en matière de dépenses, en particulier parmi les *ménages à faibles revenus*. Dans cette catégorie, les ménages dirigés par des femmes consacrent une part plus importante de leur revenu à des produits essentiels tels que la nourriture et l'énergie. Par conséquent, les fluctuations de prix dans ces domaines affectent de manière disproportionnée les ménages dirigés par des femmes, en particulier lorsque leurs revenus restent stagnants. En outre, les *ménages dirigés par des femmes à bas revenus* affichent des taux de désépargne plus élevés que les *ménages dirigés par des hommes*, ce qui se traduit par des taux d'épargne négatifs importants. Ces résultats soulignent la **vulnérabilité des ménages à bas revenus dirigés par des femmes** aux pressions inflationnistes et à l'instabilité économique, ce qui suggère la nécessité de politiques ciblées pour renforcer leur résilience financière.

Dans l'ensemble, les ménages à bas revenus, quel que soit leur genre, affichent généralement des taux d'épargne négatifs. Cela suggère une capacité limitée à compter sur l'épargne comme filet de sécurité financier, ce qui les rend plus sensibles aux chocs économiques. En revanche, les ménages à hauts revenus conservent généralement des taux d'épargne élevés, ce qui leur donne la flexibilité financière nécessaire pour maintenir leurs dépenses en puisant dans leur épargne en cas de chocs financiers défavorables.²³

²³ La catégorie « Célibataire avec enfant H » n'est pas visualisée dans le second graphique à cause de sa trop petite taille dans l'échantillon.

Graphique 3-1. Parts de revenu des principaux groupes de dépenses en produits de base et épargne



F = Femme et H = Homme.
Source : données LU-HBS 2020, calcul des auteurs.

Principaux résultats

Dépenses et économies

- Les ménages à bas revenus dirigés par des femmes consacrent une part plus importante de leurs revenus à des produits de première nécessité tels que la nourriture et l'énergie. Ils sont donc plus sensibles aux fluctuations des prix dans ces domaines.
- Les ménages dirigés par des femmes à faibles revenus présentent également des taux de désépargne plus élevés, ce qui suggère qu'ils sont plus vulnérables sur le plan économique.
- Les ménages à hauts revenus conservent généralement de bons taux d'épargne, ce qui leur permet de se prémunir contre les chocs économiques.

3.4.2. Les dépenses des ménages.

L'analyse menée porte, ensuite, sur la composition du panier de consommation selon les différents types de ménages. Le **Graphique 3.2** montre les parts de dépenses des principaux groupes de produits dans la consommation totale (chauffage et électricité, alimentation, carburants et autres biens et services) par différents types de ménages, en maintenant la distinction entre ménages à bas revenus (en haut) et ménages à hauts revenus (en bas). Nous obtenons une compréhension nuancée de la manière dont le genre et le revenu s'entremêlent pour influencer les comportements des ménages en matière de dépenses.

3.4.2.1. Interaction du genre et du revenu dans les dépenses des ménages

Dans les ménages à bas revenus, les ménages dirigés par des femmes consacrent généralement une part plus importante de leur revenu aux produits de première nécessité tels que la nourriture, le chauffage et l'électricité. Les seules exceptions à cette tendance semblent être les couples sans enfants, pour lesquels la situation est inversée. Pour les couples avec enfants la différence de dépenses entre les genres pour ces produits de première nécessité est moins prononcée. Cette observation pourrait suggérer que, dans les couches de revenus inférieures, les femmes établissent des priorités ou gèrent leur budget différemment, en mettant peut-être l'accent sur les besoins nutritionnels et de confort. Il est intéressant de noter que cette tendance se retrouve aussi dans les ménages à hauts revenus. En effet, les ménages dirigés par des femmes dans cette catégorie de revenus allouent également une plus grande part de leur budget à la nourriture, au chauffage et à l'électricité.

Quel que soit le niveau de revenu, les ménages dirigés par un homme consacrent une part plus importante de leur revenu aux autres biens et services. Les couples (avec ou sans enfants) de la tranche des bas revenus constituent une exception, puisque c'est l'inverse qui se produit.

Cette tendance uniforme entre les niveaux de revenus pourrait indiquer que l'effet du genre persiste à tous les niveaux de revenus, avec un modèle de priorités de dépenses spécifique au genre qui résiste relativement bien aux variations du bien-être financier.

3.4.2.2. Différences de revenus et dépenses de base

Lorsque nous examinons les ménages du même type, un autre niveau de complexité apparaît. Dans tous les types de ménages - célibataires, célibataires avec enfants, couples, etc. - les ménages à bas revenus consacrent systématiquement une part plus importante de leurs revenus à des produits de première nécessité tels que la nourriture et l'énergie. Cela corrobore le principe économique connu sous le nom de loi d'Engel, qui stipule que la proportion du revenu consacrée aux biens de première nécessité diminue à mesure que le revenu augmente. Cela souligne la vulnérabilité des ménages à faibles revenus à l'égard des variations de prix des biens et services essentiels, suggérant ainsi la nécessité d'adopter des approches politiques différentes pour les ménages à bas revenus et les ménages à hauts revenus.

3.4.2.3. Implications politiques

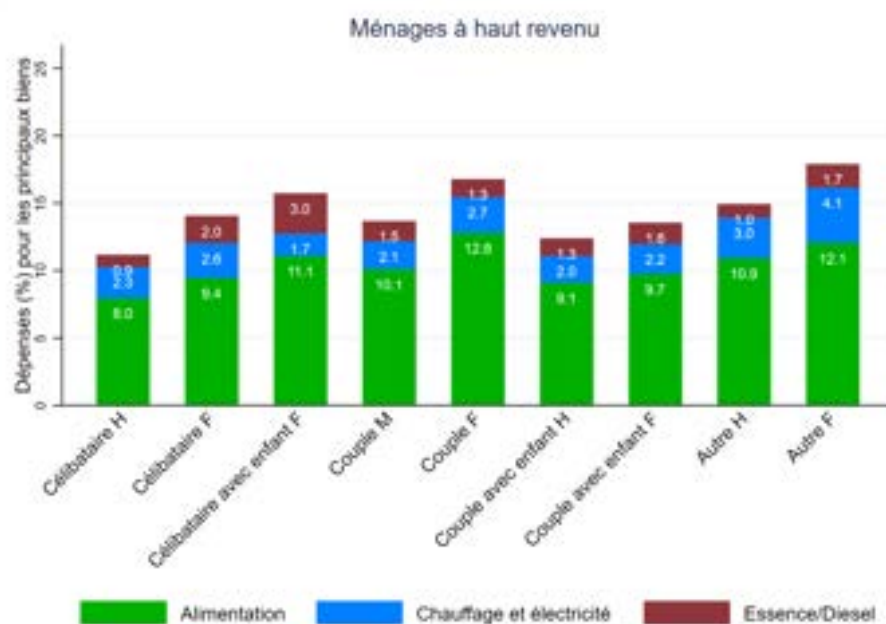
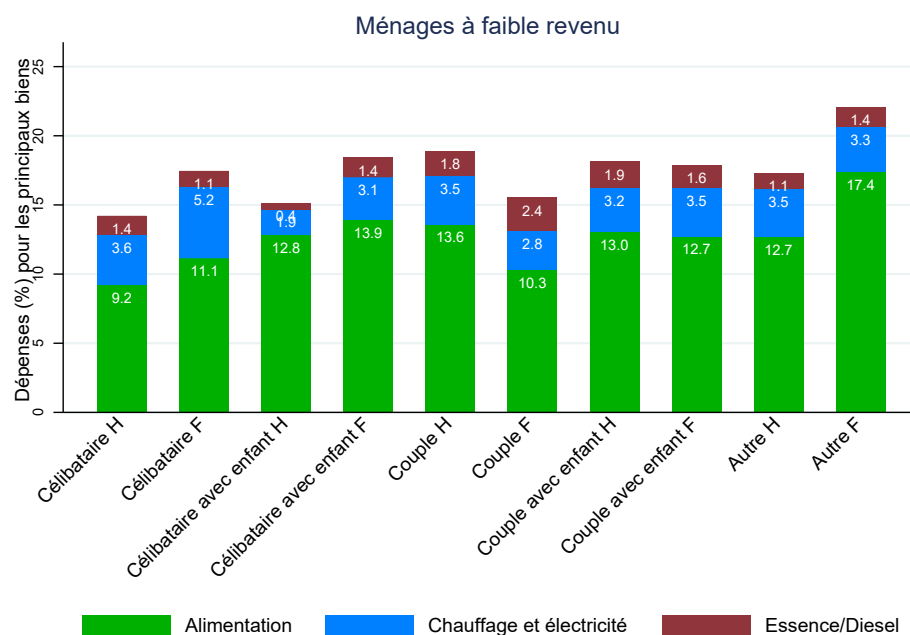
Les résultats dégagés ont plusieurs implications politiques. Tout d'abord, les ménages à bas revenus et, en particulier, ceux dirigés par des femmes, sont plus sensibles aux variations des prix des biens et des services essentiels. Des politiques ciblées pourraient donc avoir un impact plus important sur ces groupes vulnérables. Deuxièmement, la priorité des femmes pour les biens essentiels, quel que soit leur niveau de revenu, devraient être pris en compte lors de la conception d'interventions visant à réduire les disparités économiques et les pressions inflationnistes.

Principaux résultats

Part de budget pour les biens de consommation

- Les ménages dirigés par des femmes, quel que soit leur niveau de revenu, consacrent davantage de ressources aux produits de première nécessité tels que la nourriture et le chauffage.
- Les ménages dirigés par des hommes dépensent généralement davantage pour d'autres biens et services, sauf dans certaines catégories à faibles revenus.

Graphique 3-2. Répartition des dépenses pour les principaux groupes de produits : chauffage et électricité, alimentation, carburants et autres biens et services



Note : Les pourcentages des autres biens et services sont 1 - les pourcentages cumulées du chauffage et de l'électricité, de l'alimentation et des carburants.

Source : LU-HBS 2020, calcul des auteurs.

3.4.3. Facteurs d'inflation selon les types de ménages

3.4.3.1. Variabilité de l'impact de l'inflation due au chauffage et à l'électricité en fonction du genre

L'analyse menée ici se concentre sur les taux d'inflation associés au chauffage et à l'électricité, éléments clés des dépenses des ménages. Le **Graphique 3.3** présente ces taux pour les différents types de ménages répartis en deux segments de revenus : les ménages à bas revenus et les ménages à hauts revenus.

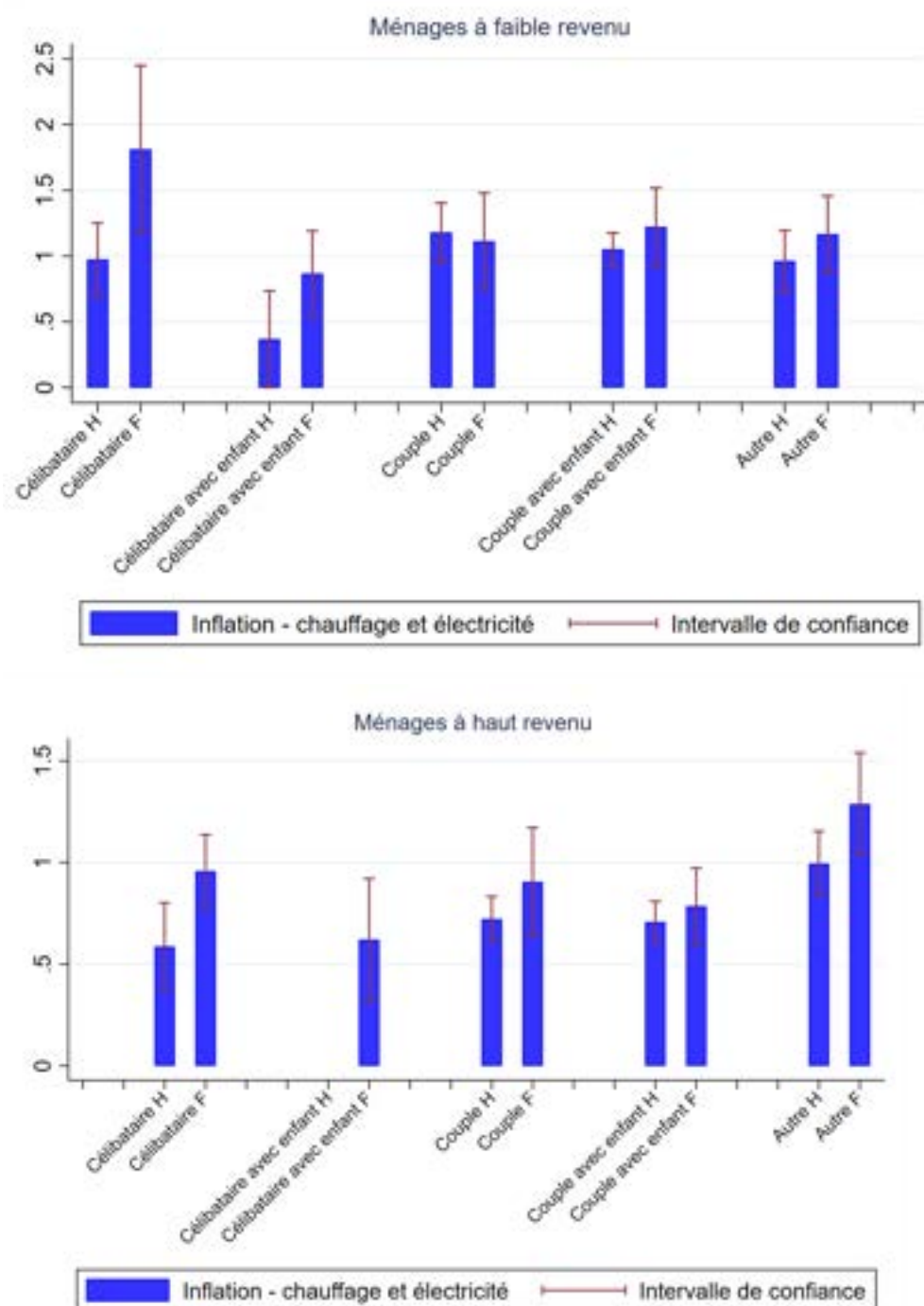
Pour les *ménages à bas revenus*, les foyers dirigés par des femmes supportent généralement une charge inflationniste plus importante en matière de chauffage et d'électricité que ceux dirigés par des hommes. Il est intéressant de noter que cette tendance n'est pas observée chez les couples. Ces disparités entre les genres sont statistiquement significatives, en particulier chez les célibataires, avec ou sans enfants, ce qui met en évidence la vulnérabilité spécifique des *ménages à bas revenus, célibataires et dirigés par une femme*, face à l'inflation des services essentiels tels que le chauffage et l'électricité.

Dans la tranche des revenus élevés, il peut également être constaté que les ménages dirigés par des femmes connaissent des taux d'inflation plus élevés pour ces biens. Ici, l'importance des différences entre les genres se limite aux célibataires et aux « autres » types de ménages, ce qui indique que l'impact de l'inflation du chauffage et de l'électricité n'est pas uniforme selon la structure des ménages, même parmi les plus aisés.

En outre, si l'on considère les ménages du même type, la charge de l'inflation pour le chauffage et l'électricité est nettement plus élevée pour les ménages à faibles revenus, ces résultats étant statistiquement significatifs pour la plupart des types de ménages. Cela suggère qu'au-delà des disparités entre les genres, le niveau de revenu lui-même est un facteur déterminant de la vulnérabilité à l'inflation des services publics essentiels.

En résumé, les ménages à faibles et à hauts revenus dirigés par des femmes - en particulier celles qui sont célibataires - sont plus exposés à l'inflation de services clés tels que le chauffage et l'électricité. En outre, les ménages à faibles revenus, quel que soit leur type, sont confrontés à un taux d'inflation nettement plus élevé pour ces services que ceux à revenus élevés.

Graphique 3-3. Inflation liée au chauffage et à l'électricité



Note : intervalles de confiance à 90%.

Source : LU-HBS 2020, calcul des auteurs.

3.4.3.2. Variabilité de l'impact de l'inflation des denrées alimentaires selon le genre

L'analyse menée vise à présent à examiner la répartition de l'inflation alimentaire en fonction de la structure des ménages et des niveaux de revenus ; celle-ci révèle des schémas distincts selon le genre (cf. **Graphique 3-4**).

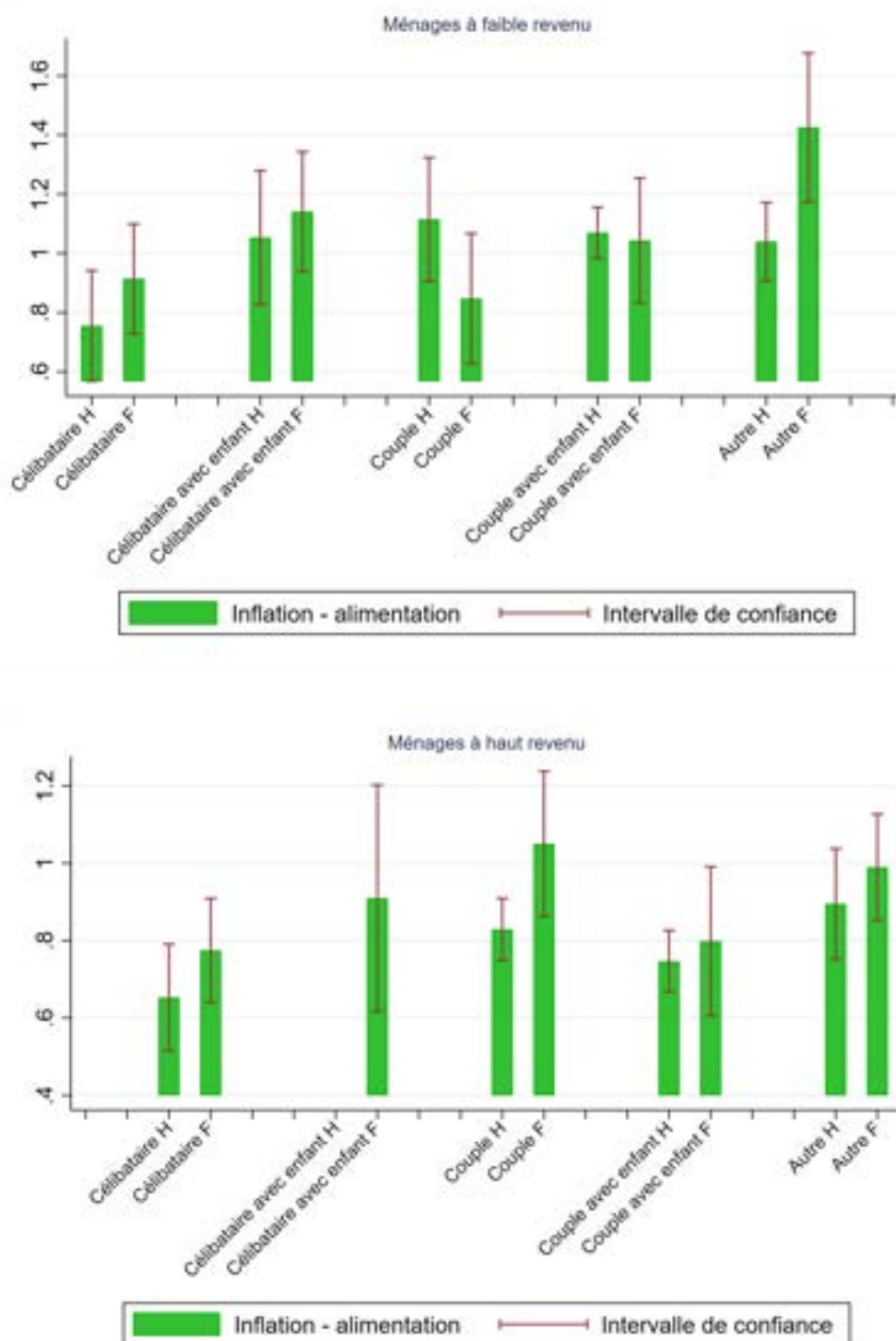
Parmi les ménages à faibles revenus, les données suggèrent que les ménages dirigés par des femmes sont généralement confrontés à une inflation alimentaire plus élevée que les ménages dirigés par des hommes ; étonnamment, cette tendance ne s'inverse que pour les couples. Pour cette catégorie de revenus, l'importance de ces résultats se concentre donc sur les « couples » et les « autres » types de ménages.

De même, dans les ménages à revenus élevés, ceux dirigés par des femmes connaissent une inflation alimentaire plus élevée, mais la signification statistique de ces observations ne concerne que les couples.

Il est important de noter qu'une tendance générale se dégage lorsque l'on compare les ménages du même type démographique : quel que soit le genre, les ménages à faibles revenus sont confrontés à des taux d'inflation alimentaire plus élevés, qui sont statistiquement significatifs pour la majorité des types de ménages. Cette observation souligne que, si le genre est un facteur essentiel pour déterminer l'exposition à l'inflation alimentaire, le niveau de revenu reste un déterminant tout aussi essentiel de la résistance financière à l'augmentation des coûts alimentaires.

En conclusion, les ménages dirigés par des femmes - à l'exception des couples à faibles revenus - sont généralement plus sensibles aux fluctuations des prix des denrées alimentaires. En outre, les ménages à faibles revenus, quelle que soit leur composition, sont confrontés à un risque statistiquement plus élevé d'inflation alimentaire.

Graphique 3-4. Inflation alimentaire



Note : intervalles de confiance à 90%.

Source : LU-HBS 2020, calcul des auteurs.

3.4.3.3. Variabilité de l'impact de l'inflation globale selon le genre

L'impact nuancé de l'inflation sur différents types de ménages, en fonction du niveau de revenu et du genre du chef de famille, met en évidence un paysage complexe de vulnérabilité et de résilience économiques. En s'appuyant sur les observations précédentes relatives à l'inflation des produits de base tels que les denrées alimentaires (cf. **Graphique 3-4**), le chauffage et l'électricité (cf. **Graphique 3-3**), le **Graphique 3-5** permet de mieux comprendre l'impact global de l'inflation et ses facteurs et rend compte de l'inflation en juillet 2022 pour le ménage moyen, tous types de ménages confondus, à partir des principales sous-composantes des produits de base : chauffage et électricité, denrées alimentaires, carburants et autres biens et services. Le **Graphique 3-6** présente les taux d'inflation globaux et leurs intervalles de confiance à 90%.

Une interaction complexe apparaît entre le genre, le type de ménage et le niveau de revenu pour déterminer l'impact de l'inflation.

Thèmes communs aux différents niveaux de revenus

La principale constatation est que, si les différences entre les genres sont apparentes dans l'inflation liée aux biens de première nécessité, ces différences s'estompent largement lorsque l'on considère les taux d'inflation globaux. Il est intéressant de noter qu'à tous les niveaux de revenus, les ménages dirigés par des femmes semblent moins affectés par l'inflation des biens et des services non essentiels, à l'exception des couples avec enfants. Cet équilibre se traduit essentiellement par une différence hétérogène entre les genres dans l'impact de l'inflation globale, ce qui modifie la dynamique que nous avons observée dans les seuls domaines de l'alimentation, du chauffage et de l'électricité.

Ménages à bas revenus

Au sein de la strate des bas revenus, les tendances sont nuancées :

- **Les célibataires et les parents isolés** : Bien que les femmes et les mères célibataires soient davantage confrontées à l'inflation des produits de première nécessité, elles sont moins touchées par l'inflation des autres biens et services que leurs homologues masculins. Il en résulte un écart statistiquement insignifiant entre les hommes et les femmes en ce qui concerne l'inflation globale.
- **Couples sans enfants** : Les couples dirigés par une femme sans enfants sont confrontés à une inflation plus faible dans toutes les catégories, ce qui se traduit par un niveau d'inflation global nettement inférieur à celui de leurs homologues masculins.
- **Couples avec enfants** : À l'inverse, les couples dirigés par une femme et ayant des enfants sont confrontés à un niveau d'inflation global plus élevé, en grande partie imputable à l'inflation plus élevée des autres biens et services.
- **Autres** : Ces ménages connaissent une inflation globale plus élevée, principalement due à une combinaison de produits de première nécessité et d'autres biens et services, lorsqu'ils sont dirigés par des femmes.

Ménages à hauts revenus

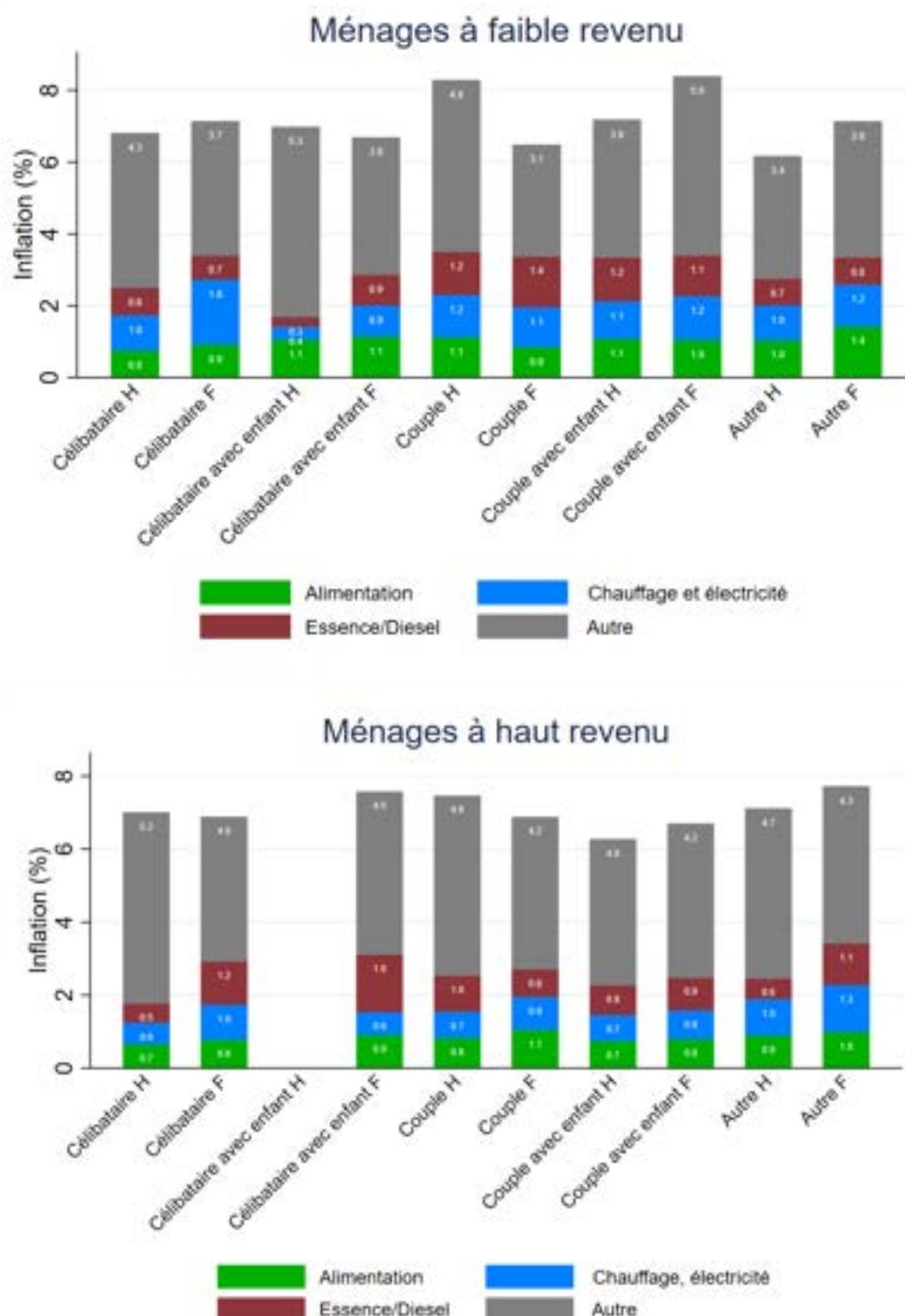
Le secteur des hauts revenus révèle ses propres complexités :

- **Les célibataires :** Les hommes et les femmes célibataires sont confrontés à une inflation globale similaire, bien que les femmes subissent une inflation plus élevée pour les produits de première nécessité et une inflation plus faible pour les autres biens et services.
- **Les couples :** Dans ce cas, les ménages dirigés par un homme connaissent une inflation globale nettement plus élevée, en raison de l'effet dominant des autres biens et services.
- **Couples avec enfants :** Contrairement aux ménages à faibles revenus, les couples à revenus élevés avec enfants dirigés par une femme connaissent une inflation globale nettement plus élevée, influencée à la fois par les produits de première nécessité et par les autres biens et services.
- **Autres :** L'écart entre les genres dans l'inflation globale est présent mais n'est pas statistiquement significatif, les ménages dirigés par des femmes connaissant généralement une inflation plus élevée.

3.4.3.4. Implications politiques

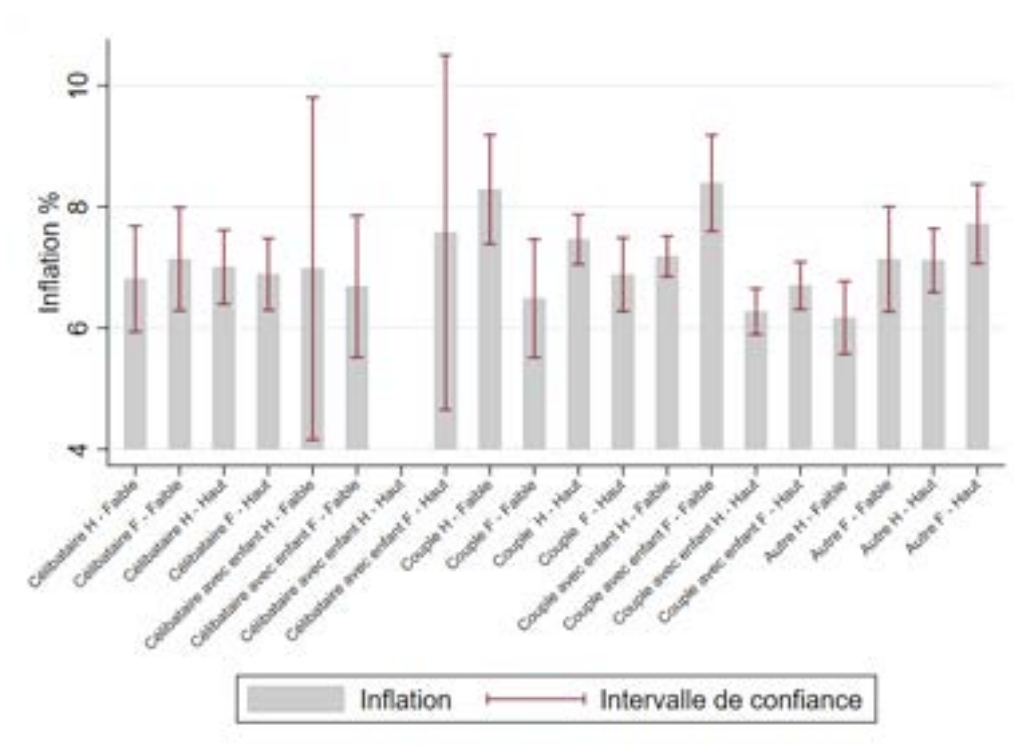
Les effets différenciés selon le genre observés suggèrent des interventions ciblées, tenant compte à la fois du genre et du type de ménage. D'une part, les données indiquent que les femmes, en particulier dans les ménages à faibles revenus, sont plus vulnérables aux pressions inflationnistes sur les produits de première nécessité. D'autre part, l'écart entre les hommes et les femmes en ce qui concerne l'inflation globale varie, ce qui nécessite des mesures politiques nuancées qui tiennent compte de l'ensemble du panier de biens et de services consommés par les différents ménages.

Graphique 3-5. Estimation de l'inflation par principales sous-composantes des produits de base



Source : LU-HBS 2020, calcul des auteurs.

Graphique 3-6. Taux d'inflation globaux selon le type de ménage, le genre et le niveau de revenu



Note : intervalles de confiance à 90%.

Source : LU-HBS 2020, calcul des auteurs.

Principaux résultats

- Les ménages dirigés par des femmes, qu'ils soient à faibles ou à hauts revenus, sont plus exposés à l'inflation des biens essentiels tels que l'énergie et les denrées alimentaires. L'effet n'est toutefois pas uniforme selon la structure des ménages.
- Les différences entre les genres en ce qui concerne l'inflation des biens de première nécessité tendent à s'estomper lorsque l'on considère les taux d'inflation globaux. Les ménages dirigés par des femmes, quel que soit leur niveau de revenu, semblent moins touchés par l'inflation des biens et des services non essentiels que les ménages dirigés par des hommes, à l'exception des ménages avec enfants, ce qui se traduit par un impact complexe et varié du genre sur l'inflation globale.
- À tous les niveaux de revenus, la différence d'inflation globale entre les hommes et les femmes varie selon la structure des ménages, influencée par les dépenses consacrées aux biens de première nécessité et aux autres biens et services.
- Un écart significatif entre les genres en ce qui concerne l'inflation globale est constaté pour les couples avec ou sans enfants et les « autres » types de ménages à tous les niveaux de revenus : les ménages dirigés par des femmes semblent plus touchés par l'inflation, à l'exception des couples sans enfants où c'est l'inverse qui se produit.

- Il n'apparaît pas souhaitable d'adopter une approche unique pour atténuer les effets de l'inflation. Les interventions politiques devraient être nuancées et cibler les vulnérabilités spécifiques liées au genre et aux niveaux de revenus.

3.4.4. La distribution des taux d'inflation pour les produits essentiels

Afin de fournir plusieurs aperçus supplémentaires sur la dynamique des taux d'inflation pour les principales sous-composantes des produits essentiels au niveau des ménages et sur la manière dont des facteurs tels que le genre, le niveau de revenu et la composition du ménage sont liés aux différents niveaux d'inflation subis par les ménages, nous utilisons à la fois les techniques des moindres carrés ordinaires (MCO) et de la régression par quantile. Les MCO présentent l'avantage d'estimer les effets moyens de chaque variable explicative sur la variable dépendante (taux d'inflation au niveau des ménages), ce qui permet d'avoir une compréhension générale de la corrélation entre ces facteurs et les taux d'inflation des ménages.

Ces deux différentes techniques fournissent des informations complémentaires. Les MCO estiment les effets à la moyenne, en supposant que l'impact de chaque variable est constant sur toutes les observations, ce qui ne permet pas de saisir le fait que l'impact de certaines variables peut varier en fonction des différents niveaux d'inflation. En revanche, la régression par quantile permet d'examiner ces relations en différents points de la distribution des taux d'inflation, et pas seulement au niveau de la moyenne. Ceci est particulièrement important pour comprendre comment *différents types de ménages se comportent dans différentes conditions inflationnistes, qu'elles soient légères, modérées ou extrêmes*. Par exemple, alors que l'impact moyen peut être minime, l'effet sur les quantiles supérieurs (d'inflation) peut être très prononcé pour des groupes spécifiques tels que les ménages à bas revenus ou les familles monoparentales. Ainsi, en utilisant à la fois les MCO et les régressions par quantile, une image plus complète et plus nuancée des multiples façons dont les facteurs démographiques et économiques s'entremêlent avec l'inflation au niveau des ménages est obtenue.

En suivant la structure des résultats ci-dessus, nous analyserons tout d'abord l'inflation du chauffage et de l'électricité (3.4.4.1.), puis l'inflation des denrées alimentaires (3.4.4.2.) et des autres biens et services (3.4.4.3.).

3.4.4.1. Chauffage et énergie

Les résultats présentés dans le **Tableau 3-3** offrent une image nuancée de la manière dont l'inflation des prix du chauffage et de l'énergie affecte les ménages différemment en fonction de diverses caractéristiques, notamment le genre, le revenu et la structure familiale. L'utilisation des MCO et de la régression par quantile permet une meilleure compréhension de ces dynamiques.

Genre et revenu

Le fait d'être *une femme* présente généralement une corrélation positive avec l'inflation des prix du chauffage et de l'énergie, mais cette relation est particulièrement marquée à l'extrémité supérieure de la distribution (75^e percentile). Cela pourrait suggérer que les femmes, en

particulier celles qui se situent dans la tranche d'inflation la plus élevée, sont touchées de manière disproportionnée. L'effet n'est toutefois pas statistiquement significatif.

Les ménages à bas revenus sont particulièrement vulnérables à l'inflation des prix du chauffage et de l'énergie. Les estimations des MCO indiquent une inflation statistiquement plus élevée pour ces ménages que pour les ménages à revenus élevés. Ce résultat est cohérent dans la distribution des taux d'inflation, mais il est particulièrement significatif au 75^e percentile, ce qui souligne la situation défavorable des ménages à faibles revenus. Ces résultats soulignent que les ménages à faibles revenus ne sont pas seulement plus vulnérables en moyenne, mais qu'ils sont confrontés à des risques encore plus élevés en cas de forte hausse des prix du chauffage et de l'énergie.

Le fait d'être une femme et d'avoir un faible revenu semble exacerber les effets de cette inflation à l'extrémité supérieure de la distribution (au 75^e percentile). Cela peut indiquer une vulnérabilité accrue à l'inflation des prix du chauffage et de l'électricité pour les femmes à faibles revenus en présence de niveaux très élevés d'inflation pour ce type de biens.

Implications politiques

Ces résultats suggèrent que des interventions ciblées sont nécessaires, en particulier pour les ménages à faibles revenus et spécialement pour les femmes. Les décideurs politiques devraient tenir compte de leur vulnérabilité en développant des programmes en réponse au stress financier lié à l'augmentation des coûts du chauffage et de l'énergie.

Tableau 3-3. Estimations des MCO et de la régression par quantile pour l'inflation des prix du chauffage et de l'énergie

Variables explicatives	MCO	QR_25	QR_50	QR_75
Femme	0.261	0.144	0.119	0.315
Célibataire	-0.043	-0.358**	0.076	0.114
Faible revenu	0.388***	0.194	0.239*	0.446***
Avec enfant	0.092	0.153	0.339	-0.008
Femme célibataire	0.088	0.322	-0.004	-0.05
Femmes à faible revenu	0.189	-0.374	0.273	0.542*
Femme avec enfant	-0.33	0.083	-0.238	-0.369
Nombre d'enfants	-0.062	-0.089	-0.057	0.031
Nombre d'adultes	0.079	-0.056	0.025	0.158**
Âge responsable2	0.082	0.074	0.119	0.116
Responsable à l'âge de 3 ans	0.508	0.215	0.27	0.596**
Employé	-0.178	-0.091	-0.084	-0.493
Pension	-0.286	-0.116	0.192	-0.418
Chômeur	-0.213	-0.117	0.001	-0.364
Étudiant	0.057	-0.104	-0.033	-0.024
Constant	0.614	0.513*	0.432	0.994*

Note : * p<0,05 ; ** p<0,01 ; *** p<0,001

3.4.4.2. Inflation alimentaire

Genre et revenu

Le modèle MCO suggère que le fait d'être une femme a un effet négligeable sur l'inflation alimentaire ; ce résultat s'aligne sur les recherches existantes indiquant que le genre à lui seul peut ne pas être un facteur décisif dans l'évolution de l'inflation alimentaire des ménages (cf. **Tableau 3-4**). Toutefois, le fait que les ménages à faibles revenus connaissent une inflation alimentaire nettement plus élevée - en particulier au niveau du 75^e percentile - pourrait être révélateur de la « pénalité de pauvreté », les ménages à faibles revenus devant faire face à des coûts plus élevés (par exemple, Prahalad, 2004 ; Caplovitz, 1967). La pénalité de pauvreté peut se manifester de différentes manières, notamment par des coûts de transport plus élevés pour accéder à des aliments abordables ou par l'impossibilité d'acheter en gros, ce qui se traduit souvent par des prix unitaires plus élevés. Ce phénomène a été confirmé empiriquement par des études comme celles de Tach et Amorim (2015), qui ont montré que les ménages à bas revenus paient souvent plus cher pour le même panier de biens que les ménages à revenus plus élevés.

Composition du ménage

L'effet négatif d'être « single » sur l'inflation alimentaire est significatif dans le modèle MCO et au 25^e percentile de la régression par quantile. Cela suggère que les célibataires disposent d'une plus grande flexibilité dans leurs choix alimentaires et peuvent opter pour des produits moins chers, une théorie qui a été proposée dans le cadre de la recherche sur le comportement des consommateurs.

L'effet positif significatif pour les ménages ayant des enfants au 50^e percentile s'aligne sur la littérature indiquant que les familles avec enfants sont souvent confrontées à des coûts plus élevés en raison d'une variété de facteurs, y compris des besoins alimentaires plus importants et moins de flexibilité dans les choix alimentaires.

Effets d'interaction

La non-significativité des termes d'interaction suggère que le fait d'être une femme chef de famille monoparentale ou une femme appartenant à un ménage à faible revenu n'a pas d'incidence significative sur l'expérience de l'inflation alimentaire. Cette constatation contraste avec la littérature existante qui souligne souvent que les femmes, en particulier les mères célibataires, sont particulièrement vulnérables aux chocs économiques et à l'inflation.

Tableau 3-4. Estimations de l'inflation alimentaire par les MCO et de la régression par quantile

Variables explicatives	MCO	QR_25	QR_50	QR_75
Femme	0.019	0.058	0.127	-0.032
Célibataire	-0.249*	-0.191**	-0.101	-0.191
Faible revenu	0.238**	0.102	0.148*	0.370***
Avec enfant	0.125	0.038	0.311*	0.224
Femme célibataire	0.216	0.121	0.135	0.222
Femmes à faible revenu	-0.081	-0.037	0.042	0.093
Femme avec enfant	0.039	0.02	-0.175	0.172
Nombre d'enfants	-0.031	0.009	-0.052	-0.074*
Nombre d'adultes	-0.013	-0.015	0.022	0.044
Âge responsable2	0.058	0.004	0.01	0.127
Responsable à l'âge de 3 ans	0.111	0.078	0.268*	0.133
Employé	-0.034	0.048	-0.132	0.122
Pension	-0.001	0.103	-0.248	0.183
Chômeur	0.047	0.236	-0.162	0.105
Étudiant	-0.107	0.022	-0.096	-0.249**
Constant	0.839***	0.464*	0.692**	0.713**

Note : * p<0,05 ; ** p<0,01 ; *** p<0,001

Implications politiques

Compte tenu des résultats pour les ménages à faibles revenus et les familles avec enfants, les interventions politiques pourraient prendre plusieurs formes. Par exemple, des subventions alimentaires ciblées pourraient être plus bénéfiques pour les familles à faibles revenus qui sont touchées davantage par l'inflation alimentaire.

3.4.4.3. Inflation des autres biens et services

Le **Tableau 3-5** offre un aperçu intéressant de l'impact de divers facteurs sur l'inflation liée à d'autres biens et services.

Tableau 3-5. Estimations des régressions par les MCO et par quantiles pour l'inflation des autres biens et services

Variables explicatives	MCO	QR_25	QR_50	QR_75
Femme	-0.447	-0.379	-0.314	-0.281
Célibataire	0.873	0.655**	0.717*	0.842**
Faible revenu	-0.46	-0.892***	-0.950***	-0.885***
Avec enfant	-1.226**	-0.959**	-0.751*	-0.798*
Femme célibataire	-0.920*	-1.009***	-1.016***	-1.316***
Femmes à faible revenu	0.229	0.432	0.748**	0.684*
Femme avec enfant	0.852	0.661	0.33	0.388
Nombre d'enfants	0.219	0.278**	0.092	0.156
Nombre d'adultes	0.303	0.208	0.250*	0.173
Âge responsable2	-0.258	0.15	-0.124	-0.374*
Responsable à l'âge de 3 ans	-0.059	0.408	-0.022	-0.181
Employé	-0.438	0.16	-0.218	-0.058
Pension	-0.236	0.158	-0.297	-0.089
Chômeur	-1.055	-0.843	-0.992	-0.065
Étudiant	0.691**	0.253	0.476*	0.966***
Constant	4.609***	3.314***	4.528***	5.139***

Note : * $p < 0,05$; ** $p < 0,01$; *** $p < 0,001$

Genre et revenu

Le fait d'être une femme est associé à des taux d'inflation plus faibles pour les autres biens et services. Cette corrélation négative est valable en moyenne et pour tous les quantiles de la distribution des taux d'inflation, bien qu'elle ne soit pas statistiquement significative. Cela pourrait suggérer que les femmes sont généralement des consommatrices plus économes lorsqu'il s'agit de dépenses discrétionnaires, un sujet qui a fait l'objet d'une certaine attention dans la littérature sur l'économie comportementale et qui sera repris dans le chapitre 5 de ce rapport.

Un bas ressemble être associé à une inflation significativement plus faible à tous les niveaux de quantile. Cela pourrait signifier que les ménages à faibles revenus renoncent à certains biens et services, peut-être en raison de contraintes budgétaires. Cette observation est en accord avec la littérature existante sur « l'échelle de privation », où les individus à faibles revenus peuvent connaître une inflation réduite en se retirant sélectivement de certains marchés.

L'interaction entre le fait d'être une femme et d'avoir un faible revenu présente un coefficient positif et significatif aux 50^e et 75^e percentiles, ce qui implique que l'inflation frappe plus durement ce groupe démographique. Cela donne du crédit à l'argument selon lequel les femmes à faible revenu sont particulièrement vulnérables aux chocs économiques, une idée largement débattue dans la littérature sur les études de genre.

Composition du ménage

Le fait d'être célibataire est généralement associé à une inflation plus élevée des autres biens et services, un résultat qui est statistiquement significatif aux 50^e et 75^e percentiles. Cela pourrait refléter les choix de mode de vie des célibataires qui dépensent potentiellement plus pour les activités sociales et les biens personnels.

L'interaction entre le fait d'être une femme et d'être célibataire a un impact fortement négatif et significatif sur l'inflation pour tous les quantiles. Cela pourrait suggérer que les femmes célibataires sont particulièrement aptes à atténuer les pressions inflationnistes, peut-être en étant très sélectives dans leurs dépenses.

Les enfants

Le fait d'avoir des enfants est associé à une inflation significativement plus faible des autres biens et services. Cela pourrait suggérer que les familles avec enfants donnent la priorité aux dépenses essentielles plutôt qu'aux dépenses discrétionnaires.

Principaux résultats

Inflation de l'énergie

- **Genre** : Les femmes sont généralement plus touchées par l'inflation des prix du chauffage et de l'électricité, en particulier dans la partie supérieure (75^e percentile) de la distribution des taux d'inflation. Toutefois, cet effet n'est pas statistiquement significatif.
- **Revenu** : Les ménages à faibles revenus sont confrontés à un niveau d'inflation de l'énergie statistiquement plus significatif. Cette vulnérabilité est particulièrement prononcée au 75^e percentile de la distribution de l'inflation.
- **Interaction entre le genre et le revenu** : Les femmes à faibles revenus sont très vulnérables, surtout à l'extrémité supérieure de la distribution de l'inflation de l'énergie.

Inflation des biens alimentaires

- **Genre** : Les ménages dirigés par des femmes ne semblent pas être beaucoup plus touchés par l'inflation alimentaire que les ménages dirigés par des hommes.
- **Revenu** : Les ménages à faibles revenus sont confrontés à une inflation alimentaire nettement plus élevée, ce qui est conforme au concept de « pénalité de pauvreté ».
- **Composition du ménage** : Les personnes seules semblent être moins confrontées à l'inflation alimentaire, peut-être en raison d'une plus grande flexibilité dans les choix alimentaires. Les familles avec enfants sont confrontées à une inflation alimentaire plus élevée, en particulier au 50^e percentile de la distribution de l'inflation.

Inflation des autres biens et services

- **Genre** : Les femmes connaissent une inflation plus faible dans cette catégorie, bien que l'effet ne soit pas statistiquement significatif.

- **Revenu** : Les ménages à faibles revenus sont également confrontés à une inflation plus faible, ce qui suggère qu'ils pourraient renoncer à des dépenses discrétionnaires.
- **Interaction entre le genre et le revenu** : L'inflation touche plus durement les femmes à faibles revenus aux 50^e et 75^e percentiles.
- **Composition du ménage** : Le fait d'être célibataire est associé à une inflation plus élevée dans cette catégorie, peut-être en raison de choix de vie différents.
- **Les enfants** : Le fait d'avoir des enfants entraîne une baisse de l'inflation subie, peut-être parce que les familles donnent la priorité aux dépenses essentielles plutôt qu'aux dépenses discrétionnaires.

Implications politiques

- **Inflation de l'énergie** : Des interventions ciblées seraient nécessaires pour les ménages à faibles revenus et pour les femmes, en particulier celles qui appartiennent à ces deux catégories.
- **Inflation alimentaire** : Des politiques telles que les subventions alimentaires ciblées pourraient être bénéfiques pour les familles à faibles revenus qui sont fortement touchées par l'inflation alimentaire.

3.5. Résultats et conclusion

L'analyse réalisée fournit des informations précieuses sur les interactions complexes entre le genre, le niveau de revenu et la composition du ménage dans la détermination des vulnérabilités économiques liées à l'inflation.

Dans le contexte des *dépenses et de l'épargne*, l'étude enrichit notre compréhension de l'intersectionnalité des vulnérabilités économiques. Les ménages à bas revenus dirigés par des femmes sont non seulement confrontés à de multiples pressions inflationnistes, mais ils consacrent également une part plus importante de leurs revenus à des produits essentiels tels que la nourriture et l'énergie, ce qui les rend particulièrement sensibles aux fluctuations des prix dans ces domaines. Cette fragilité économique est exacerbée par leur taux de désépargne plus élevé, ce qui témoigne d'une situation financière plus précaire. En revanche, les ménages à hauts revenus conservent généralement des taux d'épargne élevés, ce qui leur permet de disposer d'un « coussin financier » pour absorber les chocs économiques. *Cet impact disparate souligne le besoin crucial de mesures politiques adaptées qui répondent aux vulnérabilités spécifiques des ménages dirigés par des femmes à bas revenus en matière d'inflation et de stabilité financière, tout en reconnaissant l'effet amortisseur de l'épargne dans les ménages à revenus élevés.*

En analysant la *part du budget* allouée aux principaux groupes de produits, des schémas distincts façonnés par le *leadership* des hommes et des femmes au sein des ménages sont observés. Les ménages dirigés par des femmes, dans toutes les tranches de revenus, accordent la priorité aux dépenses essentielles telles que la nourriture et le chauffage. Ce mode d'allocation pourrait les rendre plus vulnérables à l'inflation dans ces domaines critiques. En revanche, les ménages dirigés par des hommes consacrent généralement une plus grande part de leur budget à d'autres biens et services, ce qui témoigne d'un ensemble différent de priorités en matière de

dépenses. Toutefois, il convient de noter que dans certaines catégories de ménages à bas revenus, les ménages dirigés par des hommes privilégient également les dépenses essentielles.

En ce qui concerne l'impact de l'**inflation sur les produits de première nécessité (alimentation, chauffage et électricité)**, il existe des différences notables en fonction du genre et du revenu. Les ménages dirigés par des femmes, qu'ils appartiennent à la catégorie des revenus faibles ou élevés, sont généralement plus vulnérables aux augmentations de prix de l'énergie et les denrées alimentaires. Toutefois, l'effet n'est pas uniforme dans toutes les structures de ménage. Par ailleurs, les ménages à faibles revenus dans leur ensemble, quel que soit leur genre, sont plus vulnérables à l'inflation dans ces domaines essentiels, ce qui aggrave leurs difficultés économiques.

Si l'on considère les **taux d'inflation globaux**, les disparités entre les genres observées dans l'inflation des biens de première nécessité tendent à s'atténuer, principalement en raison de l'impact de l'inflation d'autres biens et services. Les ménages dirigés par des femmes, quel que soit leur niveau de revenu, subissent généralement moins d'inflation liée aux biens et services non essentiels, ce qui contrebalance l'effet des biens de première nécessité. Il en résulte un impact complexe d'inflation globale entre les hommes et les femmes, qui varie selon la structure des ménages et est influencé par la répartition des dépenses entre produits de première nécessité et produits discrétionnaires. Plus précisément, il existe une différence notable entre les genres en matière d'inflation globale pour les couples avec ou sans enfants, ainsi que pour les « autres » types de ménages. Dans les couples sans enfants, il est intéressant de noter que les ménages dirigés par une femme semblent moins touchés par l'inflation.

L'analyse de la distribution a permis de mieux comprendre de quelle manière le genre, le niveau de revenu et la composition du ménage sont liés à l'inflation subie par les ménages pour les denrées alimentaires, l'énergie et les autres biens et services à différents niveaux des taux d'inflation (moyenne, 25^e, 50^e et 75^e percentiles).

En ce qui concerne l'**inflation des prix du chauffage et de l'énergie**, l'analyse de la distribution révèle des interactions nuancées entre le genre et les niveaux de revenus. Si les ménages dirigés par des femmes semblent en général plus touchés par l'inflation de l'énergie - en particulier au niveau du 75^e percentile supérieur de la distribution de l'inflation -, les données ne rendent pas ce résultat statistiquement significatif. Cependant, en ce qui concerne les revenus, il existe une corrélation claire et statistiquement significative indiquant que les ménages à bas revenus sont particulièrement vulnérables à des niveaux plus élevés d'inflation de l'énergie, cette vulnérabilité étant la plus aiguë au niveau du 75^e percentile. En outre, les femmes à faibles revenus sont plus vulnérables à l'inflation de l'énergie, là encore de manière plus marquée à l'extrémité supérieure de la distribution. Ces résultats suggèrent que des interventions politiques ciblées pourraient être nécessaires pour remédier aux vulnérabilités spécifiques auxquelles sont confrontés les ménages et les femmes à faibles revenus, en particulier ceux qui appartiennent à ces deux catégories.

L'impact de l'**inflation alimentaire** varie de manière significative entre les différents groupes démographiques, mais pas nécessairement de la manière à laquelle on pourrait s'attendre en se basant uniquement sur le genre. En effet, les ménages dirigés par des femmes ne présentent pas

de différence statistiquement significative par rapport aux ménages dirigés par des hommes en ce qui concerne l'inflation alimentaire. En revanche, le niveau de revenu joue un rôle crucial : les ménages à faibles revenus sont nettement plus touchés par l'inflation alimentaire, ce qui correspond au concept connu sous le nom de « pénalité de pauvreté ». La structure familiale est également une variable importante dans l'équation de l'inflation. Les célibataires ont tendance à subir moins l'inflation alimentaire, peut-être en raison d'une plus grande flexibilité dans leurs choix alimentaires, tandis que les familles avec enfants sont particulièrement touchées, surtout autour de la médiane ou du 50^e percentile de la distribution de l'inflation.

Les pressions inflationnistes sur les *autres biens et services* semblent se manifester différemment selon les variables démographiques telles que le genre, le revenu et la structure familiale. Si les femmes connaissent généralement une inflation plus faible dans cette catégorie, l'effet n'est pas assez marqué pour être statistiquement significatif. De même, les ménages à bas revenus affichent des taux d'inflation plus faibles, ce qui indique probablement qu'ils réduisent leurs dépenses discrétionnaires pour répondre à leurs besoins essentiels. Il est intéressant de noter que l'intersection du genre et du revenu révèle que les femmes à faibles revenus subissent des effets de l'inflation plus prononcés aux 50^e et 75^e percentiles, ce qui indique une vulnérabilité accrue. En outre, le fait d'être célibataire est en corrélation avec une inflation plus élevée, peut-être influencée par des choix de style de vie différents qui donnent la priorité aux biens non essentiels. À l'inverse, les familles avec enfants semblent être confrontées à une inflation plus faible dans cette catégorie, probablement parce qu'elles privilégient les dépenses essentielles par rapport aux dépenses discrétionnaires. Ces résultats nuancés soulignent la nécessité d'interventions politiques ciblées qui tiennent compte d'une interaction complexe de facteurs démographiques.

Implications politiques

Sur la base de nos conclusions, il devient évident qu'une approche politique unique est moins efficace pour faire face au paysage complexe des pressions inflationnistes par rapport à des interventions ciblées. En outre, des politiques par secteur, telles que des subventions ciblées pour les services essentiels, pourraient offrir un soulagement immédiat aux ménages à faibles revenus les plus vulnérables à l'inflation dans des domaines tels que le chauffage et l'alimentation. Le concept de « pénalité de pauvreté » doit également être systématiquement abordé par le biais de politiques spécifiques visant à garantir un accès équitable à des produits de base abordables. En outre, compte tenu des disparités entre les hommes et les femmes en matière d'inflation selon les différents types de biens et de services, des initiatives politiques tenant compte de la dimension de genre et axées sur les aides financières, les programmes de subvention ou les solutions d'efficacité énergétique pourraient permettre d'atténuer efficacement ces effets disproportionnés. En résumé, une approche politique sur plusieurs fronts, sensible à l'interaction complexe entre le genre, le revenu et la composition des ménages, est souhaitable face aux risques de l'inflation.

En conclusion

Principaux résultats

- **L'intersectionnalité des vulnérabilités économiques** : Les vulnérabilités économiques ne peuvent pas être appréhendées de manière isolée. Par exemple, les ménages à faibles revenus dirigés par des femmes sont doublement désavantagés lorsqu'il s'agit de pressions inflationnistes, en particulier pour les produits de base essentiels comme les denrées alimentaires et l'énergie.
- **Genre et habitudes de dépenses** : Les habitudes de dépenses sont influencées non seulement par le revenu, mais aussi par le genre du chef de famille. Si les taux d'inflation globaux ne diffèrent pas radicalement selon le genre, les ménages dirigés par des femmes sont plus sensibles à l'inflation des biens essentiels, tandis que les ménages dirigés par des hommes subissent l'inflation différemment en raison de leurs habitudes de dépenses différentes.
- **Analyse distributive** : L'analyse des percentiles de revenu permet de mieux comprendre qui est le plus touché par l'inflation des produits essentiels tels que le chauffage et l'alimentation.

Implications politiques

- **Des politiques adaptées** : L'étude préconise l'abandon d'une approche unique en faveur d'interventions ciblées. La budgétisation sensible au genre, par exemple, peut être un outil efficace pour soutenir les ménages dirigés par des femmes.
- **Des interventions par secteur** : Différents types d'inflation (par exemple, chauffage ou nourriture) peuvent nécessiter des politiques sectorielles spécifiques. Pour les ménages à faibles revenus, des subventions ciblées pour les produits essentiels peuvent s'avérer précieuses.
- **S'attaquer à la pénalité de pauvreté** : L'étude souligne la nécessité de se concentrer sur les ménages à bas revenus qui sont touchés de manière disproportionnée par l'inflation alimentaire. Compte tenu de l'impact différencié sur les femmes, en particulier dans les tranches à bas revenus, les aides financières ou les solutions en matière d'efficacité énergétique pourraient être particulièrement efficaces.
- **Une approche multidimensionnelle** prenant en compte un large éventail de facteurs, notamment le genre, le revenu et la composition du ménage, est susceptible d'être la plus efficace.

3.6. Références

- Agunsoye, A., Monne, J., Rutterford, J., & Sotiropoulos, D. P. (2022). How gender, marital status, and gender norms affect savings goals. *Kyklos*, 75(2), 157-183.
- Ayman, U., & Kaya, A. K. (2014). Consumption of branded fashion apparel: Gender differences in behavior. *Social Behavior and Personality: an international journal*, 42(1), 1S-8S.
- Bihagen, E., & Katz-Gerro, T. (2000). Culture consumption in Sweden: The stability of gender differences. *Poetics*, 27(5-6), 327-349.
- Browning, Martin & Francois Bourguignon & Pierre-Andre Chiappori & Valerie Lechene, 1994. "[Income and Outcomes: A Structural Model of Intrahousehold Allocation](#)," *Journal of Political Economy*, University of Chicago Press, vol. 102(6), pages 1067-1096, December.
- Caplovitz, D. (1967). *The poor pay more : consumer practices of low-income families* (1st Free Press pbk. ed.). New York: Free Press. [ISBN 0-02-905250-5](#).
- Case, A., & Deaton, A. (2003). *Consumption, health, gender, and poverty* (Vol. 3020). World Bank Publications.
- Case A. & Deaton A., (2002). "[Consumption, health, gender and poverty](#)," *Working Papers* 197, Princeton University, Woodrow Wilson School of Public and International Affairs, Research Program in Development Studies.
- Dawson, D. A., & Archer, L. (1992). Gender differences in alcohol consumption: effects of measurement. *British journal of addiction*, 87(1), 119-123.
- Elborgh-Woytek, M. K., Newiak, M. M., Kochhar, M. K., Fabrizio, M. S., Kpodar, M. K., Wingender, M. P., ... & Schwartz, M. G. (2013). *Women, work, and the economy: Macroeconomic gains from gender equity*. International Monetary Fund.
- Emanuel, A. S., McCully, S. N., Gallagher, K. M., & Updegraff, J. A. (2012). Theory of planned behavior explains gender difference in fruit and vegetable consumption. *Appetite*, 59(3), 693-697.
- Huber, S. 2022. "[SHE can't afford it and HE doesn't want it: The gender gap in the COVID-19 consumption response](#)," *Tinbergen Institute Discussion Papers* 22-029/II, Tinbergen Institute.
- Isenhour, C. & Ardenfors M., 2009. "[Gender and sustainable consumption: policy implications](#)," *International Journal of Innovation and Sustainable Development*, Inderscience Enterprises Ltd, vol. 4(2/3), pages 135-149.
- Leonardo Becchetti & Francesco Salustri & Vittorio Pelligra & Alejandra Vásquez, 2018. "[Gender differences in socially responsible consumption. An experimental investigation](#)," *Applied Economics*, Taylor & Francis Journals, vol. 50(33), pages 3630-3643, July.
- Li, Jiajia & Zhang, Jian & Zhang, Dayong & Ji, Qiang, 2019. "[Does gender inequality affect household green consumption behaviour in China?](#)," *Energy Policy*, Elsevier, vol. 135(C).

Lundberg S., Pollak, R. and Wales, J. (1997). "Do Husbands and Wives Pool Their Resources? Evidence from the United Kingdom Child Benefit," *Journal of Human Resources*, University of Wisconsin Press, vol. 32(3), pages 463-480.

Morrison, A., & Morrison, A. R. (2007). Gender equality, poverty and economic growth.

Ownershift, 2021. Who owns Swedish land? an overview of women and men's ownership of houses and land., Available online at https://uploads-ssl.webflow.com/5fd2320d783c8684ffc7e240/60ec319b73dd54c5fe3e239b_2021-Eng_Rapport_ownership_Web.pdf. Stockholm: Ownershift.

Prahalad, C. K. (2004). The fortune at the bottom of the pyramid (2. print. ed.). Upper Saddle River, NJ: Wharton School Publ. [ISBN 0-13-146750-6](#).

Räty, R. & Carlsson-Kanyama, A., 2010. "[Energy consumption by gender in some European countries](#)," *Energy Policy*, Elsevier, vol. 38(1), pages 646-649, January.

Reuters, 2022. Closing the gender investment gap: Why women typically trade less than men – and why that may be changing.

Rosenfeld, D. L., & Tomiyama, A. J. (2021). Gender differences in meat consumption and openness to vegetarianism. *Appetite*, 166, 105475.

Seguino, S., & Floro, M. S. (2003). Does gender have any effect on aggregate saving? An empirical analysis. *International Review of Applied Economics*, 17(2), 147-166.

Stotsky, J. G. (2006). Gender and its relevance to macroeconomic policy: A survey.

Sunden, A. E., & Surette, B. J. (1998). Gender differences in the allocation of assets in retirement savings plans. *The American economic review*, 88(2), 207-211.

Sologon, D., O'Donoghue, C., Linden, J., Kyzyma, I., & Loughrey, J. (2023). Welfare and Distributional Impact of Soaring Prices in Europe. (Working papers; No. 2023-04). LISER.

Tach L, Amorim M. Constrained, Convenient, and Symbolic Consumption: Neighborhood Food Environments and Economic Coping Strategies among the Urban Poor. *J Urban Health*. 2015 Oct;92(5):815-34. doi: 10.1007/s11524-015-9984-x. PMID: 26382655; PMCID: PMC4608940.

Tjørring, Lise & Jensen, Carsten Lynge & Hansen, Lars Gårn & Andersen, Laura Mørch, 2018. "[Increasing the flexibility of electricity consumption in private households: Does gender matter?](#)," *Energy Policy*, Elsevier, vol. 118(C), pages 9-18.

Trotta, G. (2018). Factors affecting energy-saving behaviours and energy efficiency investments in British households. *Energy policy*, 114, 529-539.

Wongmonta, S., & Glewwe, P. (2017). An analysis of gender differences in household education expenditure: the case of Thailand. *Education Economics*, 25(2), 183-204.

Yen, S. T. (2005). Zero observations and gender differences in cigarette consumption. *Applied Economics*, 37(16), 1839-1849.

3.7. Annexes

A1. Taille de l'échantillon

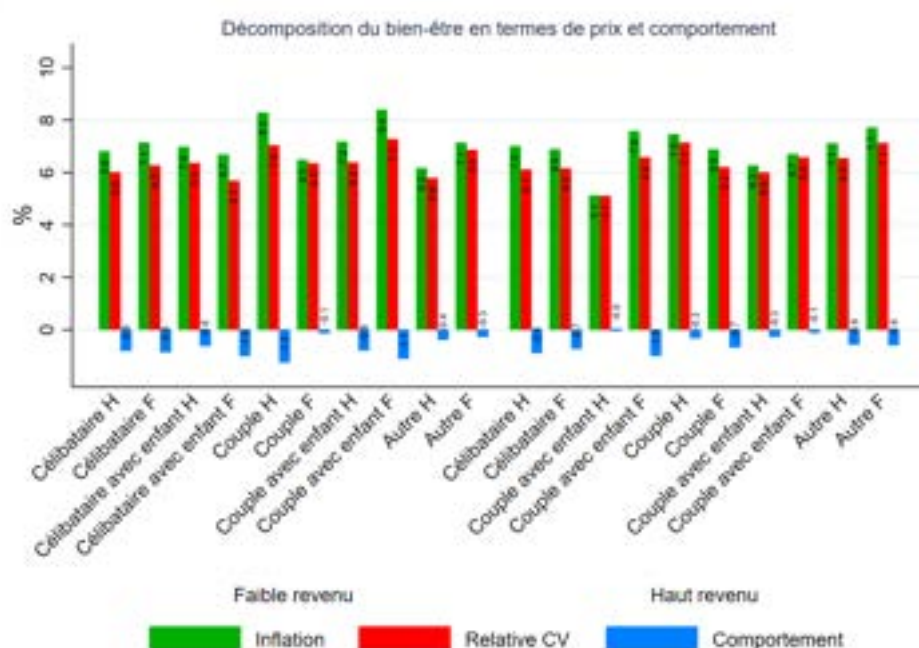
Tableau A-3-1. Échantillon non pondéré

	Faible revenu	Revenu élevé
Célibataire M	28	22
Célibataire F	18	25
Enfant unique M	7	2
Enfant unique F	17	4
Couple M	46	69
Couple F	9	25
Couple Enfant M	112	74
Couple Enfant F	23	18
Autres M	35	28
Autres F	9	15
Total	304	282

A2. Réponse comportementale

Pour évaluer l'impact de l'inflation sur le bien-être, nous nous appuyons sur le concept de variation compensatoire (CV). La variation compensatoire (CV) est une mesure monétaire de la variation du bien-être qui saisit la compensation monétaire que les ménages devraient recevoir après les augmentations de prix, compte tenu des dépenses totales initiales, afin de maintenir leur utilité (être dans la même situation de bien-être) qu'avant le changement de prix. Dans le **Graphique A-3-1**, nous indiquons la CV par rapport aux niveaux de dépenses initiaux $\frac{CV^h}{\text{dépense initiale}}$ ainsi que le niveau d'inflation. La différence entre l'inflation et le CV relatif est la réponse comportementale aux changements de prix.

Graphique A-3-1. Inflation, bien-être et réactions comportementales



Dans l'ensemble, il apparaît que la composante « réponse comportementale » a des effets très limités sur le bien-être pour tous les types de ménages. Cela était prévisible étant donné que les changements de prix les plus importants sont enregistrés pour les produits de première nécessité (énergie et nourriture), ce qui laisse peu de marge de manœuvre aux ménages pour ajuster leur consommation.

4. Inflation, indexation et inégalités de genre

Nizamul Islam, Eugenio Peluso & Philippe Van Kerm

4.1. Introduction

La récente hausse de l'inflation, suivie de la politique monétaire restrictive adoptée par la BCE, affecte différemment les ménages riches et pauvres, ce qui soulève la question du lien entre inflation et inégalités. Nous avons constaté dans le chapitre précédent que du point de vue de la consommation, les ménages à faibles revenus sont les moins à même d'adapter leurs modes de consommation à la hausse des prix, dépensant plus que les autres pour les biens de première nécessité tels que l'alimentation, l'énergie et le logement tout en s'exposant à une fragilité financière majeure à cause de l'impact sur l'endettement de la hausse des taux d'intérêt.

Parmi les nombreuses mesures adoptées pour contrer les effets de l'inflation, nous allons nous focaliser ici sur le mécanisme d'indexation des salaires que le Luxembourg utilise pour protéger le niveau de vie des travailleurs. Cet outil était populaire dans de nombreux pays européens dans les années 1970 et 1980, mais il n'est maintenant plus d'application qu'en Belgique et au Luxembourg. L'indexation permet aux salaires nominaux de suivre l'augmentation du coût de la vie et donc de maintenir leur valeur réelle, ce qui vise à soutenir les dépenses de consommation et la croissance économique.

L'indexation contribue également à réduire l'incertitude causée par l'inflation tant pour les employés que pour les employeurs. D'un autre côté, elle peut entraîner une spirale croissante salaires-prix, ce qui a pour effet d'enraciner l'inflation. En outre, l'indexation peut ralentir l'adaptation des salaires à l'évolution des conditions du marché du travail, ce qui peut générer plus de chômage et une baisse de la compétitivité économique à long terme. Un autre effet important de l'indexation, étudié dans ce chapitre, est le « freinage fiscal ». Dans un système fiscal progressif (dans lequel les hauts revenus paient une plus grande part d'impôts que les bas revenus), si la valeur des seuils et des tranches d'imposition ne change pas, les contribuables sont poussés vers des tranches plus élevées lorsque les revenus nominaux augmentent en raison de l'indexation. Cela entraîne une charge fiscale plus importante et l'ampleur de cet effet dépend du nombre de tranches dans le barème et de l'écart entre les taux d'imposition appliqués d'une tranche à l'autre. Le caractère proportionnel de l'indexation automatique est parfois critiqué car il bénéficie aux revenus les plus élevés qui gagnent, en termes absolus, des montants plus élevés comparativement aux revenus les moins élevés. À première vue, le freinage fiscal semble donc corriger quelque peu cette distorsion. Toutefois, ce mécanisme pourrait également introduire une distorsion régressive (à savoir, défavoriser les plus démunis) dans le système fiscal et de sécurité sociale du pays : la portion d'impôts payée par les revenus élevés pourrait ne pas augmenter autant que celle payée par les bas revenus. En effet, comme l'a récemment observé l'OCDE²⁴ :

²⁴ https://www.oecd-ilibrary.org/taxation/les-impots-sur-les-salaires_20725132 et, pour une analyse théorique, : Beer, Sebastian, Mark Griffiths, and Alexander Klemm, 2023, "Tax Distortions from Inflation: What are they and How to Deal with them?," IMF Working Papers 23/18.

« L'inflation réduit la valeur réelle des abattements, des déductions fiscales forfaitaires, des crédits d'impôt et des prestations en espèces, de même que le montant des seuils à ne pas franchir pour percevoir des prestations soumises à condition de ressources lorsque ces seuils ne sont pas revalorisés parallèlement à la hausse des prix. Comme ces dispositifs ciblent les travailleurs modestes, le freinage fiscal nominal risque de pénaliser davantage les personnes situées à l'extrémité inférieure de l'échelle des revenus, d'où un risque de moindre progressivité du système fiscal et d'aggravation de la pauvreté. »

Afin de limiter cet effet, au Luxembourg à la suite de l'accord tripartite de mars 2023, un nouveau crédit d'impôt, le « Crédit d'Impôt Conjoncture » (CIC), a été introduit rétroactivement à partir de janvier 2023. Le CIC correspond à adapter les barèmes d'une valeur correspondante à une double application de l'indice, soit l'équivalent de 5%. Notre analyse montre comment la nouvelle poussée d'inflation touche les catégories les plus fragiles et celles exposées au risque de pauvreté et de privation matérielle dans une perspective de genre, prenant en compte l'indexation et le système fiscal actuel.

4.2. Méthodologie

4.2.1. Le modèle EUROMOD

Cette analyse est réalisée à l'aide du modèle de micro-simulation *EUROMOD*, dont le LISER est leader au Luxembourg dans le cadre d'une infrastructure de recherche européenne coordonnée par JRC²⁵. Ce modèle est capable de déterminer avec précision les effets de tout changement du système national d'imposition et de sécurité sociale sur le niveau de revenu net des ménages luxembourgeois. Les revenus imputés dans le modèle sont tirés de la collecte de données de l'enquête SILC d'Eurostat et les caractéristiques des revenus et du système fiscal sont mises à jour chaque année²⁶. Ce modèle permet de simuler les effets de toute réforme potentielle du système fiscal (Islam & Colombino, 2018, Islam et al, 2020).

L'approche de la microsimulation nous permet d'examiner les effets de l'inflation étant donnée la structure de la population sous-jacente et ses caractéristiques (Immervoll, 2000). En outre, elle permet de se concentrer sur des éléments particuliers du système d'imposition et de prestations sociales au niveau européen (Sutherland & Figari, 2020).

4.2.2. Hypothèses

En utilisant cette infrastructure de recherche, nous analysons les effets de l'inflation et de l'indexation sur le revenu net et les impôts payés sur le revenu selon la dimension de genre.

Plus précisément, nous simulons les effets d'une indexation de 10% sur l'ensemble des salaires et pensions des ménages Luxembourgeois en 2019, en comparant également l'intensité de ces effets en fonction du genre du « chef de ménage ». Nous prenons en compte le système fiscal de 2023 en termes d'impôt sur le revenu (dont le barème est mis à jour par le « Crédit d'Impôt Conjoncture »), les cotisations sociales, les allocations familiales et les autres prestations

²⁵ <https://euromod-web.jrc.ec.europa.eu>

²⁶ <https://ec.europa.eu/eurostat/web/microdata/european-union-statistics-on-income-and-living-conditions>

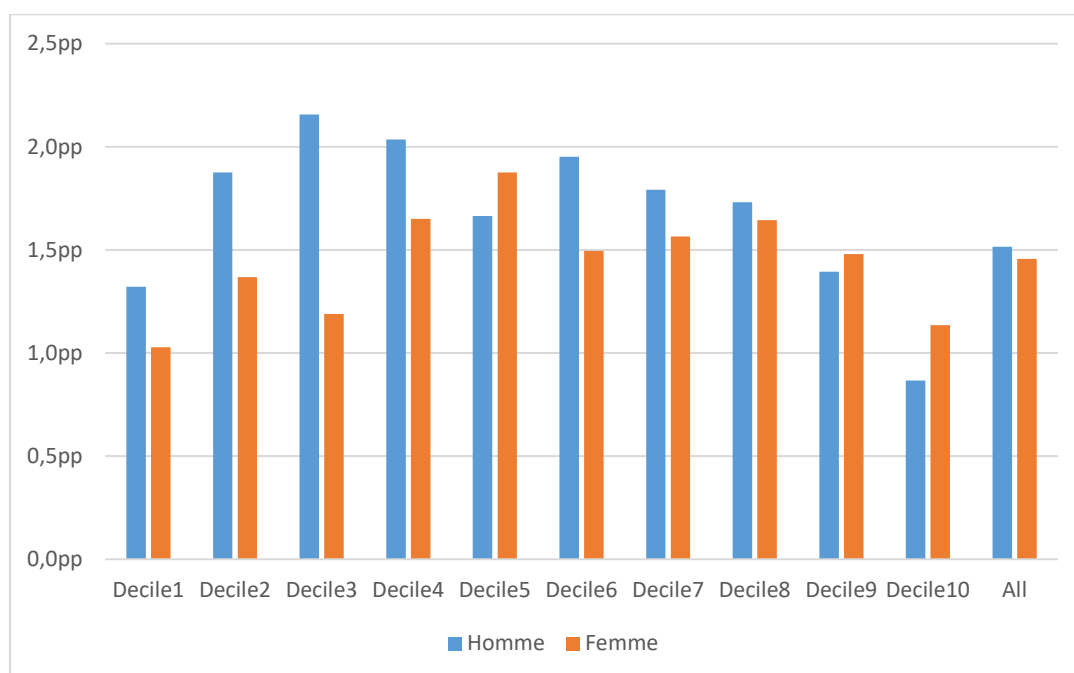
familiales, ainsi que les prestations liées au revenu. Nos résultats ne permettent pas une analyse globale des effets de l'indexation, mais ils permettent malgré tout d'en comprendre les effets sur les inégalités entre les genres.

4.3. Les résultats

4.3.1. L'effet sur la charge fiscale

Le **Graphique 4-1** présente les premiers résultats. L'axe horizontal montre des déciles de revenu des ménages luxembourgeois (après impôts), tandis que l'axe vertical montre, pour chaque décile, la variation de la charge fiscale moyenne à la suite d'une variation de 10% des revenus salariaux bruts et des pensions. La charge fiscale représente le poids de la fiscalité sur le revenu, exprimée comme le pourcentage de l'impôt moyen à payer par rapport au revenu imposable. La variation de la charge fiscale moyenne reflète l'érosion du gain de revenu causé par l'effet du freinage fiscal, tout en prenant en compte l'application du CIC.

Graphique 4-1. Variation de la charge fiscale (%) par décile de revenu selon le genre du chef de ménage



Source : calcul des auteurs.

Le premier résultat est une augmentation moyenne de plus d'un point de pourcentage de la charge fiscale pour les ménages luxembourgeois. Cette augmentation frappe notamment les déciles du deuxième au cinquième. Elle est plutôt homogène sur les déciles de revenus du cinquième au neuvième décile, tandis que le premier décile (peu imposé et peu impacté par les salaires par rapport aux transferts) et le dernier décile (proche du sommet du barème) sont les moins touchés. Le graphique ne montre que de petites différences entre les genres pour les familles les plus riches. Au contraire les femmes dont le revenu est inférieur à la médiane sont

moins affectées que les hommes, qui arrivent à une augmentation de leur charge fiscale de presque deux points.²⁷

4.3.2. L'effet du « Crédit d'Impôt de Conjoncture »

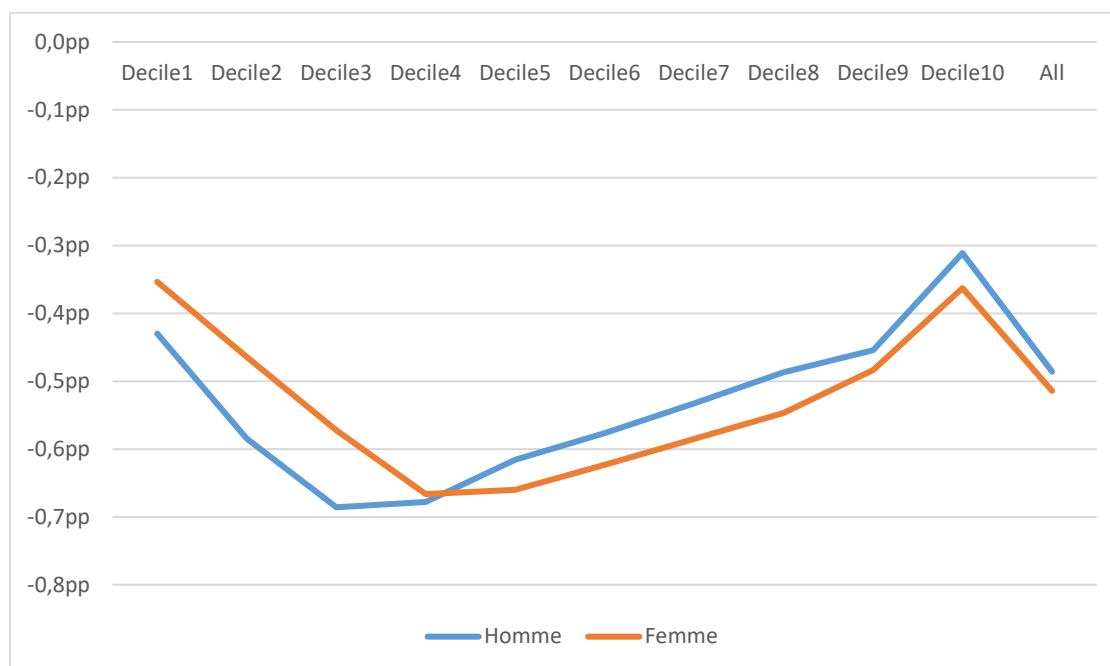
Comme expliqué dans l'introduction, dans le cadre d'un impôt progressif sur le revenu, avec plusieurs tranches d'imposition dont les taux augmentent en fonction du revenu nominal, les augmentations de revenus dues à l'inflation poussent les contribuables vers des tranches d'imposition plus élevées, et ce même en l'absence d'augmentation du revenu réel. Lorsque l'inflation annuelle est substantielle, le problème du freinage fiscal est non négligeable. Dans les faits, cela signifie payer plus d'impôts en termes réels (concrètement, cela s'exprime par une diminution du pouvoir d'achat du contribuable). Depuis 2017 au Luxembourg, le barème d'imposition est resté inchangé alors que l'indice, qui protège le pouvoir d'achat et compense la hausse des prix, a augmenté. Par conséquent, une partie de la hausse des revenus a été érodée par les impôts. Pour résoudre ce problème, l'accord tripartite prévoit une correction, mise en œuvre en deux étapes.

La première a vu le gouvernement introduire un crédit d'impôt temporaire « conjoncturel », le CIC. Bien que temporaire, il vise à reproduire l'effet de deux indices sur le barème fiscal. Ce crédit d'impôt, rétroactif au 1^{er} janvier 2023, s'applique à l'ensemble de l'année. Le système sera ultérieurement révisé en 2024. Nous limitant à analyser la première étape, nous examinons ici l'effet du CIC. Nous simulons les deux cas de figure (l'indexation avec et sans ajustement du nouveau crédit d'impôt) pour examiner l'effet distributif du CIC sur les femmes et les hommes.

Le **Graphique 4-2** montre la variation en pourcentage de la charge fiscale moyenne attribuable au nouveau crédit d'impôt. Il montre que la nouvelle mesure réduit considérablement la charge fiscale des femmes et des hommes dans chaque décile, par rapport à une situation de référence sans CIC.

²⁷ Afin de permettre une évaluation plus précise, il faudrait prendre en compte des effets de « deuxième ordre » comme les différences par groupe de décile dans la part du revenu des ménages qui n'est pas indexée (travail indépendant, revenu du capital, loyers).

Graphique 4-2. Effet du nouveau crédit d'impôt sur la charge fiscale moyenne (%) selon le genre



Sources : calcul des auteurs.

En comparant ces résultats avec ceux montrés dans le **Graphique 4-1**, on observe que les familles du premier et du dernier décile sont à la fois les moins affectées par le freinage fiscal et les moins protégées par le CIC. Similairement, les ménages dirigés par les hommes des trois premiers déciles, qui apparaissent comme les plus exposés aux conséquences du freinage fiscal dans le graphique précédent, semblent aussi bénéficier d'une protection plus forte offerte par le CIC, qui semble donc très efficace à balancer les effets du freinage fiscal aussi au niveau des inégalités de genre.

Se limitant à la pression fiscale, le graphique ci-dessus ne permet pas de comprendre l'effet de l'indexation sur le pouvoir d'achat des ménages. Nous allons alors montrer comment l'indexation des salaires et des pensions et le freinage fiscal affectent les revenus disponibles des ménages, en fonction des différents déciles de revenus.

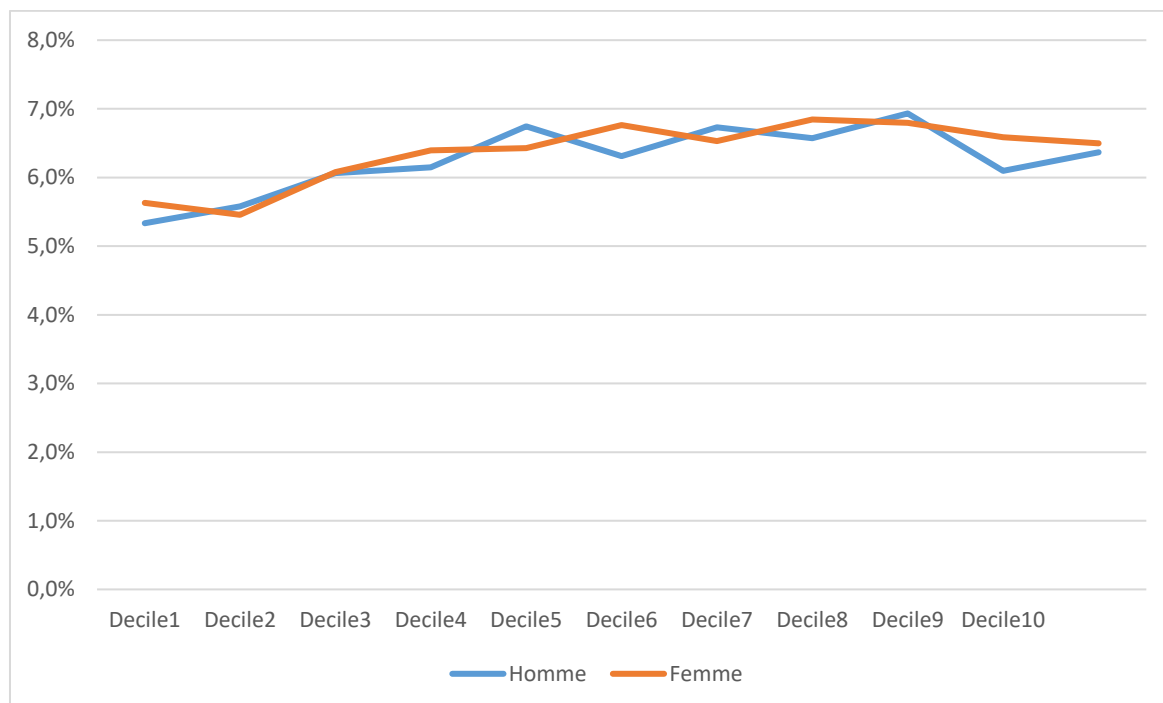
4.3.3. L'effet sur les revenus disponibles

Le revenu disponible est le revenu qui reste aux ménages pour la consommation et l'épargne, après avoir payé les taxes et contribution sociales et avoir bénéficié des différents types de transferts sociaux. Pour rendre comparable les revenus disponibles de ménages de taille et composition différente, on applique des « échelles d'équivalence modifiées » produites par l'OCDE. On obtient donc une mesure qu'on appelle « niveau de vie », qui représente une base raisonnable pour effectuer des évaluations du bien-être. ²⁸

²⁸ Voir le chapitre 2 de ce rapport pour plus de précisions.

Le **Graphique 4-3** montre les effets de l'indexation entre la moyenne des revenus disponibles équivalents des ménages dirigés par des hommes et de ceux dirigés par des femmes, pour une indexation hypothétique de 10% des salaires et pensions.

Graphique 4-3. Variation du revenu disponible (%) selon le genre



Sources : calcul des auteurs.

Nous ne remarquons pas de différences substantielles entre les genres dans chaque décile. Cependant, en raison des désavantages des ménages les plus pauvres sur le marché du travail, l'indexation des salaires et des pensions ne produit qu'une augmentation assez limitée du revenu disponible moyen pour l'ensemble des ménages des deux premiers déciles, là où les 50% de ménages les plus riches au Luxembourg jouissent d'une augmentation nominale de leur revenu disponible d'au moins 7%, et ce en dépit du freinage fiscal. Le genre reste pourtant une dimension importante, car l'inégalité entre les hommes et les femmes peut se produire via la composition de la population des déciles les plus pauvres.

4.4. Conclusions

Le premier constat de ce chapitre est que à la suite d'une indexation de 10%, le freinage fiscal augmente en moyenne la charge fiscale des ménages luxembourgeois de plus d'un point en pourcentage. Cette augmentation est homogène pour les déciles de revenus du troisième au neuvième décile, tandis que le premier décile (à faible revenu et dépendant notamment de la protection sociale) et le dernier décile (proche du sommet de l'échelle fiscale) sont les moins touchés. L'introduction du Crédit d'Impôt Conjoncture (CIC) permet d'atténuer ce biais en offrant une protection plus limitée aux familles des premiers et des derniers déciles (les moins affectées par le freinage fiscal). De manière similaire, les ménages dirigés par des hommes appartenant aux trois premiers déciles, les plus exposés au freinage fiscal, bénéficient d'une

protection légèrement plus forte de la part du CIC. Cette mesure se révèle alors cohérente par rapport à une mission de compensation des pertes causées par le freinage fiscal.

En ce qui concerne le bien-être matériel, l'indexation des salaires et des pensions a un impact limité sur le revenu disponible des ménages les plus pauvres dans les deux premiers déciles, dont les ressources sont garanties en grande partie par les mécanismes de protection sociale, tandis que les 50% supérieurs des ménages au Luxembourg verront une augmentation nominale substantielle de leur revenu disponible d'au moins 7%, malgré le freinage fiscal. Puisque l'inégalité entre les genres se manifeste aussi par la composition de la population des déciles les plus pauvres, le CIC ne peut jouer de par sa nature qu'un rôle plutôt limité contre la pauvreté et les disparités de genre au Luxembourg.

Il est difficile d'estimer dans quelle mesure ces avantages de l'indexation compensent la perte de pouvoir d'achat des salaires en termes réels causée par l'inflation, car l'évolution des prix a un impact différent sur les différents déciles de revenus. Un autre facteur à prendre en compte est que seule une partie des revenus est indexée : les ménages vivant principalement de revenus issus du capital (comme par exemple les loyers) ou de revenus d'indépendants ne sont pas automatiquement couverts par l'indexation. Une réponse complète sur l'évolution du pouvoir d'achat et l'efficacité de l'indexation dépend de tous ces facteurs. De plus, le freinage fiscal se traduit mécaniquement par une augmentation des recettes perçues par l'État. Il faudrait donc également s'interroger sur l'utilisation de ces ressources supplémentaires et sur les catégories de ménages qui en bénéficient pour obtenir une compréhension globale du phénomène.

4.5. Références

Immervoll, H. (2000). The impact of inflation on income tax and social insurance contributions in Europe. EUROMOD Working Papers EM2/00, EUROMOD at the Institute for Social and Economic Research.

Islam, N., Doorley, K. & Flood, L. (2020). Making the switch from joint to individual taxation in Luxembourg. Cost, behavioural response and welfare effects. Working paper, Luxembourg Institute of Socio-Economic Research (LISER); no. 2020-05.

Islam, N. & Colombino, U. (2020). Optimal Tax-Transfer Rules under Equilibrium and New Labour Demand Scenarios. Bonn: IZA – Institute of Labor Economics, 24 p. (IZA Discussion Papers; no. 13541).

Islam, N. & Colombino, U. (2018). Basic Income and Flat Tax: The Italian Scenario. In: CESifo Forum. 19, 3, p. 20-29 9 p.

Sutherland, H. and F. Figari (2013). EUROMOD: the European Union tax-benefit microsimulation model. *International Journal of Microsimulation*, 6(1), 4–26.

5. Différences entre les genres en matière de comportements et d'attitudes durables

Giorgia Menta & Bertrand Verheyden

5.1. Introduction

Alors que les économies de marché semblent en quête perpétuelle de croissance, les modes de consommation contribuent à aggraver les défis existentiels auxquels la planète est confrontée (réchauffement climatique, pollution, réduction de la biodiversité, raréfaction des matières premières, hausse des prix de l'énergie, etc.). Au Luxembourg, par exemple, les ménages représentent 16% des émissions nationales de gaz à effet de serre.²⁹ Il est donc d'une importance capitale pour les décideurs politiques de mieux comprendre les contraintes et les motivations de la population dans l'adoption de comportements plus durables.

Pourquoi avons-nous collectivement tant de mal à changer nos modes de consommation alors que nous avons conscience de la menace qu'ils représentent pour le système économique, social et environnemental à moyen et court terme ? Existe-t-il des solutions concrètes pour améliorer ces comportements ? De nombreux acteurs – qu'il s'agisse des pouvoirs publics, associations et organisations non gouvernementales, ou encore des citoyens – tentent de sensibiliser et d'apporter des solutions à ces questions fondamentales, avec un succès relatif. Il apparaît dès lors que seul un effort coordonné peut amener la société dans son ensemble à des niveaux de développement plus durables, en encourageant des attitudes socialement et écologiquement responsables.

Dans un contexte où la transition écologique et sociétale est nécessaire, quel est le rôle du genre ? Les femmes se préoccupent-elles davantage de ces questions ? Se comportent-elles de manière plus responsable que les hommes sur le plan écologique ? Répondent-elles mieux aux interventions visant à sensibiliser et à améliorer les comportements ?

Ces questions sont abordées à partir des données d'une enquête longitudinale en ligne qui a été menée au Luxembourg de novembre 2022 à août 2023.³⁰ Cette enquête visait notamment à mesurer les habitudes des individus dans divers domaines reconnus pour leur impact environnemental, dont les trois domaines principaux sont la consommation de viande, la consommation d'énergie domestique, et la mobilité individuelle. L'enquête a également mesuré le soutien des participants envers des politiques publiques hypothétiques dont le but serait d'améliorer les comportements dans ces trois domaines.

²⁹ Les données d'Eurostat pour 2021 proviennent de : https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=Greenhouse_gas_emission_statistics_-_air_emissions_accounts, consulté pour la dernière fois le 12/09/2023.

³⁰ Cette enquête provient du projet SOC2050, commandité au LISER par Luxembourg Stratégie (Ministère de l'Économie) dans le but d'étudier les modes de (sur)consommation au Luxembourg et les enjeux des transitions sociétales et écologiques.

Au-delà de ces mesures, l'enquête avait deux objectifs centraux. Le **premier objectif** était de comprendre les déterminants de ces des comportements et attitudes, grâce à la prise en compte des caractéristiques sociodémographiques, dont le genre, des individus, ainsi que leurs perceptions concernant les normes de comportements durables dans la société. Dans ce chapitre, ce premier objectif de comprendre les comportements et attitudes en matière de durabilité accorde une attention particulière au rôle du genre. Ce focus montre notamment que les habitudes et les comportements de consommation chez les femmes tendent à être plus respectueux de l'environnement que ceux observés chez les hommes. Cette distinction de genre se manifeste clairement dans des domaines tels que la consommation réduite de viande, la préférence pour les aliments biologiques, la minimisation de l'usage d'appareils électroniques et, à un degré moindre, l'engagement à soutenir financièrement des projets écologiques. Les femmes montrent aussi une plus grande propension à soutenir certaines politiques favorisant le développement durable.

Au-delà des différences de genre, l'étude souligne le rôle joué par les normes sociales en matière pro-environnementale sur les comportements des individus. De nombreuses études en psychologie, sociologie et économie comportementale (Bicchieri 2005, 2017 ; Görges et Nosenzo, 2020) ont montré que les individus n'agissent en effet pas de manière indépendante de leurs concitoyens, mais qu'au contraire leurs choix sont influencés par leurs perceptions des normes dans la société. Les individus sont, d'une part, influencés par les comportements prédominants, dont la perception constitue les « attentes empiriques » formées par les individus (« ce que je pense que les autres font »). D'autre part, ils sont également influencés par les jugements normatifs dominants dans la société : ce sont les « attentes normatives » (« ce que je pense que les autres approuvent »).

La raison pour laquelle les perceptions des normes sont particulièrement importantes dans le domaine de la transition durable est la suivante : les individus ont tendance à sous-estimer les comportements durables de leurs concitoyens ainsi que le soutien aux politiques pro-environnementales. Dès lors, il est plausible que certains individus choisissent de ne pas adopter de comportements durables puisqu'ils ne seraient qu'une minorité à en supporter les coûts, sans que cela puisse apporter une plus-value significative au niveau de la société dans son ensemble.

Ce constat de sous-estimation des efforts durables de la société mène au **second objectif de l'étude**, qui est de comprendre comment faire évoluer les comportements et les attitudes dans le domaine de la durabilité. Plus spécifiquement, est-il possible, en informant certains participants que leurs perceptions de la société sont erronées, de les amener à revoir leurs comportements et leur soutien aux politiques durables ? Ces informations, qui portent sur les comportements et les attitudes réels et visent donc à corriger les perceptions, ont été fournies dans la deuxième vague de l'enquête à certains participants sélectionnés de manière aléatoire, tandis que d'autres participants n'ont pas reçu ces informations. Les comportements et attitudes ont ensuite été mesurés à nouveau pour tous les participants dans les vagues 2 et 3 de l'enquête. La comparaison des changements de comportements entre les individus informés les non-informés permet de tester rigoureusement l'impact de ces informations. En d'autres termes, cette démarche permet de déterminer si l'information sur les comportements dans la société permet d'inciter les gens à adopter un comportement plus durable. L'analyse de ces 'traitements

d'information' est ensuite affinée, en analysant si l'effet de l'information est différent entre les femmes et les hommes, et différent en fonction des croyances initiales des participants.

Le chapitre s'articule comme suit. La section 5.2 décrit les données et présente des statistiques descriptives. La section 5.3 illustre brièvement la méthodologie utilisée pour produire les principaux résultats, qui sont ensuite présentés à la section 5.4. Enfin, la section 5.5 résume les résultats et tire les conclusions du chapitre.

5.2. Données et statistiques descriptives

5.2.1. Les données

Les données utilisées dans ce rapport se basent sur une étude longitudinale menée par le LISER. En octobre 2022, le LISER a invité 3.700 personnes qui avaient donné leur accord pour être recontactés et participer à d'autres enquêtes lors d'enquêtes précédentes.³¹ Parmi celles-ci, un peu plus de 1.292 personnes ont participé à la première vague de l'enquête en novembre 2022. L'enquête s'est poursuivie en avril 2023 avec 1.026 participants restants (vague 2) et en août 2023 avec 911 participants (vague 3). Le choix d'interroger des volontaires a été guidé par des aspects pragmatiques tout en restant scientifiquement valides. En effet, la littérature expérimentale a montré que l'utilisation d'échantillons de volontaires a un impact négligeable sur les mesures de préférences et autres facteurs d'intérêt (voir par exemple Anderson et al. 2013 ; Falk et al. 2013 ; Abeler et Nosenzo 2015).

Les sujets couverts par l'enquête vont des comportements et normes durables au soutien des politiques publiques axées sur la durabilité. L'accent a été mis sur trois domaines qui, selon une étude sur la de-carbonisation réalisée par le Luxembourg Institute for Science and Technology - LIST (<https://carbonnerd.list.lu/decarbonisation>), ont le plus d'impact sur l'environnement : la consommation de viande, les habitudes de déplacement et la consommation d'énergie dans le foyer. De plus, l'enquête - qui incluait une rémunération – a offert la possibilité aux participants de céder cette rémunération en vue de contribuer à l'achat de crédits carbone.³² Cette démarche nous a permis de mesurer des comportements pro-environnementaux allant au-delà de simples déclarations et qui avaient un impact financier réel. En outre, des informations sur les caractéristiques socio-économiques et démographiques des répondants ont été collectées.

En utilisant des techniques de pointe (Krupka & Weber, 2013), les perceptions qu'ont les participants des normes sociales concernant les attitudes et les comportements de la société ont également été mesurées. Les normes perçues par les participants ont ensuite été comparées aux comportements réels, ce qui a permis d'identifier le phénomène d'« ignorance pluralistique »

³¹ Le recrutement à des fins d'enquêtes de ces volontaires a eu lieu à la fin d'enquêtes nationales, en accord avec le STATEC, et réalisé par des enquêteurs formés. Les principes éthiques et les réglementations liées au RGPD ont été suivis rigoureusement, et les individus ont été informés de l'utilisation de leurs données et de leurs droits. En outre, il a été rappelé aux sujets que dans toutes ces études réalisées, ils resteront anonymes.

³² Afin d'encourager la participation, les personnes interrogées ont reçu une compensation pour participer à l'enquête, composée d'une récompense fixe de dix euros et d'un bonus (de dix à trente euros) pour les individus dont les perceptions des normes sociales étaient les plus proches de la réalité. Les personnes interrogées qui ont répondu à l'enquête ont également participé à une loterie pour gagner un prix de 250 euros (dix prix attribués par vague).

selon lequel les individus sous-estiment en moyenne les comportements durables adoptés dans la société.

Afin de répondre à la question de savoir s'il est possible d'inciter les citoyens à revoir leurs comportements et attitudes en matière environnementale, l'enquête a inclus un « essai contrôlé randomisé » dans lequel (i) un tiers des répondants a reçu des informations sur les comportements et les jugements normatifs de la majorité des répondants (sur la base des données de la première vague), (ii) un autre tiers a été informé du soutien des participants aux politiques durables hypothétiques qui leur avaient été présentées, et (iii) le dernier tiers n'a reçu aucune information. Le caractère aléatoire de l'affectation à l'un ou l'autre groupe permet d'identifier le véritable effet causal des informations relatives à la durabilité sur les intentions et les comportements des personnes interrogées. La conception de l'étude était telle que, lors de la deuxième vague d'enquête, les participants avaient des probabilités égales d'être affectés à l'un des trois groupes suivants :

- *Traitement d'information sur les Comportements et les Normes (CN)* : les répondants de ce groupe ont reçu des informations sur les comportements et les normes sociales (c'est-à-dire les normes « éthiquement appropriées ») adoptées par la majorité des répondants lors de la première vague, concernant la viande, le logement, les transports publics et l'utilisation de la mobilité douce.
- *Traitement d'information sur les politiques* : les répondants de ce groupe ont reçu des informations sur le nombre de politiques durables soutenues par la majorité des répondants lors de la première vague (la majorité a soutenu quatre politiques sur six).
- *Groupe de contrôle* : les répondants de ce groupe n'ont reçu aucune information.

En particulier, les répondants assignés au groupe de *traitement CN* ont été informés que la majorité des répondants de la vague 1 ont signalé les comportements suivants :

- *Viande* : six repas par semaine ou moins contenant de la viande, du poisson ou des fruits de mer ;
- *Logement* : température du logement inférieure ou égale à vingt degrés Celsius lorsqu'il fait froid à l'extérieur ;
- *Mobilité* : volonté d'accepter un temps de déplacement plus long, soit une augmentation de quinze minutes ou plus, afin de passer d'un trajet en voiture de trente minutes à un trajet équivalent en transports publics.
- *Transports publics et mobilité douce* : 69% utilisent les transports publics ou la mobilité douce plusieurs fois par semaine ou quotidiennement.

En outre, le groupe de *traitement CN* a reçu des informations sur les normes sociales de la majorité des personnes interrogées lors de la première vague, c'est-à-dire ce qu'elles pensaient être le niveau approprié d'un point de vue éthique :

- *Viande* : quatre repas par semaine ou moins contenant de la viande, du poisson ou des fruits de mer ;

- *Logement* : température du logement inférieure ou égale à vingt degrés Celsius lorsqu'il fait froid à l'extérieur ;
- *Mobilité* : volonté d'accepter un temps de déplacement plus long, soit une augmentation de vingt minutes ou plus, afin de passer d'un trajet en voiture de trente minutes à un trajet équivalent en transports publics.

Le groupe de *traitement sur les politiques* a été plutôt exposé à des informations développées sur la base du soutien, dans la première vague, des politiques (hypothétiques) durables suivantes :

- *Régulation sur la viande rouge* : réduire la quantité de viande rouge disponible en imposant une réglementation stricte (par exemple, en n'autorisant la vente que de viande provenant de vaches de réforme ayant atteint la fin de leur production laitière ou de leur fonction d'élevage, ou provenant d'élevages adoptant des protocoles environnementaux stricts) ;
- *TVA à 17% sur la viande, le poisson et les fruits de mer* : augmenter le taux de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) sur la viande, le poisson et les fruits de mer à 17% (le taux actuel étant de 3%) ;
- *Rationnement énergie fossiles* : mettre en œuvre un rationnement sur les énergies fossiles (un quota sur le mazout de chauffage ou sur le gaz), en fonction de la taille et des besoins des ménages ;
- *Taxe locative mauvaise isolation* : établir une taxe de 10% sur les revenus locatifs perçus par les propriétaires qui louent des logements dont la performance énergétique est insuffisante (classe CPE notée D ou pire) ;
- *Interdiction des voitures au centre-ville* : interdire toutes les voitures dans les zones densément peuplées ;
- *Péage sur les autoroutes* : mettre en place un péage de cinq euros à chaque fois que l'on utilise les autoroutes luxembourgeoises (soit dix euros par jour en aller-retour par exemple).

5.2.2. Statistiques descriptives

Les principales analyses présentées dans ce rapport se concentrent sur les 1.026 répondants qui ont participé au moins aux deux premières vagues de l'enquête. Parmi eux, six répondants s'identifient à un genre autre que masculin ou féminin. Comme la taille de ce groupe n'est pas assez importante pour pouvoir en tirer des conclusions statistiques, nous l'excluons ici de l'analyse et nous nous concentrons uniquement sur une définition binaire du genre.

L'échantillon principal de 1.020 répondants se compose de 360 femmes et de 660 hommes. 69% de l'échantillon sont titulaires d'un diplôme universitaire ou de l'enseignement supérieur et 68% travaillent à temps plein. La majorité dispose d'un revenu mensuel net compris entre 4.000 et 8.000 euros et près de la moitié des personnes interrogées vit dans une zone qu'elle considère comme rurale. La taille moyenne des ménages est de 2,8 personnes et 41% des personnes interrogées déclarent avoir au moins un enfant. 68% de l'échantillon réside au Luxembourg, les autres répondants étant principalement des travailleurs frontaliers résidant dans la Grande

Région. Il est important de noter que, pour calculer les comportements et attitudes de la majorité (l'information qui est communiquée aux participants en vague 2), l'échantillon est re-pondéré afin d'assurer sa représentativité en termes d'âge et de genre au Luxembourg. Il est intéressant de noter que les médianes pondérées et non pondérées de ces variables sont identiques.

Le **Tableau 5-1** décrit les comportements et attitudes des participants. Ainsi, les participants mangent en moyenne 6,5 repas contenant des protéines animales par semaine, chauffent leur domicile à une température moyenne de 20 degrés, et seraient prêts à passer 45 minutes en transport en commun pour un trajet régulier qui leur prendrait 30 minutes en voiture.

Dans ces mêmes domaines, nous avons également demandé aux participants de décrire leurs perceptions des comportements adoptés par les autres participants. Ainsi, les participants pensent que les autres participants mangent des repas contenant des protéines animales 8 fois par semaine, chauffent leurs habitations à près de 21 degrés, et ne seraient prêts qu'à passer 43 minutes en transports en commun au lieu de 30 en voiture. Si les perceptions étaient correctes en moyenne, les comportements moyens et les perceptions moyennes devraient être égaux. Or, ce n'est pas le cas puisqu'en moyenne les personnes pensent que la société mange plus de viande, chauffe plus et est prête à passer moins de temps pour la mobilité que ce qu'ils ne font vraiment. En d'autres termes, les individus sous-estiment le degré d'intérêt de la société à l'égard des questions de développement durable.

De même, en ce qui concerne les jugements normatifs, les personnes interrogées formulent en moyenne des normes éthiques plus durables envers elles-mêmes (« *Jugements normatifs sur les comportements appropriés* » dans le tableau) que celles qu'elles attribuent aux autres (« *Perceptions des jugements normatifs des autres* »).

Le **Graphique 5-1** représente la part des individus qui sont positivement surpris (« impressionnés » dans le graphique) par les informations sur les comportements et les normes de la majorité en matière de viande, de logement et de mobilité qui leur sont fournies dans le cadre du traitement CN. Nous définissons un répondant « impressionné » par le fait qu'il avait sous-estimé les comportements et attitudes de la majorité dans la vague 1 par rapport aux normes et attitudes réelles. En effet, en recevant ce traitement d'information, ces individus réalisent que la société se préoccupe davantage des questions de durabilité qu'ils ne le pensaient ; ils sont donc favorablement impressionnés par leurs concitoyens suite au traitement d'information. Le **Graphique 5-1** montre que plus de la moitié des répondants sont en moyenne positivement surpris par tous les comportements des autres : ils croient que les gens mangent plus de viande, utilisent plus de chauffage et sont prêts à concéder moins de temps pour passer aux transports publics que les gens ne le font en réalité. Bien que ce graphique démontre que les erreurs de perception ne sont pas homogènes dans l'échantillon, il confirme cependant que la tendance globale parmi les participants est de sous-estimer les comportements durables dans la société. En ce qui concerne l'impact de l'information concernant les normes sociales en matière de durabilité, la plupart des hommes sont positivement surpris par cette information, tandis que les femmes sont plus partagées. En général, les femmes sont moins impressionnées que les hommes par les jugements normatifs dans la majorité.

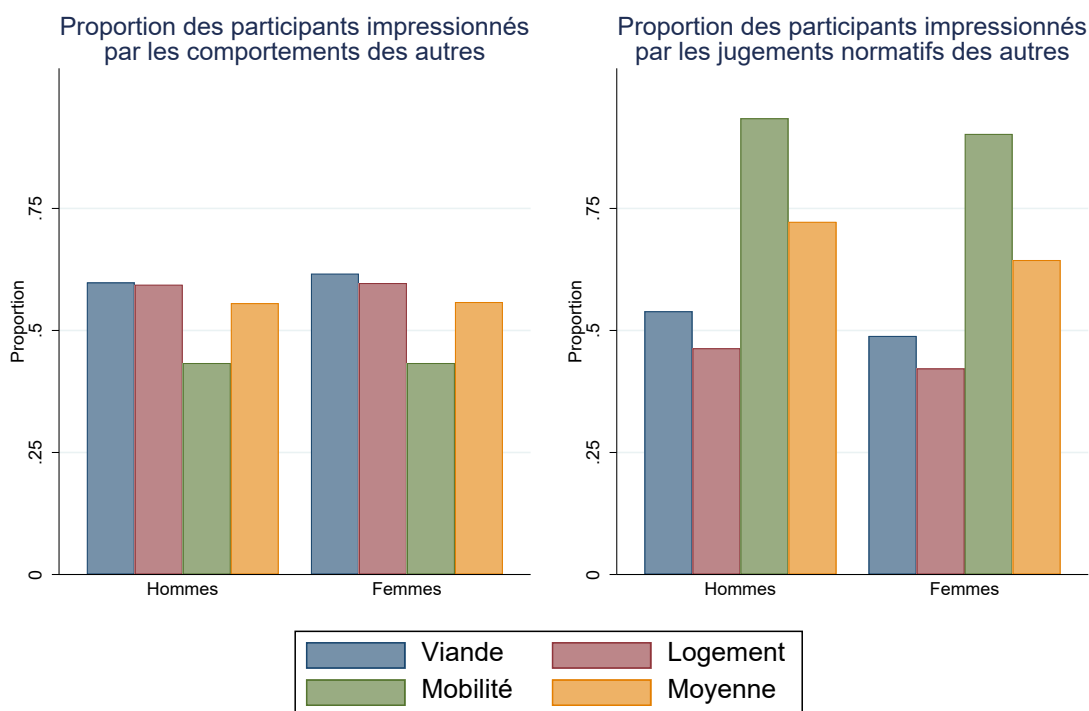
En résumé, les individus formulent pour eux-mêmes des normes personnelles qui sont plus exigeantes que celles qu'ils pensent que la société s'impose. Cependant, même les normes perçues des autres citoyens restent plus exigeantes que les comportements que les participants adoptent réellement. Par exemple, ils considèrent éthiquement approprié de manger en moyenne 4,5 repas contenant de la viande, et pensent que la norme moyenne dans la société est de 5,2 repas. Cependant, ils mangent en moyenne 6,5 repas de viande, et pensent que la société en mange 8. Ce pattern s'applique également au sacrifice de temps pour adopter une mobilité plus durable. Ce n'est que dans le domaine de la température domestique que les comportements et les normes personnelles sont au même niveau, mais la sous-estimation des efforts d'autrui demeure dans ce domaine, aussi bien sur le plan normatif que sur le plan comportemental.

Tableau 5-1. Statistiques descriptives de la vague 1

	Moyenne	Écart-type.	Min	Max
<i>Taux de soutien des participants à des politiques durables hypothétiques</i>				
Régulation sur la vente de viande rouge	63%			
Rationnement des énergies fossiles	51%			
Interdiction des voitures en centre-ville	50%			
TVA de 17% sur la viande	38%			
Taxe locative sur biens mal isolés	65%			
Péage autoroutier	23%			
<i>Comportements principaux</i>				
Nombre de repas de viande par semaine	6.54	3.76	0	21
Température domestique par temps froid	20.08	1.39	15	25
Temps de transport public acceptable au lieu de 30 minutes de voiture	44.93	18.67	0	240
<i>Perceptions des comportements des autres</i>				
Nombre de repas de viande par semaine	8.13	3.52	0	21
Température domestique par temps froid	20.88	1.27	17	26
Temps de transport public acceptable au lieu de 30 minutes de voiture	42.75	12.54	0	120
<i>Jugements normatifs sur les comportements « appropriés »</i>				
Nombre de repas de viande par semaine	4.56	2.72	0	21
Température domestique par temps froid	20.12	1.57	15	30
Temps de transport public acceptable au lieu de 30 minutes de voiture	56.50	16.26	30	150
<i>Perceptions des jugements normatifs des autres</i>				
Nombre de repas de viande par semaine	5.23	2.74	0	21
Température domestique par temps froid	20.46	1.53	16	30
Temps de transport public acceptable au lieu de 30 minutes de voiture	54.21	15.01	30	150
<i>Taux d'adoption d'autres comportements durables parmi les participants</i>				
Don de la rémunération de l'enquête pour financer un projet écologique	30%			
Proportion des 250€ offerte pour le projet écologique en cas de gain à la loterie	29%	35%	0	100
Éviter de prendre l'avion	33%			
Faire du covoiturage	11%			
Éteindre les lumières	95%			
Débrancher les appareils électriques	69%			
Étendre le linge pour le sécher	69%			
Acheter des aliments biologiques	51%			
Acheter en vrac (ou sans emballage)	31%			
Consommer des aliments locaux	69%			
Acheter des produits d'occasion	31%			
Manger des animaux sauvages plutôt que d'élevage	19%			

Notes : les statistiques descriptives se réfèrent aux 1.020 répondants de l'échantillon principal.

Graphique 5-1. Part des répondants sous-estimant les comportements et les normes éthiques de la majorité



5.3. Méthodes

Sur la base de l'échantillon décrit dans la [Section 5.2](#), nous examinerons d'abord les différences entre les genres en matière de comportements et d'attitudes durables, puis l'impact de la réception d'informations (traitements *CN* et *politiques*) sur les comportements et les normes des personnes interrogées.

Pour tenir compte des différences entre les genres (voir la [Section 5.4.1](#) sur les résultats), nous nous appuierons sur des modèles de régression linéaire des divers résultats comportementaux, dont la principale variable explicative est un indicateur binaire qui prend la valeur 1 pour les femmes et 0 pour les hommes. En estimant les effets marginaux de cet indicateur de genre par les moindres carrés ordinaires (MCO), cette méthode nous permet d'évaluer l'écart entre les hommes et les femmes en ce qui concerne les comportements et les attitudes en faveur de la durabilité.

Nous estimerons d'abord l'écart « brut » entre les genres, à partir d'un modèle de régression linéaire dans lequel seul l'indicateur de genre est inclus en tant que variable explicative. Toutefois, cet écart brut pourrait être dû au fait que les femmes et les hommes diffèrent par certaines caractéristiques, telles que l'éducation ou le statut professionnel, et que ce sont en fait ces caractéristiques qui sont les principaux déterminants des comportements et attitudes durables. Si tel était le cas, l'écart brut refléterait les différences entre les femmes et les hommes qui ne sont pas dues au genre à proprement parler, mais au fait que les femmes n'ont pas le même niveau d'éducation ou d'emploi (ou encore d'autres caractéristiques) que les hommes.

C'est un cas de figure que nous devons écarter pour pouvoir conclure à l'existence d'un réel effet « net » de genre.

Par conséquent, dans un deuxième et un troisième modèle de régression, nous introduisons des caractéristiques individuelles supplémentaires, appelées « variables de contrôle ». Nous considérons deux ensembles de variables de contrôle. Le premier ensemble, que nous appelons variables de contrôle « exogènes », reflète des caractéristiques qui sont ancrées de longue date et sont des mesures objectives. En d'autres termes, l'effet des caractéristiques exogènes est unidirectionnel : elles peuvent influencer les comportements et attitudes en matière de durabilité, mais l'inverse ne peut se produire. Ces variables de contrôle exogènes comprennent l'âge, la situation professionnelle, le revenu, l'éducation, la taille du ménage, la présence d'enfants et un indicateur de vie dans une zone urbaine ou rurale. La seconde série concerne des variables de contrôle « endogènes ». Celles-ci sont à traiter avec plus de prudence, soit parce qu'elles peuvent être elles-mêmes influencées par les comportements qui nous intéressent, soit parce qu'il pourrait exister d'autres facteurs non-observables qui déterminent simultanément ces caractéristiques endogènes et les variables de résultat. Dans ces deux cas, il n'est pas possible de mesurer l'effet causal de ces caractéristiques sur le résultat et on ne peut donc parler que de corrélations. Ces caractéristiques endogènes comprennent les croyances des répondants quant à l'existence ou non du réchauffement climatique, leur niveau de préoccupation à l'égard des phénomènes environnementaux, leur niveau de bien-être financier et le fait qu'ils aient ou non échoué à un contrôle d'attention au cours de l'enquête.³³ Pour illustrer leur caractère endogène, prenons l'exemple des croyances sur le changement climatique : il est en effet possible que les répondants affirment douter de l'existence du changement climatique pour rationaliser le fait que leurs comportements ne sont pas durables. Dans ce cas, les comportements influencent les croyances, ce qui inverse la relation de cause à effet. Nous nous fierons généralement davantage aux résultats de la spécification ne contenant que les caractéristiques exogènes, mais présentons néanmoins aussi les résultats avec les caractéristiques endogènes car celles-ci peuvent s'avérer informatives.

Dans la **Section 5.4.2** consacrée aux résultats, nous analysons l'impact potentiel que peuvent avoir les informations sur les normes et les comportements dominants sur les comportements et les attitudes des personnes interrogées. Grâce à l'affectation aléatoire des individus aux groupes de contrôle et de traitement, nous pouvons identifier l'effet causal des deux types d'information en comparant simplement les résultats moyens des groupes traités à ceux des groupes de contrôle. De plus, afin de tester si l'effet du traitement varie entre les femmes et les hommes, nous utilisons un modèle de régression linéaire, dans lequel les principales variables explicatives sont (i) le fait d'avoir ou non reçu le traitement d'information, (ii) le genre, et (iii) l'interaction entre ces deux variables. Grâce à l'inclusion de cette interaction dans le modèle, il est possible de mesurer si le traitement d'information a un impact différent sur les femmes et sur les hommes. Afin d'accroître la précision de notre estimation et d'éviter toute confusion qui pourrait être due à des différences aléatoires dans la composition des groupes traités et des

³³ Ce contrôle d'attention consiste en une question simple invitant les participants à sélectionner une valeur précise sur une échelle de 1 à 10, afin de s'assurer qu'ils lisent bien les questions.

groupes de contrôle, nous incluons également l'ensemble des contrôles exogènes comme variables explicatives.

Enfin, la **Section 5.4.2.3** affine l'analyse de l'effet de l'information concernant les comportements et normes (le traitement *CN*) en tenant compte des croyances initiales des participants. En effet, même si en moyenne, les individus sous-estiment les comportements durables dans la société, les erreurs de perceptions ne sont pas identiques pour tous les participants. Bien qu'ils soient minoritaires, certains individus ont au contraire surestimé la propension de leurs concitoyens à adopter des comportements pro-environnementaux. Pour ceux-ci, il est donc possible que l'information communiquée ait eu l'effet opposé, à savoir les décourager d'adopter des comportements durables. Notre analyse tient donc compte du fait que les personnes négativement surprises par l'information (celles qui s'attendaient à ce que la société fasse « mieux ») aient pu réagir différemment de celles qui ont été positivement surprises (celles qui s'attendaient à ce que la société fasse « pire »). Pour ce faire, nous utilisons une version augmentée du modèle, dans laquelle le fait de recevoir le statut du traitement *CN*, le genre et leur interaction peuvent avoir des effets différents selon que le répondant a été positivement ou négativement surpris par l'information. Dans cette approche, nous distinguons les « effets de surprise » que peuvent causer l'information sur les comportements des autres répondants d'une part, et l'information sur les normes d'autre part. Ces deux indicateurs, ainsi que les contrôles exogènes, sont également pris en compte dans toutes les régressions de cette sous-section.

Tout au long de l'analyse, nous commenterons la fiabilité statistique des effets estimés. Pour ce faire, nous utiliserons des intervalles de confiance à 90%, c'est-à-dire la fourchette de valeurs dans laquelle se situerait chaque mesure d'intérêt si elle était estimée 90 fois sur 100. Si l'intervalle de confiance d'une estimation est suffisamment large pour inclure la valeur zéro, on ne peut pas affirmer que l'estimation est statistiquement différente de zéro.

5.4. Résultats

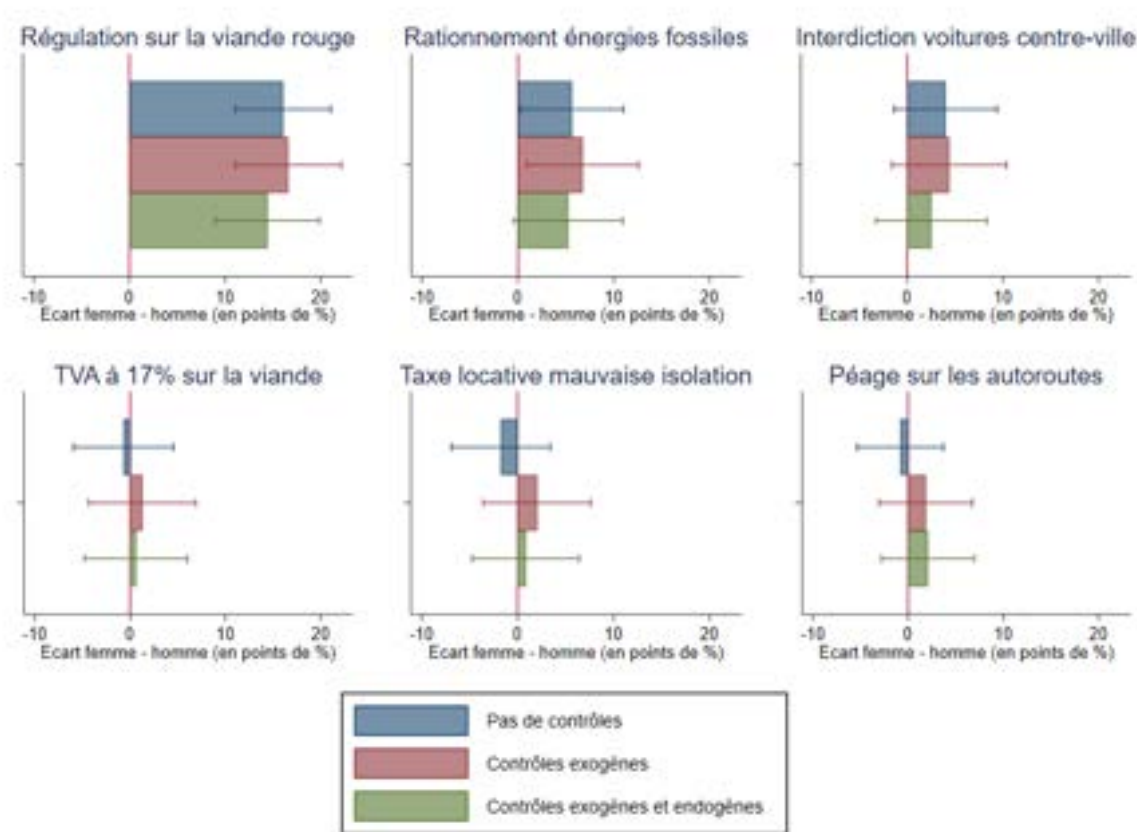
5.4.1. Différences entre les genres dans les comportements et les attitudes de base

Notre analyse porte sur les différences de comportements et d'attitudes entre les femmes et les hommes. Ces comportements ont été mesurés lors de la première vague de l'enquête, en novembre 2022. Pour ce faire, nous estimons une série de modèles de régression linéaire. Pour chaque variable de résultat (les comportements et attitudes), nous présentons trois spécifications dans les **Graphiques 5-2 à 5-5**. Ces trois spécifications diffèrent par les variables explicatives qui sont incluses dans l'estimation. La spécification de base n'inclut que la variable binaire relative au fait d'être une femme, la seconde spécification inclut en plus les variables de contrôle exogènes, et la troisième ajoute encore les variables de contrôle endogènes. Les barres bleues dans les graphiques représentent donc les différences de moyennes entre femmes et hommes sur la base d'un modèle statistique sans aucune variable de contrôle. Les barres rouges représentent la différence femme-homme en tenant compte des variables de contrôle

« exogènes », et les barres vertes tiennent compte à la fois des variables de contrôle « exogènes » et « endogènes ».

En ce qui concerne le soutien aux politiques environnementales hypothétiques, l'existence d'un écart entre les femmes et les hommes, telle que décrite dans la **Section 5.2**, est vérifiée par l'analyse de régression. Le **Graphique 5-2** montre l'effet marginal du fait d'être une femme sur la probabilité de soutenir les interdictions (ligne supérieure du **Graphique 5-2**) ou les taxes (ligne inférieure du **Graphique 5-2**) sur la viande, sur les logements inefficaces sur le plan énergétique et sur l'usage des autoroutes. Les femmes sont aussi susceptibles que les hommes de soutenir les taxes sur les produits non durables, mais elles sont en moyenne plus favorables que les hommes aux interdictions. L'écart entre les genres est particulièrement prononcé pour la régulation sur la consommation de viande rouge, que les femmes soutiennent jusqu'à 15 points de pourcentage de plus que les hommes.

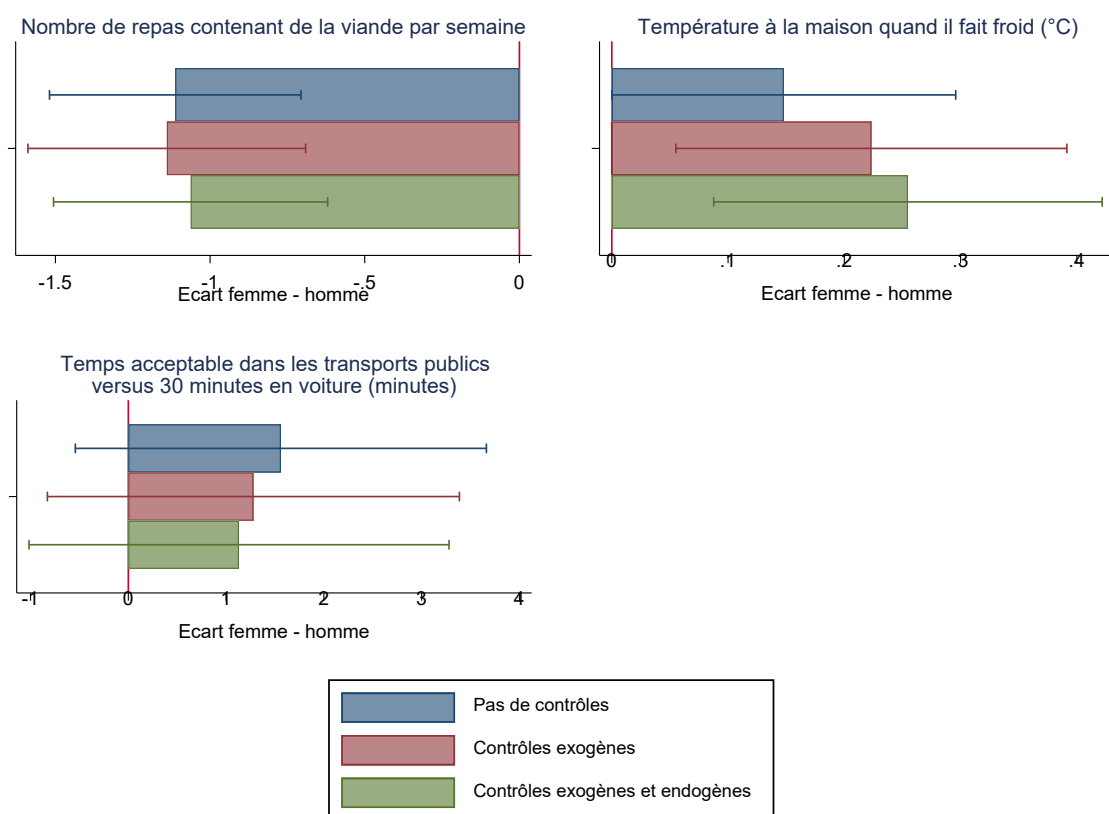
Graphique 5-2. Écart entre les femmes et les hommes dans le soutien aux politiques durables hypothétiques



Notes : les barres représentent les coefficients estimés pour un indicateur de genre à partir de modèles de régression linéaire. Les pointes représentent les intervalles de confiance à 90%. Taille de l'échantillon : 1.026 observations.

Le **Graphique 5-3** présente l'écart entre les femmes et les hommes en ce qui concerne les principaux comportements analysés dans l'enquête. Comme mentionné précédemment, il s'agit de la quantité de repas contenant des protéines animales au cours de la semaine écoulée ; de la température du domicile lorsque la température extérieure est inférieure ou égale à dix degrés Celsius, et de la durée maximale d'un trajet en transports publics consenti pour remplacer un trajet de trente minutes en voiture. Les femmes mangent en moyenne un repas de viande de moins par semaine que les hommes, une différence qui n'est pas modifiée par l'inclusion de caractéristiques exogènes et endogènes dans l'analyse. Les femmes déclarent chauffer leur logement à des températures légèrement plus élevées que les hommes (+0,15 à +0,25 degrés selon la spécification retenue). Bien que les écarts entre les genres en matière d'utilisation des transports ne soient pas différents de zéro aux seuils de significativité statistique conventionnels, le **Graphique 5-3** montre que les femmes seraient plus enclines à renoncer à un trajet de trente minutes en voiture et passer plus de temps dans les transports publics.

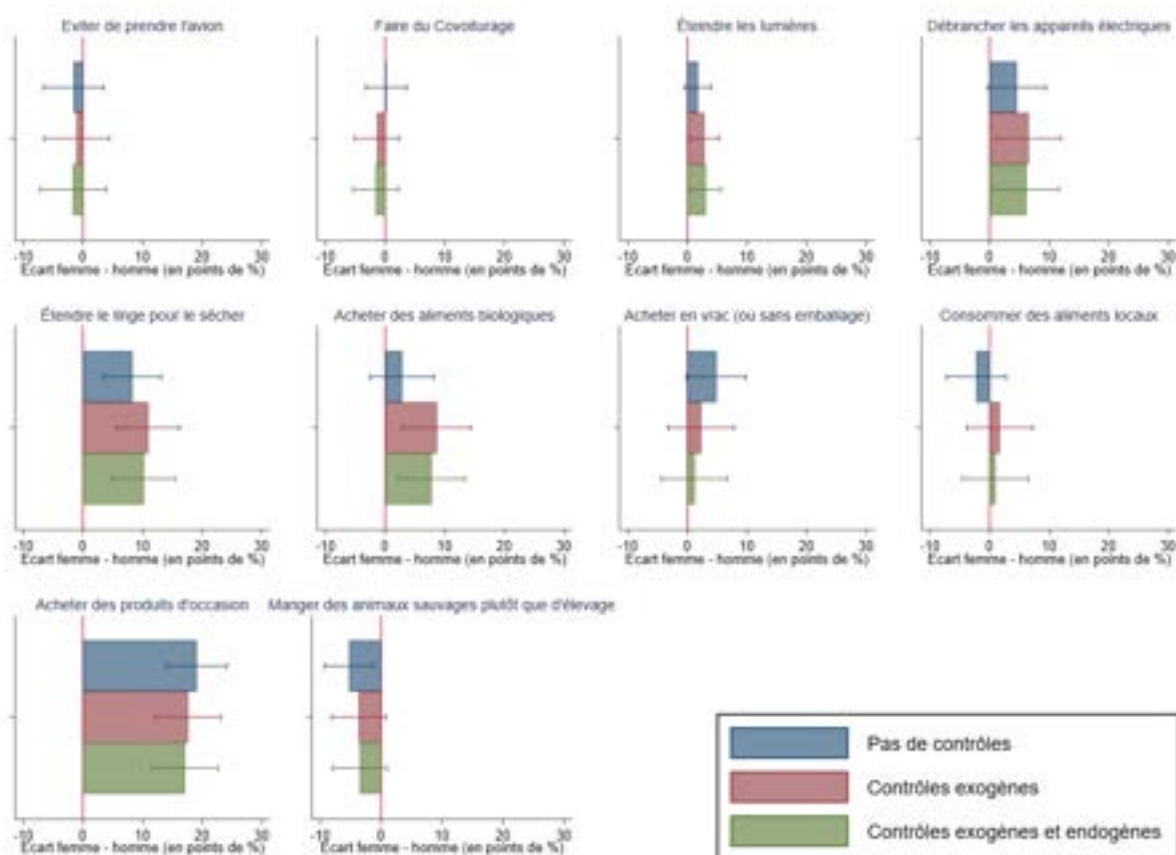
Graphique 5-3. Écart entre les femmes et les hommes en ce qui concerne les comportements en matière de développement durable



Notes : les barres représentent les coefficients estimés pour un indicateur de genre à partir de modèles de régression linéaire. Les pointes représentent les intervalles de confiance à 90%. Taille de l'échantillon : 1.026 observations.

Le **Graphique 5-4** décrit les différences entre les genres sur une liste de résultats binaires liés aux comportements durables (leur incidence dans l'échantillon est décrite au bas du **Graphique 5-1**). Il s'agit d'éléments tels que le fait de privilégier les transports terrestres plutôt que l'avion lorsque c'est possible, de faire du covoiturage, d'éteindre les lumières, de débrancher les appareils électriques inutilisés, d'acheter des aliments biologiques, d'acheter des produits locaux et d'acheter des produits de seconde main. Les différences entre femmes et hommes sont toujours nulles ou positives, ce qui signifie que les femmes sont en moyenne plus nombreuses à adopter ces comportements durables. Les femmes sont 20 points de pourcentage plus susceptibles que les hommes d'acheter des produits d'occasion, 10 points de pourcentage plus susceptibles de sécher les vêtements à l'air libre plutôt que d'utiliser un sèche-linge, 9 points de pourcentage plus susceptibles d'acheter des aliments biologiques et 6 points de pourcentage plus susceptibles de débrancher les appareils inutilisés. La seule exception concerne la consommation d'animaux sauvages, ce que les femmes semblent faire dans une moindre mesure que les hommes (bien que l'écart entre les genres ne soit plus différent de zéro une fois que l'on tient compte des caractéristiques des répondants). Les résultats sont en moyenne stables à l'inclusion de variables de contrôle, ce qui suggère que ces différences entre femmes et hommes ne sont pas dues à ces caractéristiques.

Graphique 5-4. Écart entre les femmes et les hommes en ce qui concerne les autres comportements durables



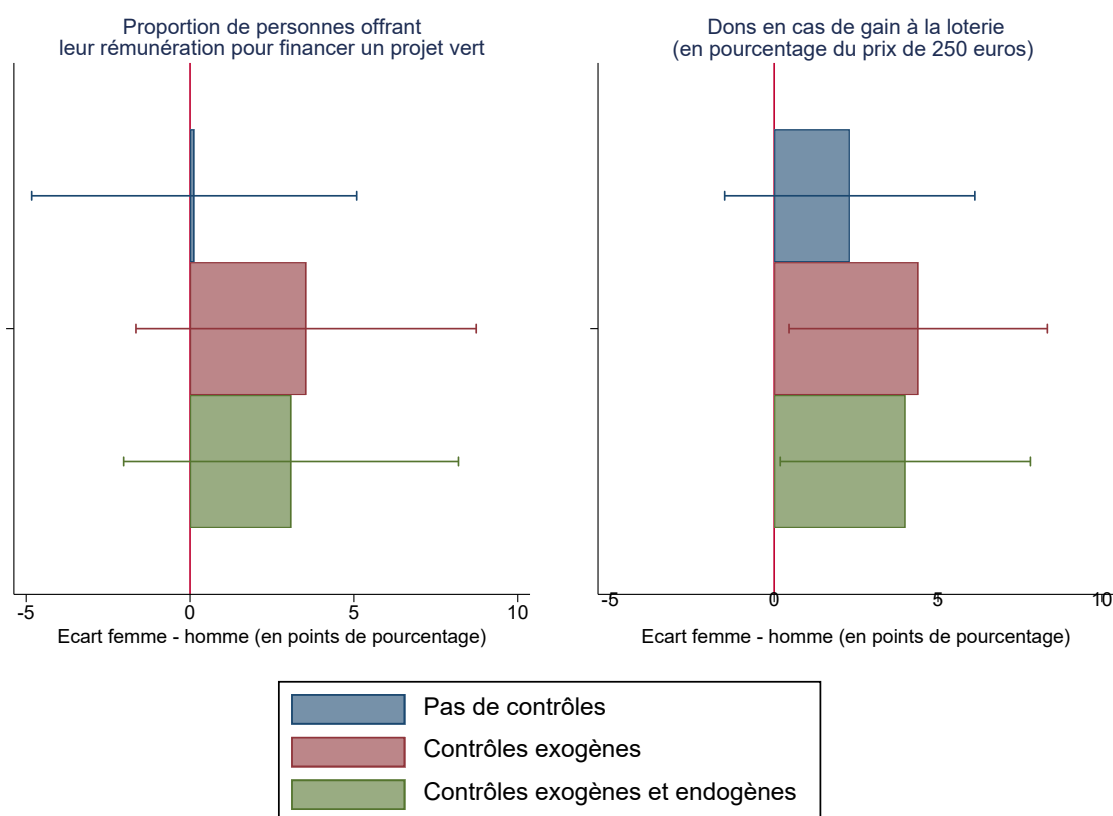
Notes : les barres représentent les coefficients estimés pour un indicateur de genre à partir de modèles de régression linéaire. Les pointes représentent les intervalles de confiance à 90%. Taille de l'échantillon : 1.026 observations.

Les **Graphiques 5-3** et **5-4** portent sur des comportements déclarés et qui ne peuvent pas être directement vérifiés par les chercheurs. Cependant, les personnes interrogées pourraient ne pas être complètement honnêtes, par exemple si elles se sentent gênées d'admettre que leurs actions ne correspondent pas à ce qu'elles pensent devoir faire pour être socialement responsables. En outre, les réponses peuvent souffrir d'un « biais de mémorisation », c'est-à-dire que les personnes interrogées peuvent ne pas se souvenir avec précision de la température exacte de leur logement ou de la quantité exacte de viande qu'elles ont mangée au cours de la semaine écoulée, fournissant ainsi des approximations plutôt que des rapports exacts de leurs comportements réels.

Nous avons donc cherché à mesurer un comportement qui soit exempt de ce type de limitation en examinant deux comportements qui peuvent être directement observés dans l'enquête. Le premier consiste à savoir si les participants décident ou non de renoncer à la compensation qui leur était promise pour avoir donné leur temps pour participer à l'enquête. Nous leur avons en effet proposé de contribuer au financement d'un projet écologique visant à compenser des émissions carbone. Une autre récompense pour la participation à l'enquête consistait en une loterie de 10 prix de 250 euros. Nous avons également demandé aux participants à quelle

proportion de ce prix ils seraient prêts à renoncer pour l'achat de crédits carbone. Pour les gagnants de la loterie, ces choix ont été mis en application. Le **Graphique 5-5** représente les différences entre femmes et hommes pour ces deux comportements de dons. Les résultats suggèrent que lorsque les caractéristiques sociodémographiques sont prises en compte, les femmes sont plus encline à céder leurs compensations que les hommes pour contribuer à une compensation des émissions de carbone. En particulier, les femmes sont prêtes à donner 4,5 points de pourcentage de plus de leurs gains potentiels à la loterie au projet écologique que les hommes.

Graphique 5-5. Écart entre les femmes et les hommes sur les dons destinés à compenser les émissions carbonées



Notes : les barres représentent les coefficients estimés pour un indicateur de genre à partir de modèles de régression linéaire. Les pointes représentent les intervalles de confiance à 90%. Taille de l'échantillon : 1.026 observations.

Pour approfondir notre compréhension des écarts entre femmes et hommes, nous avons voulu étudier le rôle que pouvaient jouer (i) les perceptions concernant les enjeux de l'adoption de comportements durables, et (ii) les contraintes que rencontrent les personnes sur l'adoption de comportements certes plus durables, mais aussi plus difficiles à adopter.

Évoquons tout d'abord les enjeux perçus par les participants dans l'adoption de comportements durables. Dans nos sociétés de plus en plus polarisées, il est avéré que les avis divergent en ce qui concerne l'intérêt de modifier nos comportements. En particulier, certains pensent que les comportements écoresponsables ont le pouvoir d'améliorer les questions environnementales et

climatiques, alors que d'autres sont fatalistes et pensent que ces efforts sont futiles. Afin de mesurer si ce type de croyance joue un rôle dans l'adoption (ou non) de comportements durables, nous avons construit un indicateur de la perception des « enjeux » d'adopter des comportements durables. Cet indicateur prend la valeur 1 si le répondant est tout à fait d'accord avec au moins l'une des affirmations suivantes :

« Si la majorité des citoyens du Luxembourg et de ses environs adoptent des styles de comportements durables (manger moins de viande, investir dans des logements économes en énergie, utiliser moins la voiture), cela permettrait :

- *D'améliorer de manière significative l'environnement et les ressources naturelles du Luxembourg ;*
- *D'améliorer de manière significative le climat dans la Grande Région ;*
- *D'assurer un développement économique durable du Luxembourg ».*

Environ la moitié des personnes interrogées se disent tout à fait d'accord avec au moins l'une des trois affirmations ci-dessus. Autrement dit, pour l'autre moitié des participants, aucune de ces trois affirmations n'obtient leur total assentiment, ce qui suggère un certain degré de fatalisme. Cet indicateur sera donc utilisé pour enrichir l'analyse de régression.

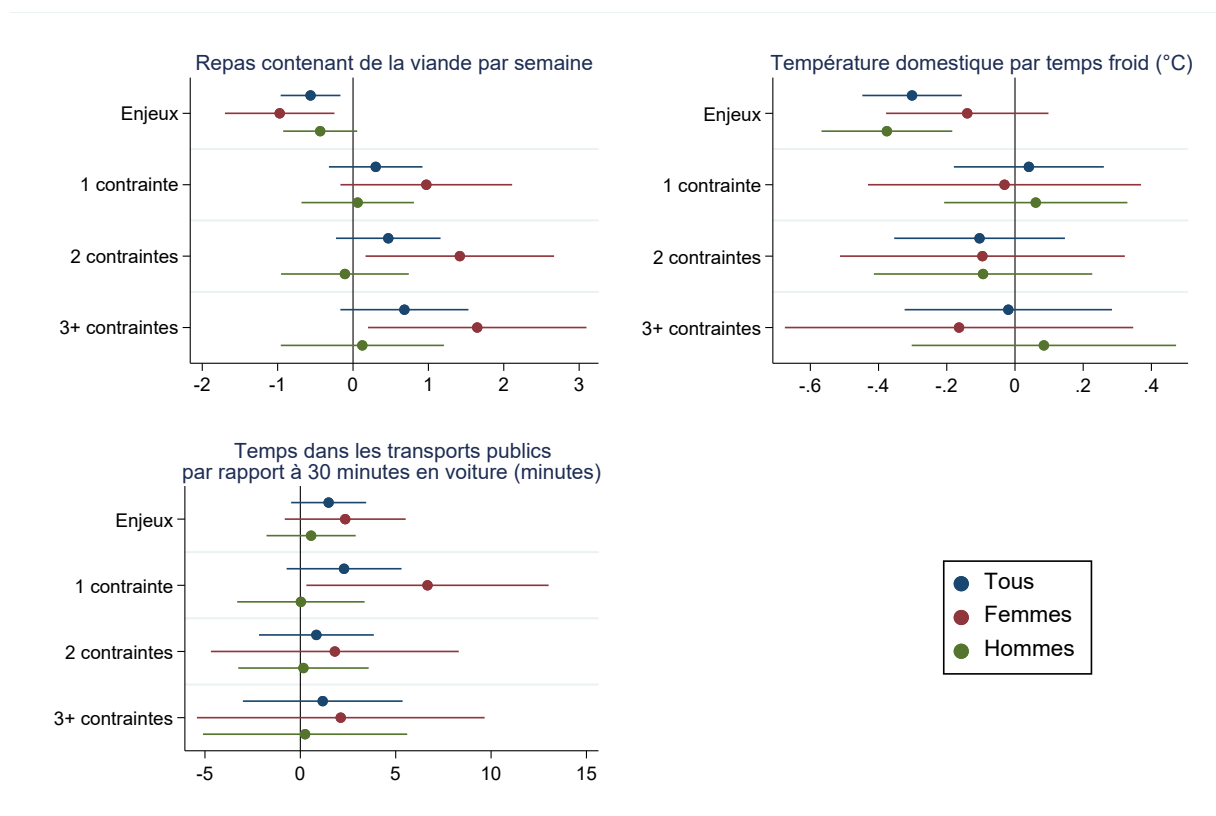
Évoquons à présent les contraintes à l'adoption de comportements durables. Certaines personnes peuvent en effet être confrontées à davantage de difficultés que d'autres à adopter ces comportements dans leur vie de tous les jours. Par exemple, certaines personnes peuvent vivre dans des zones mal desservies par les transports publics. D'autres, comme les parents à faible revenu, peuvent ne pas disposer des ressources financières et du temps nécessaires pour adopter des habitudes plus respectueuses de l'environnement. Il apparaît donc opportun de vérifier si les individus qui sont plus susceptibles d'être confrontés à un plus grand nombre de contraintes adoptent des comportements moins écoresponsables et si la présence de ces contraintes affecte différemment les comportements des femmes et des hommes.³⁴

Les résultats concernant la relation entre la perception des « enjeux », les « contraintes » et les comportements durables dans la vague 1 sont présentés dans le **Graphique 5-6**. Conformément à nos hypothèses, les individus plus conscients de l'impact que peuvent avoir leur comportement consomment en moyenne moins de viande, gardent leurs maisons plus froides en hiver et utilisent davantage les transports publics et les alternatives de mobilité douce (ces deux dernières variables sont exprimées dans une échelle ordinale de 1 « jamais » à 5 « quotidiennement »). Au contraire, la présence de contraintes entrave l'adoption d'habitudes écoresponsables, en particulier en ce qui concerne l'utilisation des transports publics et de la mobilité douce. Aucune différence importante n'apparaît dans le rôle des enjeux lorsque l'on divise notre échantillon par genre, ce qui suggère que les femmes et les hommes qui pensent

³⁴ Sur la base des informations dont nous disposons, la liste des contraintes que nous considérons ici est la suivante : famille travaillant avec des enfants (contraintes de temps) ; revenus faibles (contraintes financières) ; pression sociale (basée sur l'influence de la famille et d'autres personnes) ; accès limité aux transports publics (contraintes de mobilité) ; manque d'énergie pour s'engager dans des activités de mobilité douce (contraintes physiques) ; difficultés à trouver des informations sur les recettes, les connexions, les processus administratifs ou les professionnels de la construction (contraintes d'information).

qu'un comportement durable a un impact positif sur l'environnement, le climat et l'économie adoptent chacun des comportements plus durables dans une mesure similaire. En revanche, nous constatons que les contraintes ont une importance différente selon le genre : elles semblent freiner le comportement durable des femmes plus que celui des hommes en ce qui concerne la consommation de viande et l'utilisation de la mobilité douce. De plus, nous observons que le fait de cumuler plusieurs contraintes accentue fortement la différence d'attitude entre les femmes et les hommes.

Graphique 5-6. Écarts entre les femmes et les hommes en ce qui concerne l'influence des enjeux et des contraintes



Notes : les points représentent les coefficients de régression estimés pour les variables indiquées à gauche de chaque sous-graphe. Les points bleus correspondent aux régressions basées sur l'ensemble des participants de l'enquête, les points rouges aux régressions basées uniquement sur les femmes interrogées et les points verts aux régressions basées uniquement sur les hommes interrogés. Toutes les régressions tiennent compte de l'ensemble des contrôles exogènes. Les pics correspondent aux intervalles de confiance à 90%. Taille de l'échantillon : 1.026 observations.

5.4.2. Effets de l'information sur les comportements individuels

5.4.2.1. Effets de l'information sur le comportement actuel et les intentions futures des individus selon le genre

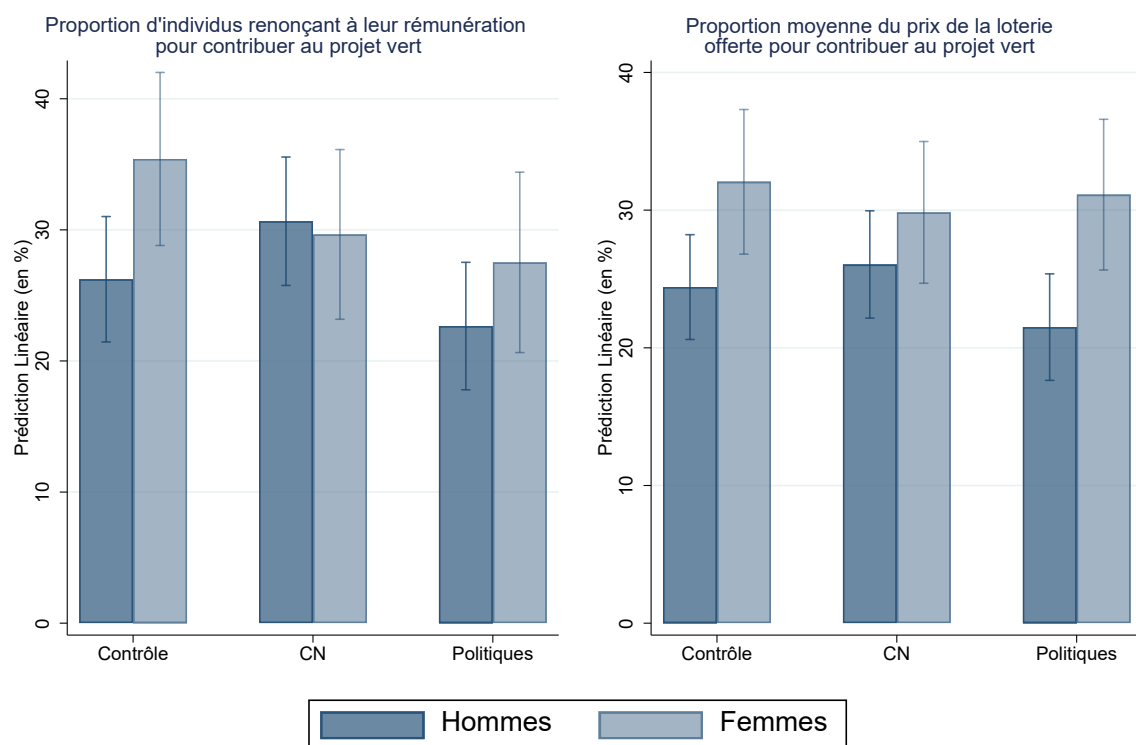
Dans cette section, nous abordons la seconde question centrale de l'étude : est-il possible de modifier les comportements et attitudes des citoyens par le biais d'informations ciblées. En fournissant au hasard à certaines personnes interrogées des informations sur les comportements et les normes éthiques de la majorité, il est possible d'identifier l'impact causal des traitements d'information sur les comportements et les attitudes des femmes et des hommes. La suite de l'analyse porte donc sur l'effet causal de l'information des personnes interrogées sur les comportements et les normes en vigueur au Luxembourg (le traitement d'information « *CN* »), ainsi que sur l'effet de les informer sur le soutien moyen aux politiques publiques qui encouragent l'adoption de comportements durables (le traitement d'information « *politiques* »).

De plus, grâce à la structure longitudinale de l'enquête, il est possible d'évaluer les réactions des participants de manière dynamique. En ce qui concerne leurs attitudes vis-à-vis des politiques et des dons pour l'achat de crédits carbone, nous avons en effet évalué (i) si le traitement d'information les a influencés dans l'immédiat, et (ii) si ce traitement a perduré trois mois plus tard. Pour les comportements qui ne pouvaient être modifiés de manière instantanée (consommation de viande, mobilité), l'effet immédiat du traitement que nous avons mesuré portait sur les intentions de changer de comportement, et trois mois plus tard nous avons évalué si cette intention s'était effectivement matérialisée par un changement effectif.

Pour ce faire, nous avons réalisé une analyse de régression prenant en compte le genre, le statut de traitement d'information (contrôle, *CN* et *politiques*), ainsi que les variables de contrôle exogènes décrites dans les sections précédentes.

D'une part, dans le **Graphique 5-7**, lorsque l'on examine les montants des dons choisis par les participants de la vague 2 pour un projet écologique dans le groupe de contrôle, on constate les mêmes différences entre femmes et hommes dans la décision de renoncer à sa compensation et dans l'attribution des gains de la loterie à un projet écologique, par rapport à ce qui a été observé dans la vague 1 (**Graphique 5-5**). Toutefois, si l'on examine les différences entre les groupes de traitement et de contrôle, on ne trouve aucune preuve d'un changement significatif dans les dons à la suite de la réception des informations fournies. Cela suggère que, en moyenne, le traitement d'information dans la vague 2 n'a pas affecté les contributions des femmes et des hommes à un projet écologique.

Graphique 5-7. Obtention d'informations et compensation des émissions carbone

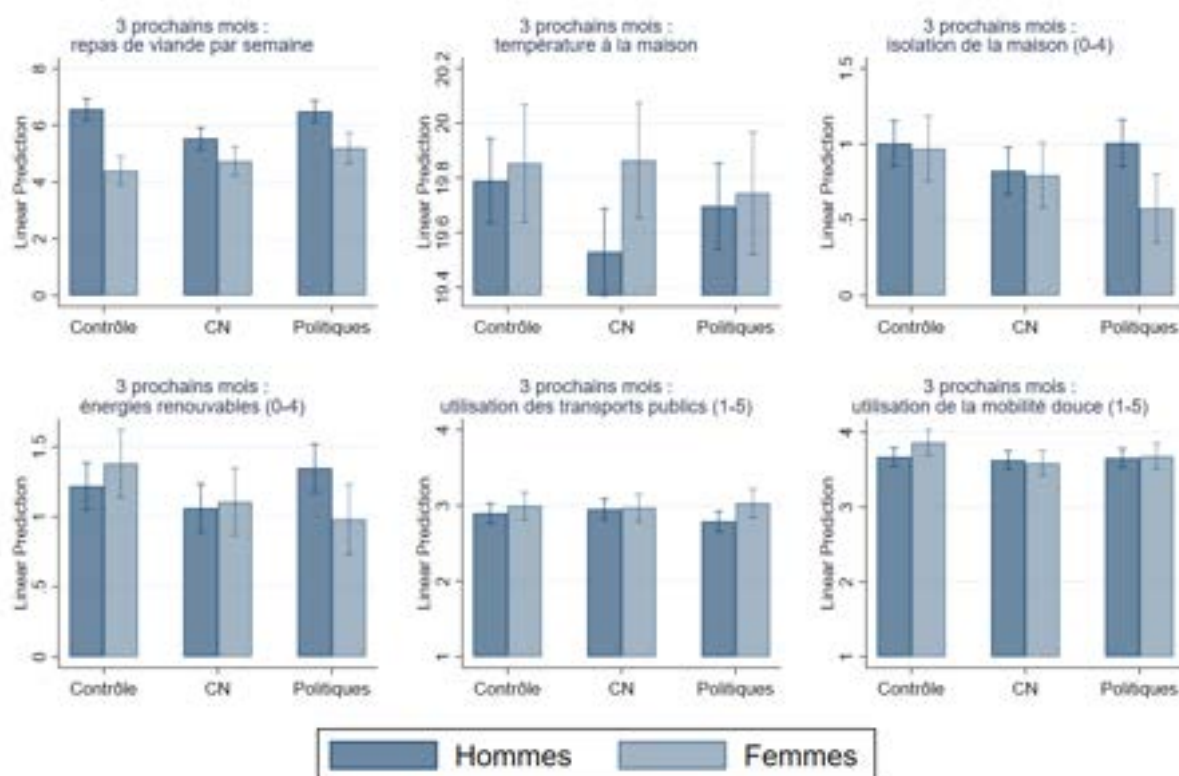


Notes : les barres représentent les moyennes prédictives des résultats par statut de traitement et par genre, lorsque tous les autres contrôles sont fixés à leur valeur moyenne. Les moyennes prédictives sont dérivées d'un modèle de régression linéaire dans lequel les principales variables explicatives sont les indicateurs de traitement, le genre et leur interaction, et où les contrôles exogènes sont pris en compte dans toutes les régressions. Les pics correspondent à des intervalles de confiance de 90%. Taille de l'échantillon : 1.026 observations.

Les répondants ont également été interrogés sur leurs intentions concernant leurs comportements (viande, chauffage, mobilité) au cours des trois mois à venir. Le **Graphique 5-8** montre que l'impact des traitements d'information sur les intentions futures est limité. Il y a cependant quelques exceptions notables : les hommes exposés au traitement *CN* ont l'intention de réduire leur consommation de viande d'un repas par semaine et la température de leur maison de 0,3 degrés en moyenne, par rapport aux hommes du groupe de contrôle. Les femmes, au contraire, sont affectées *négativement* par le traitement politique : informées du soutien élevé dont bénéficient les politiques durables (quatre politiques sur six), elles sont moins susceptibles d'investir dans les énergies renouvelables et l'isolation de leur logement.³⁵ Ce constat mériterait une étude plus approfondie, mais une explication possible est que les femmes pourraient se sentir découragées lorsqu'elles réalisent que ces politiques pourraient imposer davantage de contraintes si elles étaient mises en œuvre.

³⁵ Les participants ont été interrogés sur la probabilité qu'ils prennent des mesures concrètes en faveur d'une meilleure isolation et d'équipements d'énergie renouvelable, sur une échelle allant de 0 (totalement improbable) à 4 (totalement certain). Les valeurs prévues se situent autour de 1, ce qui signifie qu'il est peu probable qu'ils prennent des mesures. De même, les participants ont été interrogés sur la fréquence à laquelle ils avaient l'intention d'utiliser les transports publics et la mobilité douce, sur une échelle allant de 1 (jamais) à 5 (tous les jours). Les valeurs prédites se situent entre 3 (plusieurs fois par mois) et 4 (plusieurs fois par semaine).

Graphique 5-8. Obtention d'informations et intentions futures



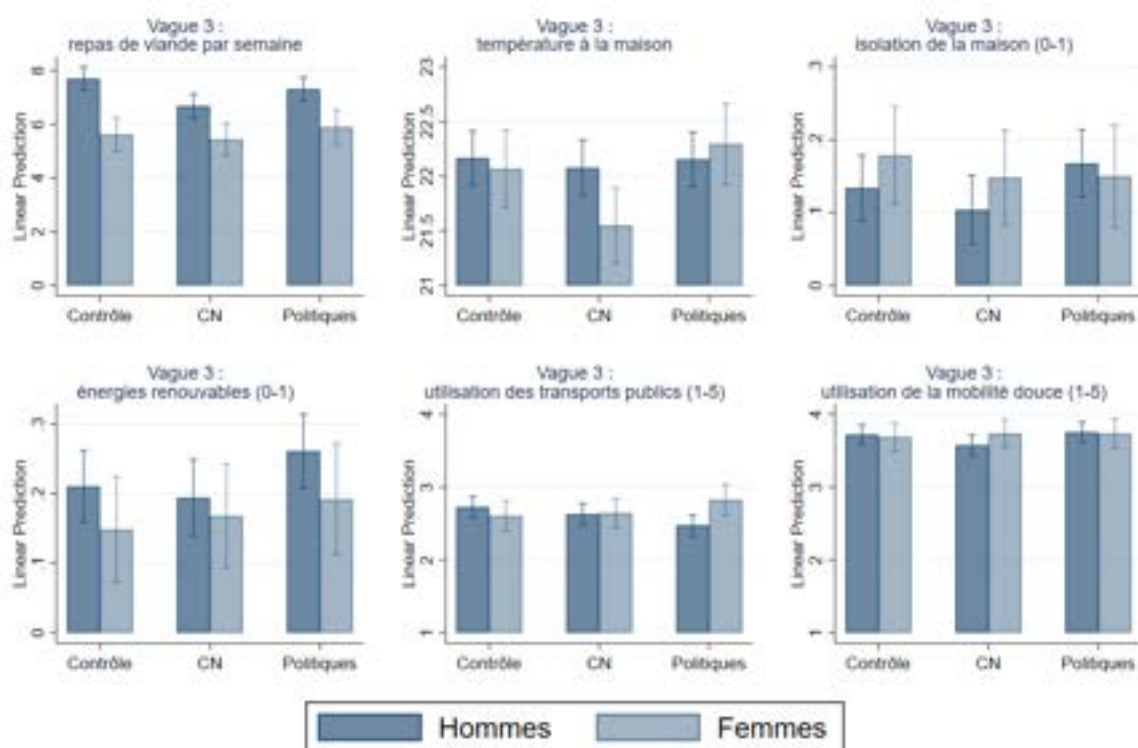
Notes : les barres représentent les moyennes prédictives des résultats par statut de traitement et par genre, lorsque tous les autres contrôles sont fixés à leur valeur moyenne. Les moyennes prédictives sont dérivées d'un modèle de régression linéaire dans lequel les principales variables explicatives sont les indicateurs de traitement, le genre et leur interaction, et où les contrôles exogènes sont pris en compte dans toutes les régressions. Les pics correspondent à des intervalles de confiance de 90%. Taille de l'échantillon : 1.026 observations (sauf pour l'isolation des maisons et les énergies renouvelables, où l'échantillon est limité à 815 propriétaires).

5.4.2.2. Effets sur le comportement futur par genre

Les intentions rapportées dans la vague 2 reflètent-elles le comportement réel dans la vague 3 ? Les traitements de l'information ont-ils suscité une réponse comportementale supplémentaire ? Ces questions sont abordées dans le **Graphique 5-9**, en utilisant l'échantillon des 906 répondants avec une information binaire sur le genre qui ont participé à la vague 3. Avant de commenter les résultats, il convient de noter que certaines questions sur les comportements de la vague 3 ont été posées d'une manière légèrement différente par rapport aux intentions de la vague 2 pour la température du foyer. En effet, puisque la vague 3 a été réalisée en été, nous avons posé des questions sur la température à la maison lorsqu'il fait plus de 25 degrés à l'extérieur. Contrairement à la température à la maison enregistrée dans les vagues 1 et 2, cette variable doit être interprétée dans le sens inverse : des températures plus élevées reflètent des comportements plus durables, car elles sont corrélées avec l'évitement des systèmes de climatisation, bien que l'on puisse également considérer que des températures plus basses signalent une meilleure isolation.

Le **Graphique 5-9** montre que les effets des traitements d'information sur les intentions ne correspondent pas toujours à des changements symétriques dans le comportement réel : la température du foyer des hommes traités est la même que celle des hommes du groupe de contrôle ; et les femmes traitées ne sont pas moins susceptibles d'investir dans l'isolation de leur maison ou dans les énergies renouvelables par rapport aux femmes du groupe de contrôle. Cependant, les intentions des hommes de réduire leur consommation de viande à la suite du traitement *CN* correspondent à un changement de comportement dans la troisième vague, avec une réduction de la consommation d'un repas de viande par semaine. En outre, les traitements d'information semblent avoir suscité des réponses comportementales ambiguës au traitement politique dans la vague 3 : les hommes exposés à ce traitement sont un peu plus susceptibles de déclarer des investissements dans l'isolation de leur maison ou les énergies renouvelables, mais réduisent légèrement leur utilisation des transports publics. Contrairement aux hommes, les femmes n'affichent en moyenne aucun changement de comportement statistiquement significatif lorsqu'elles sont exposées aux traitements d'information (à l'exception de la température du logement, qui est plus froide de 0,5 degré pour les femmes qui ont reçu le traitement *CN*).

Graphique 5-9. Obtention d'informations et comportements futurs



Notes : les barres représentent les moyennes prédictives des résultats par statut de traitement et par genre, lorsque tous les autres contrôles sont fixés à leur valeur moyenne. Les moyennes prédictives sont dérivées d'un modèle de régression linéaire dans lequel les principales variables explicatives sont les indicateurs de traitement, le genre et leur interaction, et où les contrôles exogènes sont pris en compte dans toutes les régressions. Les pics correspondent à des intervalles de confiance de 90%. Taille de l'échantillon : 906 observations (sauf pour l'isolation des maisons et les énergies renouvelables, où l'échantillon est limité aux 732 propriétaires).

5.4.2.3. Mise à jour des croyances : effets en fonction des croyances initiales et du genre

Les effets moyens du traitement sur les comportements de la vague 3 rapportés dans la section ci-dessus pourraient cacher des effets hétérogènes allant dans des directions opposées. En particulier, le traitement d'information *CN* pourrait avoir affecté les répondants différemment en fonction de leurs croyances initiales sur les comportements et les normes prévalant au Luxembourg. Lors de la première vague de l'enquête, il a été demandé aux répondants d'exprimer leurs perceptions des comportements prédominants et des jugements normatifs des individus au Luxembourg. Ces questions portaient sur des sujets qui reflétaient les informations fournies lors de la vague 2, à savoir la consommation de viande, la température du foyer et la mobilité. Les réponses des répondants à ces questions ont probablement influencé la mesure dans laquelle ils ont réagi aux informations reçues lors de la vague 2 : les répondants qui ont été positivement surpris par le comportement et les normes éthiques de la majorité (comme décrit dans le **Graphique 5-1**) pourraient avoir réagi différemment au traitement *CN* par rapport aux répondants qui n'ont pas été surpris ou qui ont été négativement surpris.

Pour chaque élément d'information fourni dans le traitement *CN*, quatre catégories d'individus peuvent être identifiées : ceux qui sont déçus à la fois par le comportement majoritaire et par la norme ; ceux qui sont déçus par le comportement majoritaire, mais positivement surpris par la norme ; ceux qui sont positivement surpris par le comportement majoritaire, mais déçus par la norme ; et ceux qui sont positivement surpris à la fois par le comportement majoritaire et par la norme. Les **Graphiques 5-10 à 5-13** traitent du rôle médiateur des antécédents initiaux sur l'effet de l'information sur les comportements et les normes de la majorité lors de la vague 3. Pour chaque comportement, nous considérons si les répondants sont positivement surpris (« impressionnés » dans les graphiques) ou déçus par l'information la plus pertinente à ce comportement : l'information sur la viande pour la consommation de viande, l'information sur la température de la maison pour la température de la maison, et l'information sur la mobilité pour l'utilisation des transports publics, le recours à la mobilité douce et les intentions de mobilité.

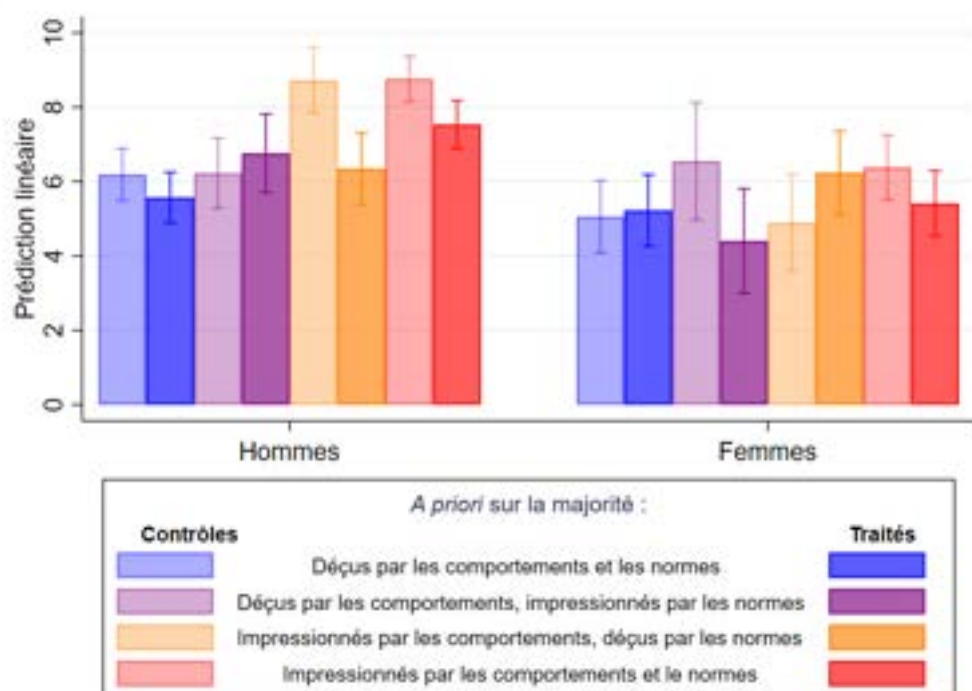
Tout d'abord, relativement à la consommation de viande, le **Graphique 5-10** montre que les hommes qui réduisent leur consommation de viande sont ceux qui ont surestimé la consommation de viande des autres. Lorsqu'ils sont informés du comportement majoritaire, ces hommes sont probablement « impressionnés » par la consommation de viande des autres, qui est plus faible par rapport à ce qu'ils avaient anticipé. L'information les amène alors à réduire leur consommation de viande de deux repas de viande par semaine (barres orange dans le panneau gauche du **Graphique 5-10**). En ce qui concerne les jugements normatifs, les hommes qui ont sous-estimé les normes éthiques des autres en matière de viande ne semblent pas particulièrement influencés par cette correction de leurs perceptions (barres violettes dans le panneau gauche du **Graphique 5-10**).

La réaction nulle des femmes à l'information documentée dans le **Graphique 5-9** cache au contraire une certaine hétérogénéité dans le **Graphique 5-10**. Contrairement aux hommes, les femmes ne réduisent pas substantiellement leur consommation de viande lorsqu'elles sont positivement surprises par le comportement des autres (au contraire, elles l'augmentent), ce qui

est logique puisque les femmes mangent moins de viande en général. Cependant, les femmes qui ont sous-estimé les normes éthiques des autres en matière de viande sont favorablement influencées par cette correction de leurs perceptions : lorsqu'elles sont informées que la plupart des personnes interrogées estiment qu'il est éthiquement approprié de consommer au maximum quatre repas de viande par semaine, les femmes convergent vers la norme de la majorité en réduisant leur consommation de deux repas de viande par semaine (barres violettes dans le panneau de droite du **Graphique 5-10**).

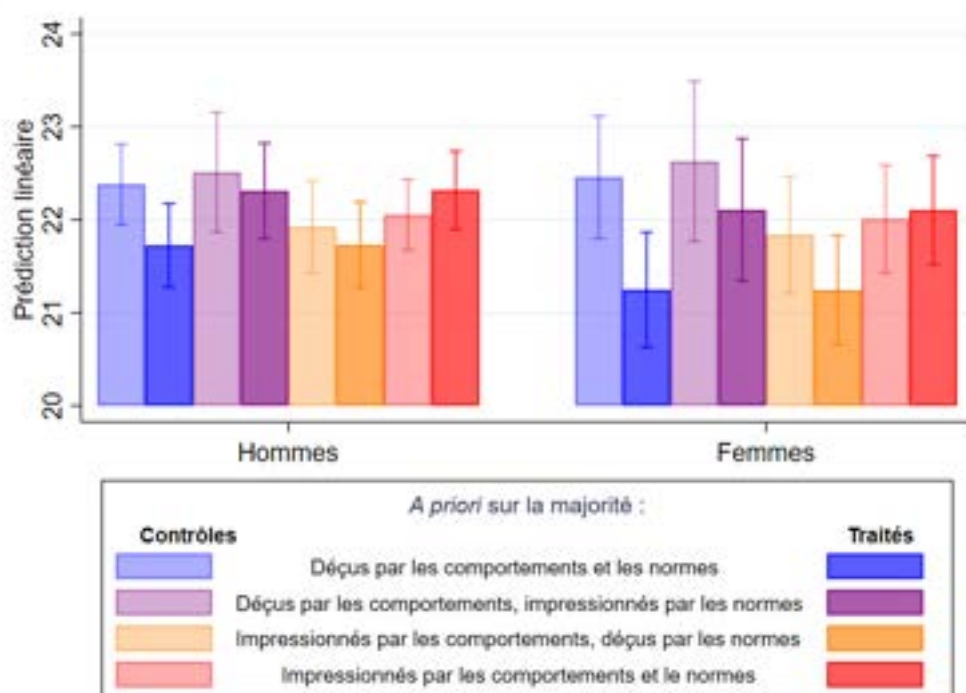
Ensuite, relativement à la température de la maison, avec une structure similaire à celle du **Graphique 5-10**, les données du **Graphique 5-11** suggèrent que les femmes et les hommes déçus par le comportement et les normes éthiques des autres en ce qui concerne la température de leur maison gardent leur maison entre un et deux degrés plus frais en été faisant recours à la climatisation. Pour les femmes, l'effet semble à nouveau dû à la déception vis-à-vis des normes éthiques.

Graphique 5-10. Traitement CN et consommation de viande : rôle des croyances initiales



Notes : les barres représentent les moyennes prédictives des résultats en fonction de l'état du traitement (indiqué par l'intensité de la couleur), du genre (panneau de droite contre panneau de gauche), et des croyances initiales (ici appelées « *a priori* » sur le graphique) sur les comportements et les normes de la majorité (indiqués par les différentes couleurs), lorsque tous les autres contrôles sont fixés à leur valeur moyenne. Les pics correspondent aux intervalles de confiance à 90%. Taille de l'échantillon : 906 observations.

Graphique 5-11. Traitement CN et température du foyer : rôle des croyances initiales

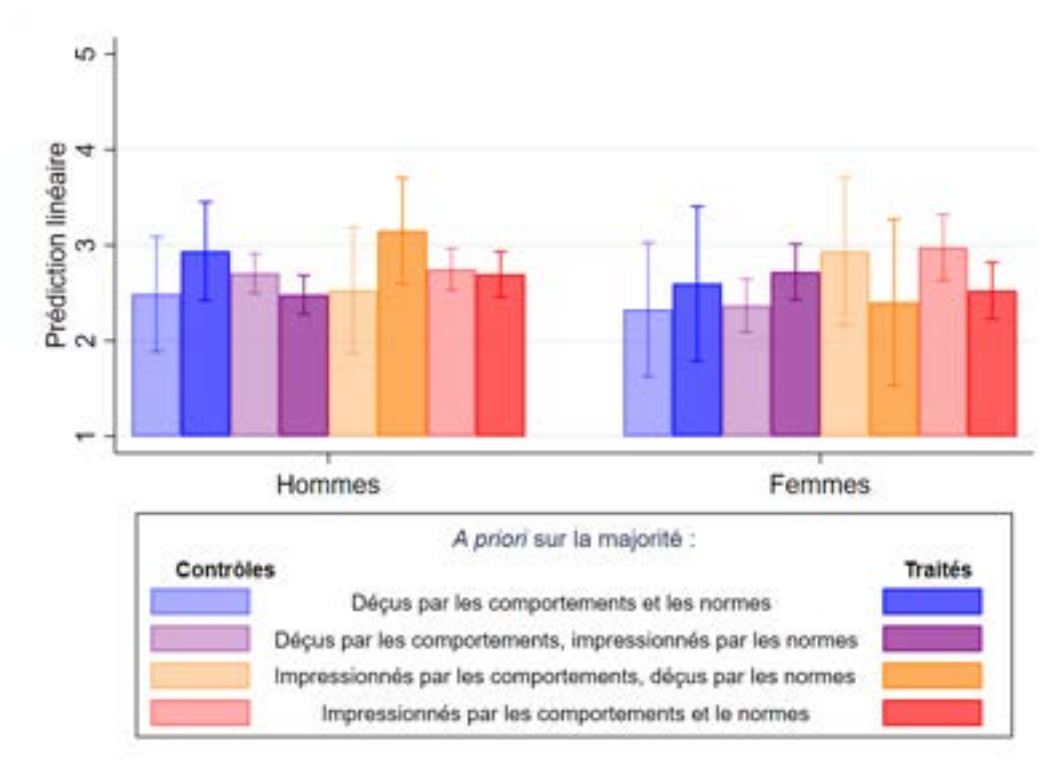


Notes : les barres représentent les moyennes prédictives des résultats en fonction de l'état du traitement (indiqué par l'intensité de la couleur), du genre (panneau de droite contre panneau de gauche), et des croyances initiales (ici appelées « *a priori* » sur le graphique) sur les comportements et les normes de la majorité (indiqués par les différentes couleurs), lorsque tous les autres contrôles sont fixés à leur valeur moyenne. Les pics correspondent aux intervalles de confiance à 90%. Taille de l'échantillon : 906 observations.

Enfin, en ce qui concerne l'utilisation des transports publics (**Graphique 5-12**), aucune hétérogénéité substantielle en fonction des croyances initiales pour les hommes n'est détectée. Au contraire, les femmes réduisent leur mobilité si elles sont déçues par le comportement des autres et l'augmentent si elles en sont positivement surprises. Des conclusions similaires sont tirées du **Graphique 5-13**, où les hommes et les femmes de façon similaire n'augmentent leur utilisation de la mobilité douce que lorsqu'ils sont déçus par les normes de mobilité douce de la majorité

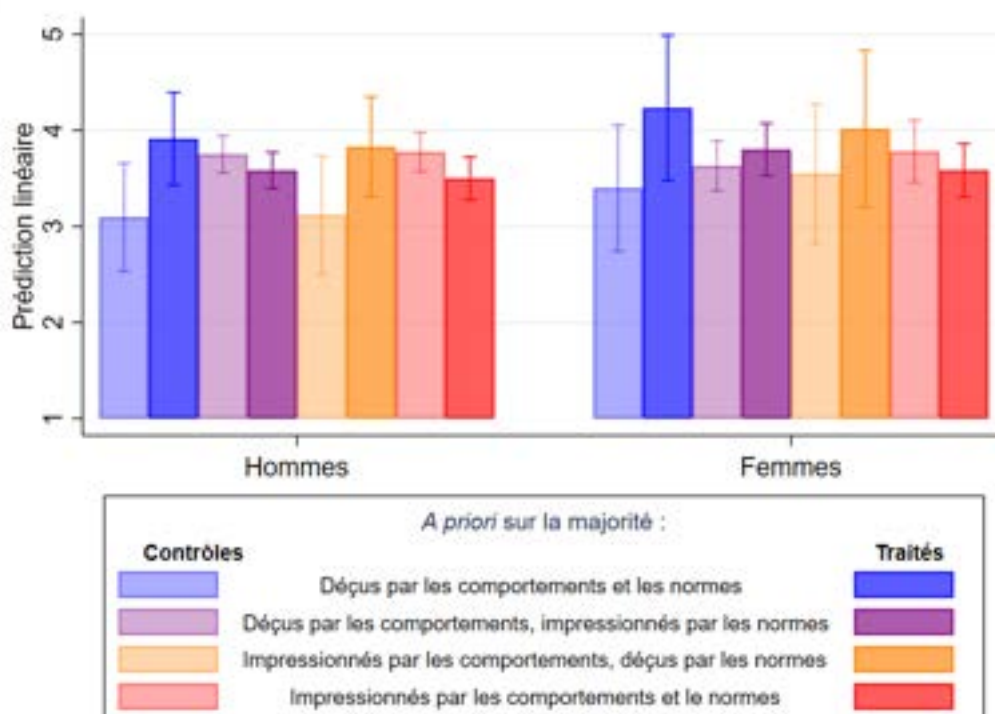
En général, les **Graphiques 5-10 à 5-13** montrent que les attentes initiales concernant les comportements et les normes dominantes ont de l'importance. Les personnes interrogées à qui l'on montre que la majorité fait mieux que ce qu'elles pensaient ont tendance à modifier leur comportement pour adopter des normes plus durables en matière de consommation de viande. Au contraire, les personnes interrogées qui sont surprises positivement par les informations fournies sur le logement et la mobilité se sentent libres d'adopter un comportement plus médiocre, en gardant leurs maisons plus fraîches pendant l'été et en réduisant leur utilisation de la mobilité. Symétriquement, cependant, ceux qui sont déçus par les informations sur le logement et la mobilité adoptent un comportement plus durable, peut-être pour compenser les lacunes sociétales qu'ils perçoivent. En outre, les femmes sont globalement plus sensibles aux informations sur les normes éthiques de la majorité ; les hommes, quant à eux, réagissent davantage aux informations sur les comportements de la majorité.

Graphique 5-12. Traitement CN et utilisation des transports publics (1-5) : rôle des croyances initiales



Notes : les barres représentent les moyennes prédictives du résultat en fonction de l'état du traitement (indiqué par l'intensité de la couleur), du genre (panneau de droite contre panneau de gauche), et des croyances initiales (ici appelées « *a priori* » sur le graphique) sur les comportements et les normes de la majorité (indiqués par les différentes couleurs), lorsque tous les autres contrôles sont fixés à leur valeur moyenne. Les pics correspondent aux intervalles de confiance à 90%. Taille de l'échantillon : 906 observations.

Graphique 5-13. Traitement CN et utilisation de la mobilité douce (1-5) : rôle des croyances initiales



Notes : les barres représentent les moyennes prédictives du résultat en fonction de l'état du traitement (indiqué par l'intensité de la couleur), du genre (panneau de droite contre panneau de gauche), et des croyances initiales (ici appelées « *a priori* » sur le graphique) sur les comportements et les normes de la majorité (indiqués par les différentes couleurs), lorsque tous les autres contrôles sont fixés à leur valeur moyenne. Les pics correspondent aux intervalles de confiance à 90%. Taille de l'échantillon : 906 observations.

5.5. Conclusion : « triple dividende » des politiques contre la pauvreté

Tout d'abord, les résultats obtenus indiquent que, en moyenne, les comportements et les habitudes de consommation des femmes sont plus écologiquement responsables que ceux des hommes. Ces différences entre les genres sont particulièrement évidentes en ce qui concerne la consommation de viande, l'achat d'aliments biologiques, la limitation de l'utilisation d'appareils électriques et, dans une moindre mesure, la contribution à l'achat de crédits carbone. Les femmes sont également plus enclines à soutenir d'éventuelles politiques en faveur du développement durable, telles que la réglementation de la viande rouge et le rationnement des combustibles fossiles.

Ensuite, il est observé que les répondants des deux genres qui pensent que le comportement individuel peut avoir un impact sur la société et l'environnement sont aussi les plus susceptibles d'adopter un comportement durable. Les obstacles individuels à l'adoption de comportements écologiquement responsables (tels que les contraintes temporelles, géographiques et financières) sont en revanche plus importants pour les femmes.

D'autre part, en suivant les personnes interrogées au fil du temps, nous avons étudié leur réaction comportementale lorsqu'elles sont informées du comportement et des normes suivies par les autres. Les informations reçues ne semblent pas avoir un effet considérable sur la probabilité que les personnes interrogées renoncent à tout ou partie de leur récompense de participation, acceptant à sa place des compensations carbone. Cependant, les intentions futures des hommes sont affectées, car ils déclarent vouloir réduire leur consommation de viande et la température de leur maison en hiver. En se penchant sur les comportements réels (troisième vague), seule l'intention de réduire la consommation de viande se traduit par une réduction effective des repas hebdomadaires de viande (un repas de moins par semaine). L'information sur le support de la majorité envers des politiques publiques durables semble affecter négativement l'intention des femmes d'investir dans les énergies renouvelables et l'isolation de leur logement, mais cela ne se traduit pas par une probabilité différente d'investir dans ces formes d'amélioration du logement lors de la vague 3. En revanche, les hommes diminuent légèrement leur utilisation des transports publics, tout en augmentant leur probabilité d'effectuer des investissements écologiques dans leur logement.

En outre, l'impact des informations transmises aux individus à propos des comportements et des normes suivies par la majorité dépend de leurs attentes initiales sur les comportements et les normes qui prévalent dans la société. Plus précisément, en ce qui concerne la consommation de viande et la température à la maison, les femmes semblent réagir davantage aux informations sur les normes de la majorité (ce que les gens pensent qu'il est éthique de faire), tandis que les hommes réagissent davantage aux comportements de la majorité (ce que les gens font réellement). En particulier, les hommes qui surestiment la quantité de viande consommée dans la société réduisent leur consommation de viande. En revanche, les femmes ne modifient pas significativement leur consommation de viande lorsqu'elles sont négativement surprises par les comportements des autres, mais elles ont une tendance à aligner leur comportement vers les normes éthiques de la société lorsqu'elles se situent en deçà de celles-ci.

Dans l'ensemble, ce chapitre met en évidence que, si les femmes affichent en moyenne des comportements plus écologiquement responsables, les comportements des hommes présentent des marges d'amélioration plus importantes dans leur réaction à une politique de sensibilisation. Les attentes et les comportements initiaux jouent un rôle important, ce qui suggère que les politiques visant à accroître la sensibilisation et à encourager les sociétés à respecter l'environnement devraient être ciblées sur des groupes spécifiques, afin d'éviter les effets boomerang ou de « *free-riding* ». Il convient également d'accorder une attention particulière à certaines contraintes qui représentent des obstacles au changement, tels que le temps de trajet et l'accès à l'information et la disponibilité d'alternatives durables. Les personnes les plus vulnérables de la société sont généralement celles qui ont le plus de mal à modifier leurs comportements. Des politiques ciblées, visant à lever ces contraintes et à réduire le taux de pauvreté chez des catégories vulnérables (comme les ménages monoparentaux), pourraient donc avoir l'avantage supplémentaire de favoriser l'adoption de comportements écoresponsables.

5.6. Références

Abeler, J., Nosenzo, D. (2015) Self-Selection into Laboratory Experiments: Pro-Social Motives versus Monetary Incentives. *Experimental Economics* 18(2): 195-214.

Anderson, J., Burks, S.V., Carpenter, J., Götte, L., Maurer, K., Nosenzo, D., Potter, R., Rocha, K., Rustichini, A. (2013) Self-Selection and Variations in the Laboratory Measurement of Other-Regarding Preferences across Subject Pools: Evidence from One College Student and Two Adult Samples. *Experimental Economics* 16(2): 170-89.

Bicchieri, Cristina. 2005. *La grammaire de la société*. Cambridge : Cambridge University Press. <http://ebooks.cambridge.org/ref/id/CBO9780511616037>.

Bicchieri, Cristina. 2017. *Norms in the Wild*. Oxford University Press. <https://oxford.universitypressscholarship.com/view/10.1093/acprof:oso/9780190622046.001.0001/acprof-9780190622046>.

Görge, Luise, et Daniele Nosenzo. 2020. "Mesurer les normes sociales en économie : Why It Is Important and How It Is Done". *Analyse & Kritik* 42(2) : 285–312. <https://www.degruyter.com/document/doi/10.1515/auk-2020-0012/html>.

Krupka, E. L., Weber, R. A. (2013) Identifying social norms using coordination games: why does dictator game sharing vary? *Journal of the European Economic Association* 11: 495-524.

6. Conclusions générales

Cette étude a pour objectif de comprendre si la récente hausse des prix a alimenté les inégalités de genre et les vulnérabilités économiques au Luxembourg, tout en cherchant à clarifier de quelle manière les différentes attitudes envers l'environnement, selon que l'on soit une femme ou un homme, pourraient jouer un rôle vers l'implémentation de politiques durables.

Par rapport à la crise causée par la hausse des prix du logement, analysée dans le **Chapitre 2**, l'étude révèle que les dépenses liées au logement pèsent de plus en plus lourdement sur les ménages, avec un impact inégal sur la population. La hausse des coûts du logement est particulièrement problématique pour les familles moins aisées et monoparentales. En ce qui concerne les différences de genre, quel que soit le type d'occupation et la présence d'enfants, les ménages monoparentaux dirigés par des femmes doivent assumer un fardeau financier plus lourd que ceux dirigés par des hommes, les locataires étant les plus vulnérables. Les inégalités de genre se manifestent également dans les privations associées aux conditions de logement décrites dans ce chapitre, auxquelles les ménages dirigés par des femmes et ceux avec enfants sont plus susceptibles d'être exposés.

L'analyse des effets de l'inflation sur les conditions de vie, réalisée dans le **Chapitre 3**, souligne que les vulnérabilités économiques ne sont pas des phénomènes isolés, mais au contraire liés à d'autres facteurs : les ménages dirigés par des femmes à faible revenu cumulent plusieurs désavantages lorsqu'ils sont confrontés à l'inflation. Le profil et les habitudes concernant le type de dépense varient en fonction du genre du chef de ménage. De prime abord, l'inflation globale ne semble pas présenter de disparité significative selon le genre. En se concentrant toutefois sur la hausse des prix de l'électricité et du chauffage, nous constatons que les ménages menés par des femmes sont nettement plus durement impactés. Pour les ménages menés par des hommes, l'impact se fait plutôt ressentir sur les autres biens et services. En poursuivant l'analyse, il apparaît que les ménages dirigés par des femmes sont plus exposés à la hausse des prix en raison de la priorité donnée aux dépenses concernant des biens et besoins essentiels.

L'évaluation du degré de protection offert par le mécanisme d'indexation du pouvoir d'achat des ménages, effectuée dans le **Chapitre 4**, montre que les effets du freinage fiscal sur la pression fiscale sont plus marqués pour la classe moyenne. Les ménages dirigés par des femmes semblent moins affectés par le freinage fiscal, mais cela s'explique par leur surreprésentation dans les tranches les plus pauvres de la population.

Le **Chapitre 5** met en lumière le fait que, en moyenne, les femmes adoptent des comportements de consommation plus écologiquement responsables que les hommes, tout en exprimant un plus grand soutien aux politiques en lien avec le développement durable. Les femmes rencontrent pourtant plus d'obstacles pour adopter des comportements responsables que les hommes, ce qui suggère le besoin d'alléger ces contraintes par le biais de mesures ciblées. De plus, fournir des informations sur le comportement et les normes suivies par les autres pourrait être un moyen efficace d'inciter un changement positif dans les comportements durables chez les hommes.

En conclusion, nos résultats suggèrent qu'il est primordial d'aborder la question sous plusieurs angles, en considérant le logement, les comportements de consommation et l'attitude envers l'environnement, car les ménages les plus démunis sont les plus susceptibles d'être affectés par plusieurs types de privation. Cela se manifeste aussi par un accroissement des inégalités de genre dans les couches les plus pauvres de la population. La définition et l'implémentation de politiques publiques bien calibrées et ciblées contre les inégalités de genre demandent donc une approche globale et une coordination efficace entre les différents ministères, prenant en considération le caractère intersectionnel des vulnérabilités économiques et des préférences de consommation des individus. Dans une logique de développement durable, il serait souhaitable d'envisager des politiques de sensibilisation ciblées sur des groupes spécifiques d'individus, en tenant compte des attentes initiales et de leurs contraintes, car les individus les plus vulnérables de la société sont ceux disposant de moins de marge et de flexibilité pour changer leurs habitudes.

Synthèse de l'étude

1. Introduction

Le présent rapport, réalisé dans le cadre de la collaboration entre le LISER et le MEGA, se penche sur les implications de la hausse des prix au Luxembourg, et notamment son potentiel effet multiplicateur sur les inégalités de genre. Notre analyse se focalise sur deux phénomènes interconnectés : la croissance durable d'un point de vue environnemental et l'augmentation de l'inflation induite par les récentes crises sanitaires et géopolitiques.

Notre approche se veut systémique, s'axant non seulement sur l'impact direct de l'inflation sur les conditions de vie, mais également sur ses effets indirects sur les préférences et les contraintes susceptibles d'influencer différemment les capacités des femmes et des hommes à envisager des comportements de consommation écoresponsables. Notre analyse démontre que les chocs économiques peuvent pénaliser les parts les plus vulnérables de la population, tant à court terme en réduisant leur bien-être et en les exposant davantage aux risques de pauvreté et de privation matérielle dans les domaines du logement et de la consommation, qu'à long terme, en les éloignant des transformations nécessaires dans les préférences, attitudes et normes sociales qui vont de pair avec la croissance durable prônée par le pacte vert pour l'Europe.

2. Effets de l'inflation sur la problématique du logement selon le genre

La question du logement est l'un des enjeux majeurs du Luxembourg : l'envolée des coûts immobiliers, ainsi que l'élaboration et l'application de politiques de soutien pour les ménages les plus précaires, dominent les préoccupations au Grand-Duché.

À travers les données de l'enquête européenne sur le Revenu et les Conditions de Vie (EU-SILC), notre analyse se penche sur la répartition du poids du logement dans le budget familial selon le genre, au cours de l'année 2019. Le taux d'effort logement, qui mesure la part des dépenses relatives au logement dans le revenu disponible d'un ménage, offre un éclairage précis sur les difficultés rencontrées pour accéder à un habitat ou s'y maintenir. Après avoir esquissé l'évolution générale du taux d'effort et des coûts immobiliers, nous proposons une comparaison entre les chefs de ménages hommes et femmes, tant du point de vue global que selon le niveau de vie et le type d'occupation du logement.

Les rapports de l'Observatoire de l'Habitat du LISER de 2021 et 2022 ont révélé que les locataires à faibles revenus, les personnes seules et, de manière plus marquée, les familles monoparentales sont les groupes les plus affectés par cette escalade des coûts. Mais quelle est l'ampleur des disparités de genre face à cette problématique ? Des études antérieures ont démontré que les femmes peuvent être confrontées à diverses formes de discrimination et d'inégalités dans l'accès au logement, restreignant leur capacité à obtenir un logement adéquat, sûr et abordable. Parmi ces obstacles figurent notamment l'accès restreint au crédit immobilier

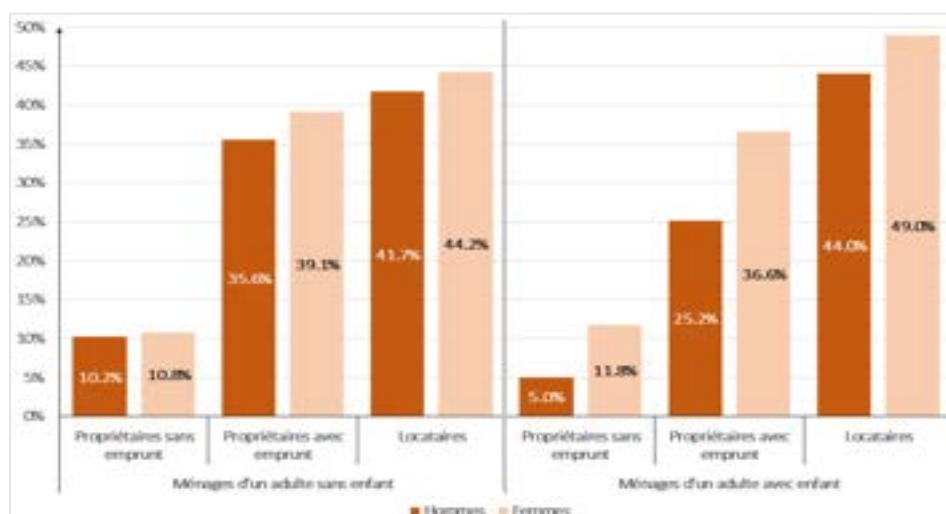
pour les femmes seules, limitant leurs opportunités d'acquisition, ou encore un accès plus difficile au marché locatif en raison d'un revenu disponible généralement inférieur à celui des hommes.

En 2019, 37,6% des ménages au Luxembourg étaient dirigés par une femme. Peu de différences sont observées entre hommes et femmes en matière de taux d'effort global, avec respectivement 23,6% et 24,8% (la moyenne nationale étant de 24%), tandis que les ménages locataires, qu'ils soient sous la responsabilité d'un homme ou d'une femme, affichent les taux d'effort les plus élevés (plus de 36% contre environ 30% pour les propriétaires avec emprunt).

Les foyers monoparentaux, majoritairement féminins (86,5%), rencontrent des taux d'effort particulièrement élevés (39,9%³⁶), marquant une vulnérabilité accentuée sur le marché du logement. En outre, les femmes à la tête de ces ménages disposent de revenus inférieurs à ceux dirigés par des hommes, tout en faisant face à des coûts de logement identiques ou légèrement supérieurs, soulignant la pression financière considérable exercée sur ces foyers.

En ce qui concerne les modes d'occupation du logement, les disparités se creusent davantage. Les familles monoparentales dirigées par des femmes se heurtent à des taux d'effort supérieurs à ceux rencontrés par les hommes dans une situation similaire. Les chiffres du **Graphique S-1** sont éloquentes : les femmes seules avec enfants, occupant un logement en location, consacrent près de la moitié de leur revenu disponible (49%) à couvrir leurs frais de logement.

Graphique S-1. Taux d'effort du logement 2019 dans les ménages composés d'un adulte selon la présence d'enfant, le genre du chef de ménage et le mode d'occupation du logement



Champ : Ménages privés résidant au Luxembourg au moment de la collecte.

Source : EU-SILC, 2019, données transversales, version mars 2021, calculs LISER.

Guide de lecture : En 2019, le taux d'effort des ménages d'une personne sans enfant locataires et dont le chef de ménage est une femme s'élève à 44,2%. Pour leurs homologues des ménages d'un adulte avec enfant(s), ce taux est de 49,0%.

³⁶ En comparaison, le taux d'effort des familles monoparentales ayant à leur tête un homme est de 28,3%.

L'amélioration du niveau de vie (mesuré comme le revenu divisé par une échelle d'équivalence qui prend en compte la composition du ménage) entraîne une réduction du taux d'effort du logement, et l'on observe parallèlement un resserrement de l'écart entre hommes et femmes. Cependant, les femmes seules à la tête de leur foyer, particulièrement celles élevant un ou plusieurs enfants, sont confrontées à des charges financières plus lourdes proportionnellement à leurs revenus. À titre indicatif, au sein du quintile le plus modeste de la population, les mères seules avec enfants affichent un taux d'effort de 49,1%, contre 36,8% pour les femmes seules sans enfant.

En plus du calcul du taux d'effort, l'analyse prend en compte d'autres types de difficultés liées au logement, identifiées grâce aux données EU-SILC, telles que le surpeuplement du logement, l'insalubrité, les difficultés financières liées au logement ou encore l'environnement dans lequel se situe le bien. Plus précisément, ce rapport présente une approche novatrice pour détecter les ménages aux prises avec des difficultés multiples en matière de logement, en se basant sur un indicateur qui intègre trois aspects clés : la qualité du logement (surpeuplement, fuites, humidité, problèmes de chauffage, manque de lumière, et absence de sanitaires intérieurs), les enjeux financiers (retards de paiement de loyer et de factures, difficulté à renouveler le mobilier) et les nuisances environnementales (pollution, bruit, insécurité et vandalisme).

L'étude révèle que, si la distinction selon le genre des chefs de ménage montre des différences modérées, la présence d'enfants est un facteur déterminant dans l'accumulation des difficultés liées au logement. En effet, 44,3% des foyers d'un adulte (avec ou sans enfants) ne signalent aucune contrainte particulière liée à leur habitat, avec un taux légèrement supérieur chez les adultes seuls sans enfant (45,3%). Cependant, cette proportion diminue significativement chez les familles monoparentales, car seules 37% d'entre elles ne rencontrent aucun problème de logement. De plus, ces familles sont près de 1,5 fois plus susceptibles que les ménages d'un adulte sans enfant de cumuler au moins deux difficultés liées au logement (36,2% contre 23,9%). Lorsqu'on examine spécifiquement les foyers dirigés par des femmes, cette tendance se confirme : 38,6% des mères seules rencontrent au moins deux problèmes de logement (contre 24,5% pour les femmes seules), et 14,9% en affrontent au moins trois simultanément (12,4% pour les femmes seules). Le **Tableau S-1** illustre ces résultats.

Tableau S-1. Part des ménages résidant au Luxembourg selon le cumul de problèmes rencontrés liés au logement et le genre du chef de ménage (2019)

	Ménages d'un adulte (avec ou sans enfant)			Ménages d'un adulte sans enfant			Ménages d'un adulte avec enfant(s)		
	H*	F*	Tous	H	F	Tous	H	F	Tous
0	45,9%	42,9%	44,3%	46,0%	44,7%	45,3%	EF**	35,7%	37,0%
1	30,6%	29,9%	30,2%	30,5%	30,9%	30,7%	EF	25,8%	26,8%
2	10,5%	14,4%	12,5%	10,5%	12,1%	11,3%	EF	23,7%	22,0%
3	6,0%	6,7%	6,3%	6,0%	7,1%	6,5%	EF	5,0%	4,9%
4	3,1%	4,1%	3,6%	3,2%	3,7%	3,4%	EF	5,9%	5,1%
5	2,6%	1,6%	2,1%	2,5%	1,2%	1,9%	EF	2,8%	3,2%
6	0,8%	0,5%	0,7%	0,8%	0,4%	0,6%	EF	1,2%	1,0%
7	0,4%	0,0%	0,2%	0,4%	0,0%	0,2%	EF	0,0%	0,0%
8 et +	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	EF	0,0%	0,0%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	EF	100,0%	100,0%

Champ : ménages privés résidant au Luxembourg au moment de la collecte.

Source : EU-SILC 2019.

* H = hommes ; F = femmes.

** EF = effectif trop faible.

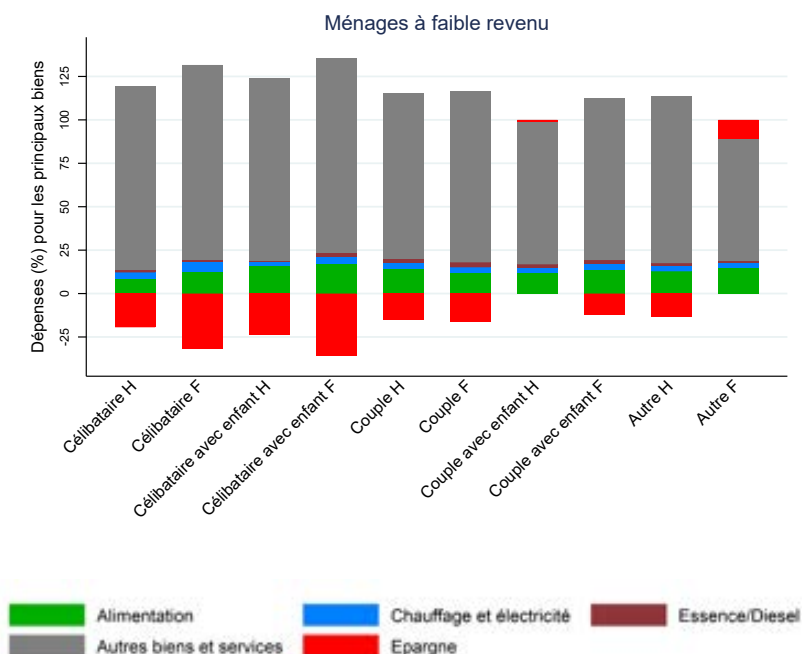
Les défis varient en fonction du genre du chef de ménage et de la composition familiale. Les femmes seules font principalement face au surpeuplement et à l'incapacité financière à remplacer du mobilier usé (13,2%), alors que les hommes seuls mentionnent davantage le bruit et la violence de quartier (22,1%). Pour les femmes sans enfants, les nuisances sonores et environnementales prédominent (15,2%), suivies des problèmes de fuites et de violence (13,9%). Chez les hommes, le bruit et la violence restent les principales préoccupations (23,4%). Les mères célibataires rencontrent surtout des problèmes de surpeuplement et d'incapacité financière à remplacer du mobilier usé (18,3%) ou de fuites (15,5%), et de nuisances sonores couplées à la pollution (15,2%). Ces éléments nous offrent les premières indications concrètes sur deux aspects qui caractériseront l'ensemble des résultats de cette étude : les situations de difficulté se concentrent principalement dans les familles monoparentales dirigées par des femmes et sont amplifiées par la concentration de divers facteurs qui les pénalisent : l'augmentation des besoins ne s'accompagne pas d'une augmentation des ressources nécessaires pour les soutenir et les sortir de la précarité.

3. Inflation et différences de consommation entre les genres au Luxembourg

L'impact de l'inflation sur le bien-être des hommes et des femmes peut varier en raison de leurs habitudes de consommation différentes. Afin de vérifier cette hypothèse, nous nous sommes basés sur les données de l'enquête sur le budget des ménages (LU-HBS) de 2020 au Luxembourg. L'Indice des Prix à la Consommation Harmonisé (IPCH) d'Eurostat a permis de calculer les variations du coût de la vie pour dix différents types de ménages, définis sur la base de leur composition et nommés « à bas revenus » et « à hauts revenus » par rapport à une simple comparaison avec le revenu médian. On a notamment considéré les dépenses liées au chauffage

et à l'électricité, à l'alimentation et aux autres biens et services, ainsi que les niveaux d'épargne des ménages. Les résultats illustrés dans le **Graphique S-2** mettent en lumière les disparités les plus significatives entre femmes et hommes, qui concernent les ménages à faibles revenus.

Graphique S-2. Part de revenu dépensé par groupe de bien ou épargnée par les ménages à faible revenu



F = Femme et H = Homme.

Source : données LU-HBS 2020, calcul des auteurs.

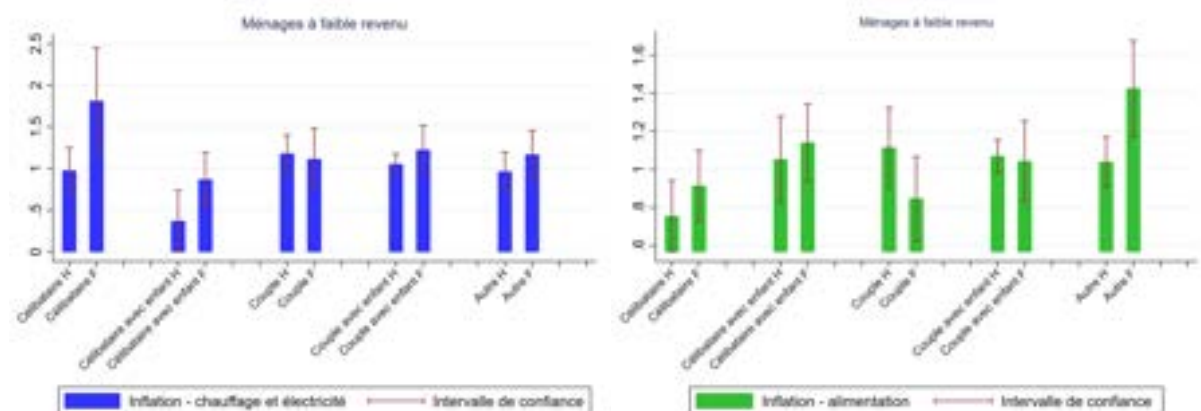
Les ménages dirigés par des femmes allouent une part plus importante de leur revenu à des besoins essentiels tels que la nourriture, le chauffage et l'électricité. Chez les couples avec enfant cette tendance est moins marquée, tandis qu'elle est renversée pour des couples sans enfant. Les ménages à faibles revenus dirigés par des femmes présentent des taux de désépargne plus élevés que leurs homologues masculins.

La tendance à prioriser différemment leurs dépenses, en se concentrant davantage sur les besoins essentiels, est également présente chez les ménages à hauts revenus conduits par des femmes, tandis que les ménages aisés dirigés par des hommes dépensent toujours plus dans des biens et services non essentiels. Ces régularités dans les habitudes de dépense suggèrent la présence de priorités différentes dans la structure des préférences portant sur le genre, qui ne dépendent pas du niveau de revenu et qui peuvent avoir plusieurs origines, de l'aversion au risque et normes sociales aux influences culturelles ou ethniques.

Ces résultats nous ont motivés à prêter une attention particulière à la hausse des coûts du chauffage et de l'électricité. Le **Graphique S-3** montre à gauche que les ménages à faibles revenus dirigés par des femmes se heurtent à des défis inflationnistes dans les domaines du chauffage et de l'électricité plus prononcés que ceux des ménages dirigés par les hommes. Si

cette différence est moins marquée chez les couples, elle souligne la fragilité accrue des femmes célibataires, avec ou sans enfant, face à la montée des prix de ces biens nécessaires.

Graphique S-3. Inflation liée au chauffage et à l'électricité et aux biens alimentaires



Les ménages à hauts revenus dirigés par des femmes sont également confrontés à des taux d'inflation plus importants pour le chauffage et l'électricité. Cependant, cet écart de genre se manifeste principalement chez les célibataires, révélant que l'impact de l'inflation varie selon la composition familiale, même parmi ceux qui jouissent d'une meilleure aisance financière.

Cette tendance est confirmée quand on regarde aussi les dépenses en nourriture (**Graphique S-3** droite) : les données révèlent que les ménages à faibles revenus menés par des femmes subissent une inflation alimentaire plus marquée que ceux dirigés par des hommes, à l'exception des couples, où cette tendance s'inverse. Au sein des ménages à hauts revenus, les femmes en couple subissent encore une fois une proportion plus importante de l'inflation alimentaire.

Lorsqu'on analyse les taux d'inflation sur tout l'ensemble des biens consommés, on remarque que les différences entre les femmes et les hommes vont diminuer. Cette situation est surtout due au fait que les ménages menés par des femmes, indépendamment de leur niveau de revenu, sont moins affectés par la hausse des prix des produits et services non essentiels. Cela compense l'augmentation des coûts des produits de base que nous venons d'évoquer. Ainsi, l'effet du genre sur l'inflation globale est complexe et varié. L'écart d'inflation entre hommes et femmes dépend de la composition du foyer et de la manière dont les dépenses sont réparties entre les produits essentiels et les autres produits. Par exemple, chez les couples sans enfant, les foyers dirigés par une femme semblent être moins impactés par l'inflation.

Si l'on regarde aussi l'intensité de l'inflation, les femmes à faibles revenus sont plus touchées que les autres par des niveaux élevés d'inflation dans les secteurs de l'énergie et le secteur alimentaire souffrant d'une vraie « pénalité de pauvreté ». La composition du ménage joue aussi un rôle, les célibataires étant moins impactés grâce à une plus grande flexibilité dans leurs choix alimentaires, tandis que les familles avec enfant font face à plus de contraintes. Enfin, pour les autres biens et services, les célibataires connaissent un impact sur l'inflation plus élevé, possiblement dû à des choix de consommation plus ouverts aux biens non-essentiels, par rapport aux familles avec enfants.

L'étude souligne surtout la vulnérabilité économique des ménages à faibles revenus dirigés par des femmes, qui consacrent une part plus importante de leurs revenus à des produits essentiels tels que la nourriture et l'énergie, ce qui les rend particulièrement sensibles aux fluctuations des prix dans ces domaines. Cette fragilité économique est exacerbée par leur taux de désépargne plus élevé, ce qui témoigne d'une situation financière plus précaire, tandis que les ménages à hauts revenus disposent d'un « *coussin financier* » pour absorber les chocs économiques.

4. Différences entre les genres en matière de comportements et d'attitudes durables

Les menaces environnementales poussent divers acteurs publics et organisations non-gouvernementales à sensibiliser les citoyens en encourageant des attitudes socialement et écologiquement responsables. Quelle est la place du genre dans cette dynamique de changement ? Les femmes sont-elles plus attentives aux enjeux environnementaux et adoptent-elles des comportements plus respectueux de l'environnement que les hommes ?

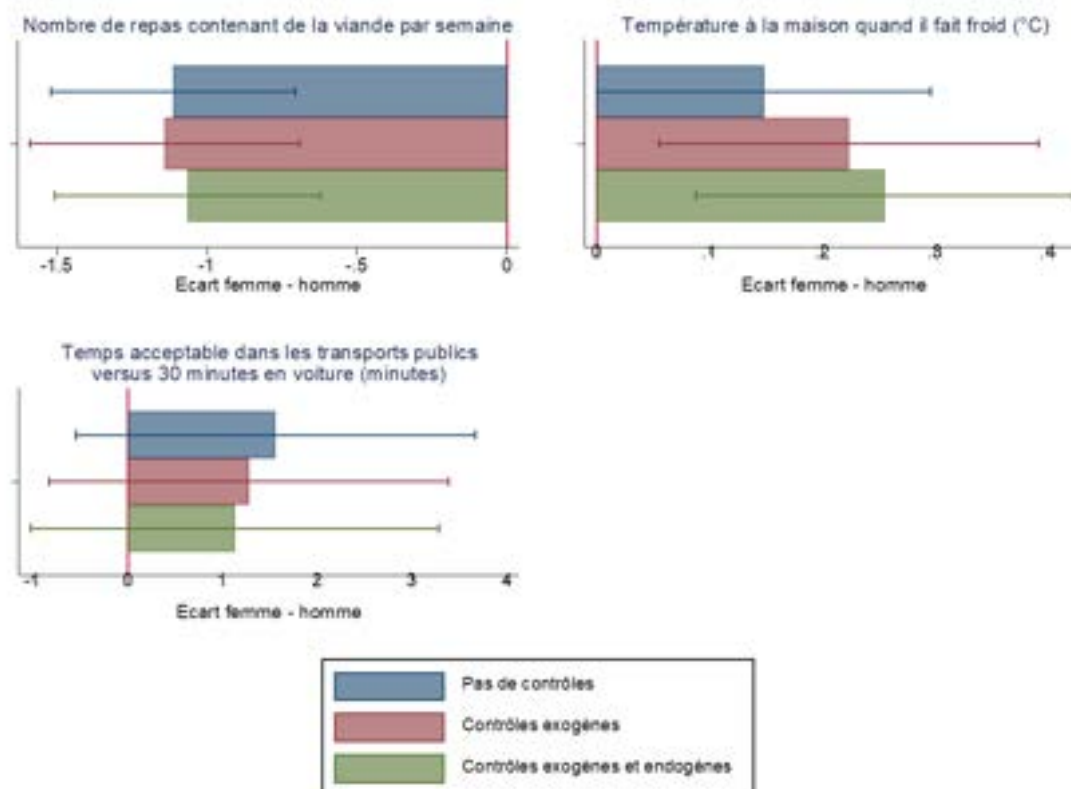
Notre étude s'est penchée sur ces questions en examinant comment les Luxembourgeois(es) perçoivent les défis liés à la transition écologique et en quoi le genre peut influencer ces perceptions. En utilisant des données collectées auprès de plus de 1.000 personnes pour le projet d'« Étude des modes de consommation au Luxembourg et les enjeux des transitions sociétales et écologiques », financé par le Ministère de l'Économie, et analysées spécifiquement sous l'angle du genre, nous avons visé plusieurs objectifs :

- Comparer les habitudes de consommation des femmes et des hommes sur une série de biens connus pour leur impact environnemental (consommation de viande, chauffage domestique, utilisation de voiture individuelle, etc.) ;
- Comprendre le rôle des enjeux existants au niveau des comportements écoresponsables et des contraintes sur les décisions des gens en fonction du genre ;
- Comparer le support des femmes et des hommes pour des politiques durables ;
- Évaluer comment la connaissance de comportements durables existant dans la société luxembourgeoise peut influencer les comportements réels et les intentions des individus, selon le genre. En effet, les individus sont, d'une part, influencés par les comportements sociétaux dominants : « ce que je pense que les autres font ». D'autre part, ils sont également influencés par les jugements normatifs dominants dans la société : « ce que je pense que les autres approuvent ».

Les résultats de notre analyse sur les comportements et les habitudes de consommation sont illustrés dans le **Graphique S-4**, qui montre que les femmes tendent à avoir des comportements plus durables que les hommes. Par exemple, les femmes mangent en moyenne un repas de viande de moins par semaine que les hommes. Elles déclarent des températures légèrement plus élevées que les hommes pour leur logement (+0,15 à 0,25 degrés) lorsqu'il fait froid à l'extérieur. Les femmes seraient aussi plus enclines à renoncer à un trajet de trente minutes en voiture et à passer plus de temps dans les transports publics. Ces résultats ne changent pas trop si l'on affine l'analyse pour prendre en compte les différentes caractéristiques des répondants

(l'âge, la situation professionnelle, le revenu, le niveau d'éducation, la taille du ménage, la présence d'enfants, ainsi qu'un indicateur géographique distinguant entre les zones urbaines et rurales).

Graphique S-4. Écart entre les femmes et les hommes en ce qui concerne les comportements en matière de développement durable



Notes : les barres représentent les coefficients estimés pour un indicateur de genre à partir de modèles de régression linéaire. Les pointes représentent les intervalles de confiance à 90 %. Taille de l'échantillon : 1.026 observations.

Ces résultats sont confirmés par notre enquête qui montre des tendances plus écoresponsables pour les femmes que pour les hommes. Par exemple, elles sont, en moyenne, 20 points de pourcentage plus enclines à acheter des produits d'occasion, 10 points de pourcentage plus susceptibles de sécher leurs vêtements à l'air libre plutôt qu'en utilisant un sèche-linge, 9 points de pourcentage plus enclines à acheter des aliments biologiques et 6 points de pourcentage plus enclines à débrancher les appareils inutilisés.

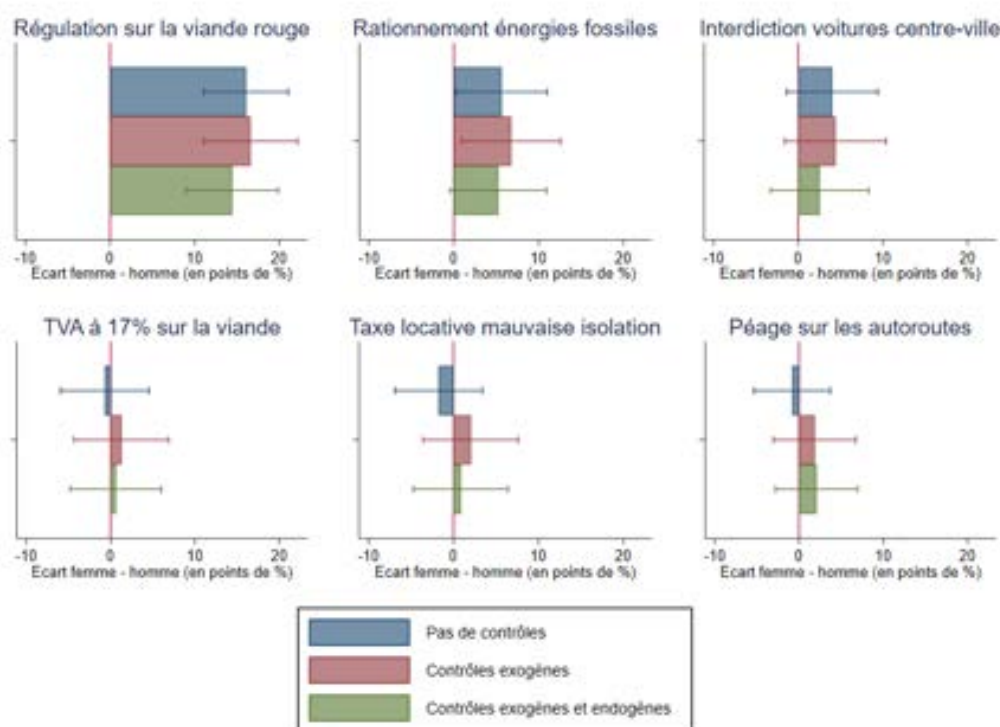
Cette première partie de notre analyse démontre clairement que les femmes ne se contentent pas de déclarer des intentions écologiques ; celles-ci se traduisent en actions concrètes. Et bien qu'il n'y ait pas de différence entre les genres dans la probabilité de sacrifier une rémunération offerte pour participer à notre enquête afin de soutenir un projet écologique, les femmes dévouent en moyenne 4,5% de plus de leurs gains potentiels à de tels projets.

En termes de soutien à des politiques durables, notre enquête a également envisagé des perspectives de régulation et de réforme portant sur les domaines suivants :

- Pour la viande rouge, une régulation stricte autorisant uniquement la vente de produits provenant d'élevages respectant des protocoles environnementaux rigoureux ;
- Une révision des taux de TVA, passant à 12% et 17% pour la viande, le poisson et les fruits de mer (au lieu des 3% actuels) ;
- Un rationnement des énergies fossiles, établissant des quotas sur le mazout de chauffage ou le gaz en fonction de la taille et des besoins des ménages ;
- Une taxe locative liée à la mauvaise isolation des logements, imposant une taxe de 10% sur les revenus locatifs perçus par les propriétaires de biens immobiliers affichant une performance énergétique insuffisante (passeport énergétique D ou moins) ;
- L'interdiction des véhicules en centre-ville, excluant toute circulation automobile dans les zones densément peuplées ;
- La mise en place d'un péage de cinq euros sur les autoroutes luxembourgeoises à chaque passage.

Nos résultats montrent que les femmes sont aussi susceptibles que les hommes de soutenir les taxes sur les produits non durables, mais elles sont en moyenne plus favorables que les hommes aux interdictions (cf. **Graphique S-5**). L'écart entre les genres est particulièrement prononcé pour la régulation sur la consommation de viande rouge, que les femmes soutiennent jusqu'à 15 points de pourcentage de plus que les hommes.

Graphique S-5. Écart entre les femmes et les hommes dans le soutien aux politiques durables hypothétiques



Notes : les barres représentent les coefficients estimés pour un indicateur de genre à partir de modèles de régression linéaire. Les pointes représentent les intervalles de confiance à 90%. Taille de l'échantillon : 1.026 observations.

Dans la phase conclusive de l'enquête, l'analyse se penche sur l'impact de la prise de conscience des comportements et des normes écoresponsables adoptés par autrui sur les actions individuelles en matière d'écologie, en mettant particulièrement en lumière les différences de genre. Pour ce faire, l'enquête s'est déroulée en plusieurs vagues, permettant ainsi d'explorer les réactions comportementales du panel d'individus face aux informations relatives aux pratiques et aux normes écoresponsables de leur entourage. Cette exploration avait pour but d'évaluer l'influence de cette prise de conscience sur leur disposition à renoncer à des récompenses en faveur de compensations carbone, sur leurs intentions futures liées à la consommation de viande et à l'utilisation d'énergies renouvelables, ainsi que sur leurs comportements réels.

Les principaux résultats montrent qu'en général la connaissance des comportements écoresponsables d'autrui n'a pas eu un impact significatif sur la propension des participants à privilégier les compensations carbone. En ce qui concerne les différences de genre, toutefois, un impact notable a été observé chez les hommes, qui ont envisagé la réduction de leur consommation de viande. Cette intention s'est matérialisée par une diminution effective de leur consommation. On a remarqué que les femmes réagissent de manière plus marquée aux normes sociales perçues, tandis que les hommes sont davantage influencés par les comportements observés. Ces derniers ajustent ainsi leur consommation de viande en fonction de leurs perceptions antérieures, tandis que les femmes ont tendance à aligner leurs actions sur les normes éthiques.

Les implications de l'étude suggèrent que, bien que les femmes présentent généralement des comportements plus écoresponsables, les hommes affichent un potentiel d'amélioration significatif lorsqu'ils sont exposés à des politiques de sensibilisation adaptées. Il ressort clairement que les politiques de sensibilisation gagneraient à tenir compte des différences de genre et des attentes initiales des individus. En outre, une attention particulière devrait être accordée aux obstacles rendant difficile l'adoption de comportements durables, tels que le manque de temps, de ressources et l'accès limité aux informations pertinentes. Les résultats révèlent un double bénéfice potentiel, où des politiques ciblées pourraient non seulement promouvoir des comportements écologiques, mais également contribuer à atténuer les inégalités de genre en soutenant spécifiquement les femmes dans l'adoption de pratiques durables.

5. Conclusions

Cette étude a analysé la récente hausse des prix par rapport aux inégalités de genre et les vulnérabilités économiques au Luxembourg, tout en cherchant à offrir également une perspective à long terme, en analysant de quelle manière les différentes attitudes des femmes et des hommes envers l'environnement pourraient jouer un rôle vers l'implémentation optimale de politiques durables.

Concernant la crise causée par la hausse des prix du logement, l'étude révèle que les dépenses qui y sont liées ont un impact inégal sur la population. La hausse des coûts du logement est particulièrement problématique pour les familles locataires moins aisées et monoparentales. En

ce qui concerne les différences de genre, quel que soit le type d'occupation, les ménages dirigés par des femmes (à l'exception des couples) doivent assumer un fardeau financier un peu plus lourd que ceux dirigés par des hommes, les locataires et les familles monoparentales étant les plus vulnérables. Quelques inégalités de genre se manifestent également dans les privations associées au logement. Ainsi, les difficultés financières, et plus particulièrement celles concernant le remplacement de meubles usés, sont plus courantes chez les ménages dirigés par des femmes. La présence d'enfants dans les ménages de femmes semble également augmenter la probabilité que le ménage rencontre plusieurs difficultés liées au logement en même temps.

L'analyse des effets de l'inflation sur les conditions de vie souligne que les ménages dirigés par des femmes à faibles revenus cumulent plusieurs désavantages lorsqu'ils sont confrontés à l'inflation. Le profil et les habitudes concernant le type de dépense varient en fonction du genre du chef de ménage. Si l'inflation globale ne semble pas présenter de disparités significatives selon le genre, en se concentrant sur la hausse des prix de l'électricité et du chauffage, nous observons que les ménages menés par des femmes sont plus durement impactés en raison de la priorité accordée aux dépenses concernant des biens et des besoins essentiels.

Notre étude met aussi en lumière le fait que, en moyenne, les femmes adoptent des comportements de consommation plus écoresponsables que les hommes, tout en exprimant un plus grand soutien aux politiques en lien avec le développement durable. Les femmes rencontrent pourtant plus d'obstacles pour adopter des comportements durables que les hommes, ce qui suggère le besoin d'alléger ces contraintes par le biais de mesures ciblées. De plus, fournir des informations sur le comportement et les normes suivies par les autres pourrait être un moyen efficace d'inciter un changement positif dans les comportements durables chez les hommes.

En conclusion, nos résultats suggèrent qu'il est essentiel d'aborder la question du logement, les comportements de consommation et l'attitude envers l'environnement avec une approche systémique, car les ménages les plus démunis sont les plus susceptibles d'être affectés par plusieurs types de privation et cela se manifeste aussi par un accroissement des inégalités de genre dans les couches les plus pauvres de la population. La définition et l'implémentation de politiques publiques bien calibrées et ciblées contre les inégalités de genre demandent donc une approche globale et une coordination efficace entre les différents ministères, prenant en considération le caractère intersectionnel des vulnérabilités économiques et des effets que les privations jouent sur les préférences de consommation des individus. En atteste le degré de protection offert par le mécanisme d'indexation du pouvoir d'achat des ménages, qui démontre comment les ménages dirigés par des femmes semblent moins affectés par le freinage fiscal et mieux protégés par le mécanisme d'indexation automatique des salaires et des transferts sociaux.

Dans cette perspective et dans une logique de développement durable, il serait finalement souhaitable d'envisager des politiques de sensibilisation ciblées sur des groupes spécifiques d'individus, en tenant compte des attentes initiales et surtout des contraintes subies, car les individus les plus vulnérables de la société sont ceux disposant de moins de marge et de flexibilité pour changer leurs habitudes.

